Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

76e ANNEE — Pronostics: Ensoleillé avec périodes nuageuses et risques d'averses ou d'orages localisés — MONTREAL, MARDI 27 JUILLET 1954 — R — No 127

UN POMPIER TROUVE UNE MORT HORRIBLE DANS UN INCENDIE

Il est enseveli sous les décombres d'un mur

Un pompier a péri, et un deuxième a subi des blessures dans l'incendie qui a ravagé, cette nuit, l'entrepôt frigorifique A. St-Marseilles, 1887 rue de Boucherville.

Jean-Marie Boivin, 27 ans, a été broyé à mort sous un mur qui s'est effondré. Son compagnon, Gilles Monette, 23 ans, a été transporté à l'hôpital, où il souffre de graves blessures.

M. Anselme Filion, directeur adjoint du Service des Incendies, qui dirigeait les opérations, avait interdit à ses hommes de pénétrer dans l'immeuble en feu, de crainte qu'il ne s'écroulât.

LA TRAGEDIE

Des témoins ont fait savoir que Boivin et Monette, qui tenaient la même lance, s'étaient rapprochés du brasier afin de projeter leur jet contre le mur. C'est alors que l'accident s'est produit.

Les pompiers de deux casernes ont eu recours à 20 boyaux pour maitriser l'incendie qui a fait rage durant deux heures dans l'immeuble, situé en face de l'hôpital St-Jean-de-Dieu, où sont traités les patients qui souffrent de maladies mentales.

Pendant un certain temps, on a craint que les flammes ne se communiquent aux bâtiments de l'institution, mais les pompiers sont parvenus à les maitriser avant qu'il ne soit trop tard.

Des débris tombant du brasier, de même que la chaleur intense qu'il dégageait, ont empêché les sapeurs de se porter au secours de Boivin après que le mur se fut effondré sur lui.

Les pompiers ont fait savoir qu'une grande quantité de bran de scie, entreposée dans l'immeuble, avait alimenté le feu.

On ignore pour l'instant la cause de l'incendie et l'étendue des dommages.

Les autorités de l'hôpital rapportent que l'état de Monette est satisfaisant.

Coffin a aidé à la recherche des 3 chasseurs disparus

PERCE 27 — (PCf) — On a révélé, hier, au procès de meurtre de Wilbert Coffin, que l'accusé a participé aux recherches pour retrouver les trois chasseurs américains dont les corps démembrés ont été découverts, il y a un an dans la forêt gaspésienne.

Wilbert Coffin, prospecteur âgé de 43 ans accusé de meurtre de l'un des chasseurs, a participé aux recherches et a même demandé à deux autres hommes de l'aider.

COFFIN VOULAIT VENDRE DES TERRAINS A CUIVRE

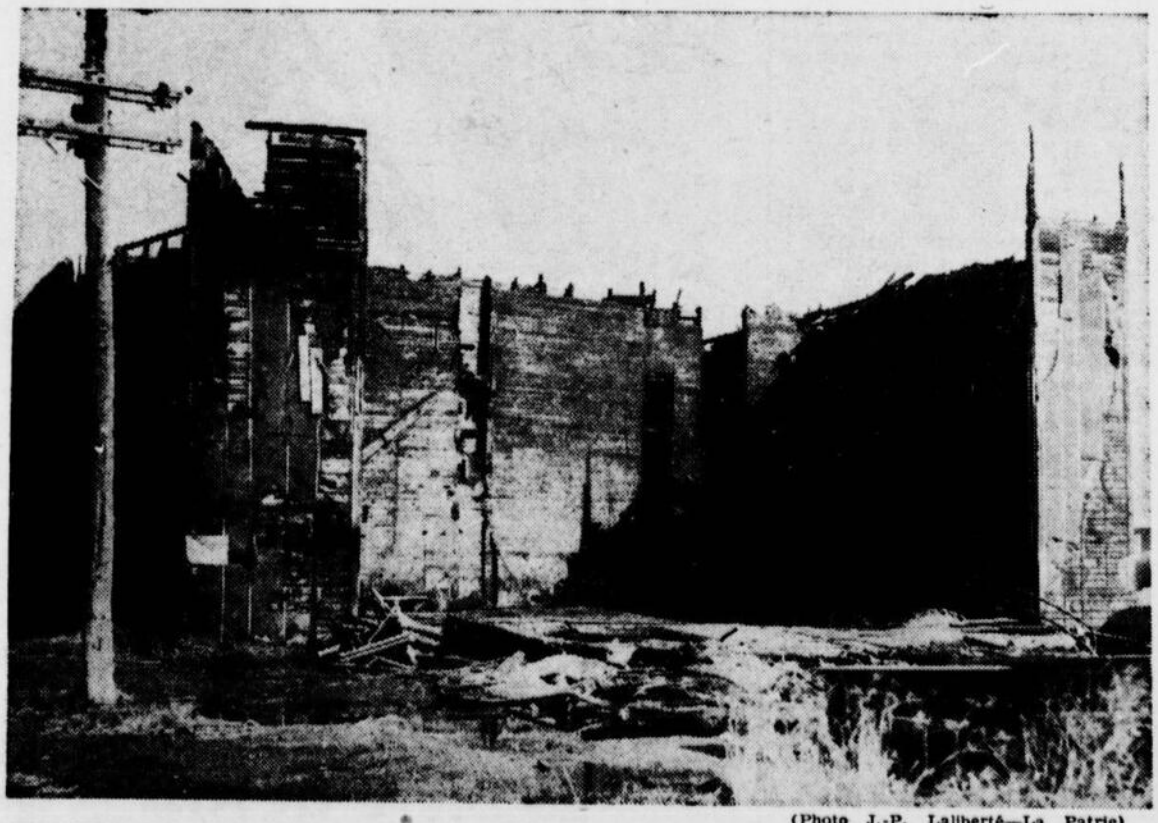
Ce témoignage a été rendu par William Arthur Hastie, un courtier de 49 ans, qui a ajouté que Coffin tenta de lui vendre un terrain en Gaspésie en lui disant que l'analyse avait démontré la présence de minerai de haute teneur en cuivre sur ce terrain. Hastie et un autre prospecteur, accompagnés par Coffin, qui avait reçu $50, firent un voyage à cet endroit, mais ne purent trouver de dépôts de cuivre de valeur, a dit le témoin.

L'avocat de la défense, Me Raymond Maher, a demandé que le témoignage de Hastie soit rayé des dossiers parce que la Couronne n'a pas fourni une bonne raison pour motiver ce témoignage. Il a dit que la preuve "avait trait au caractère de Coffin".

Le juge Gérard Lacroix a annoncé qu'il rendrait sa décision à ce sujet à la séance du soir.

Hastie a commencé son témoignage en disant que Coffin se rendit à son bureau de courtage de Val d'Or, le 14 ou le 15 juillet 1953 et lui montra une lettre rela-

(Suite à la page 5)



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

UN MORT, UN BLESSE DANS CET INCENDIE. — Le pompier Jean-Marie Boivin, 27 ans, a été tué instantanément, et un camarade, le pompier Gilles Monette, a été assez grièvement blessé, la nuit dernière, quand un incendie a ravagé la glacière de la Cie A. St-Marseilles, rue De Boucherville, dans la partie est de la métropole. Les pompiers ont répondu à deux alertes et travaillèrent pendant plus d'une heure avant de maitriser les flammes. La glacière est une perte complète.



(Photo J.-J. Senécal—La Patrie)

UN POMPIER DE 23 ANS, GILLES MONETTE, domicilié au 3749 est, rue Sainte-Catherine, a été hospitalisé à Saint-Luc, souffrant d'une fracture de jambe, blessure qu'il s'est infligée, cette nuit, en combattant un incendie dans une glacière de la rue De Boucherville.

Gertrude Servant se dit réconfortée en apercevant son avocat dans la Cour

Gertrude Servant, 24 ans, a comparu hier devant le juge T.-A. Fontaine, pour répondre à une accusation d'évasion de la prison commune. Elle a choisi un procès devant jury et son enquête a été fixée au 3 août prochain.

Gertrude Servant est apparue dans le box des accusés portant les shorts qu'elle s'était procuré lors de son évasion et de sa fuite dans les bois du nord, au lac Désert. Elle paraissait de joyeuse humeur, mais sa joie se manifesta hautement lorsqu'elle vit son avocat, Me Alexandre Chevalier, s'approcher d'elle. Elle donna libre cours à cette joie et gratifia Me Chevalier d'une caresse reconnaissante.

Me Shevalier demanda que l'on fixe l'enquête au 3 août.

GEORGETTE TREMBLAY ETAIT PLUTOT TRISTE

Georgette Tremblay, plus corpulente que sa compagne de bagne, n'avait pas la même contenance derrière la barre de cuivre; elle était toute triste comme une personne qui se sent seule. Mais lorsqu'elle vit la scène de Gertrude à son avocat, elle demanda aussitôt à ce dernier de bien vouloir s'occuper également d'elle. Ce que fit avec bienveillance Me Chevalier en demandant aussi l'enquête au 3 août pour sa nouvelle cliente.

Les deux fugitives de la rue Fullum ne retourneront pas à la prison des femmes avant qu'une enquête n'ait révélé les dessous de l'évasion. Elles seront retenues aux cellules de la police provinciale.

QUAND MCKUHEN VA-T-IL COMPARAITRE EN COUR ?

Gerald McKuhen, 34 ans, que la police canadienne cherchait depuis la mort brutale de McAbbie, était dans les cellules de la police provinciale hier, dès les petites heures, presque en même temps que Gertrude Servant, que l'on soupçonne de complicité avec McKuhen dans l'affaire McAbbie.

Il est impossible de dire à quelle date précise McKuhen sera amené devant la Cour et quelle sera exactement la plainte qui sera portée contre lui. McKuhen, comme l'était d'ailleurs Gertrude Servant, est pour le moment gardé comme témoin important.

Nomination

M. R.-D. Armstrong, contrôleur du réseau national, annonce la nomination de M. F.-G. Davies au poste de chef comptable des Canadian National (West Indies) Steamships en remplacement de M. J.-G. Carland, qui s'est vu confier de nouvelles fonctions.



DEUX ATTITUDES DE LA "BELLE GERTRUDE" EN COUR. — Ces deux photos donnent la vedette à Gertrude Servant sur sa compagne Georgette Tremblay. Gertrude Servant est gardée à vue comme témoin important dans l'affaire McAbbie et Georgette Tremblay purge une sentence de deux ans pour avoir fraudé l'assurance-chômage. Toutes deux s'ennuyant, sautèrent le mur de la rue Fullum et passèrent une belle fin de semaine dans le nord. Photo de gauche, Gertrude est de bonne humeur. Photo de droite, elle tire la langue aux photographes. A côté d'elle, Georgette continue d'être triste. Elles viennent de comparaitre devant le juge T.-A. Fontaine.

Le 3e individu soupçonné de ces hold-up mis sous arrêt

Deux bandits ont déjà été condamnés à la prison à vie pour ces vols

Un individu de 31 ans, ayant en sa possession des découpures de journaux qui ont trait à la condamnation à la prison à perpétuité de ses présumés complices par suite de deux vols à main armée, a été capturé, hier après-midi, lorsque la Sûreté provinciale a effectué une descente dans sa chambre, rue Hochelaga.

La police a identifié le suspect comme Charles C. Grossman, 31 ans, né à Truro, N.E., mais qui a vécu à Montréal depuis sa plus tendre enfance.

Il sera traduit en Cour comme le troisième homme impliqué dans la tentative de vol à main armée à la Caisse populaire de Val David et le hold-up à la banque de Labelle, le mois dernier.

Deux bandits qui avaient avoué leur culpabilité à ces deux accusations, Gerry Séguin, 34 ans, et Frank Adams, 26 ans, ont été condamnés à la détention à perpétuité par le juge Eugène Lafontaine, siégeant à Mont-Laurier.

LA DESCENTE

Le lieutenant-détective Albert Bisaillon, chef de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale, a déclaré hier soir, que ses hommes surveillaient Grossman depuis une bonne semaine.

"Peu après midi, hier, Grossman est enfin entré à sa chambre et immédiatement, j'ai envoyé une escouade de six agents sur les lieux", a déclaré le lieutenant Bisaillon.

Les détectives René Lanthier, Adrien Daniel, Robert Campagna, et deux constables en uniforme, ont fait irruption dans la chambre de Grossman, et l'ont arrêté. La descente était sous la direction du sergent-détective Nick Anderson.

"Surpris, le suspect leur demanda ce qui se passait. Après lui avoir répondu, nous lui avons passé les menottes et l'avons conduit à nos cellules", a expliqué le sergent Anderson.

Les policiers ont trouvé dans la chambre des découpures de journaux sur les arrestations et les condamnations à vie de Séguin et d'Adams.

Selon la police, Grossman a été libéré de prison le 31 décembre 1953. Le détenu sera traduit en Cour à Mont-Laurier, dès cette semaine, devant le juge Lafontaine, le même qui a condamné ses présumés complices.

Un jeune camionneur tué à un passage à niveau

Un jeune homme de 23 ans, M. René Labelle, de Châteauguay, a tragiquement perdu la vie, vers 5 heures hier après-midi, lors d'un accident ferroviaire survenu à un passage à niveau sis sur la 5e avenue, à Ville St-Pierre.

La police rapporte que M. Labelle voyageait dans un camion quand le véhicule demeura en panne sur la voie, entre un autre lourd camion et une barrière automatique du passage à niveau qu'il venait de franchir.

La locomotive du convoi du Canadien National, venant de Toronto à destination de Montréal, happa le camion qu'elle traina sur une distance d'environ un quart de mille à l'est du passage à niveau. On retrouva un peu plus tard des débris du véhicule sur une distance de plus d'un demi-mille du lieu de la tragédie.

Il semble, selon un témoin, M. Pierre Legault, de Ville St-Pierre, que M. Labelle, apparemment pris de panique, demeura pratiquement sur le siège de la cabine du camion et ne put en sortir. Quand on retrouva son corps il était partiellement déchiqueté.

Selon les agents Guy Lefebvre et Fernand Drouin, de la police de Ville St-Pierre, qui sont accourus sur les lieux et ont fait les constatations d'usage, quand le camion s'immobilisa sur la voie et que l'on vit approcher le convoi, des témoins crièrent à M. Labelle de la cabine de sauter, mais il était apparemment trop tard.

Le chef de police de Ville St-Pierre, M. A. Lavallée, qui s'est aussi rendu sur les lieux de l'accident, a déclaré que la barrière automatique installée à l'endroit de la tragédie, le fut il y a près de neuf mois et qu'en dépit de cette mesure de prudence prise par les autorités du Canadien National, la circulation des véhicules y est souvent paralysée, particulièrement à l'heure où l'accident d'hier s'est produit.

"Il ne s'écoule pas de jour sans qu'un accident se produise à cet endroit, mais fort heureusement, nous n'en avions enregistré aucun de quelque gravité jusqu'à hier", dit-il.

Le chef Lavallée est d'avis que d'autres mesures devraient être prises pour que la circulation soit mieux réglementée à cet endroit, surtout aux heures d'affluence.

Fatal accident à St-Félix-de-Valois

ST-FELIX DE VALOIS, 27 — (PCf) — Un homme a été tué hier soir et un autre a été grièvement blessé quand leur automobile est allée s'écraser contre des poteaux de clôture, en bordure de la route, près de cette localité située à 60 milles au nord-est de Montréal.

La victime est M. Raymond Pelland, âgé de 23 ans. La police a dit qu'il se trouvait dans l'automobile conduite par M. Frédéric Belcourt, âgé de 37 ans, qui a été conduit à l'hôpital, souffrant de blessures indéterminées. Les deux hommes sont des citoyens de St-Félix.



TRAGEDIE DU RAIL A VILLE ST-PIERRE — Un jeune homme a été broyé à mort, tard hier après-midi, quand le camion dans lequel ils voyageaient a été heurté et traîné sur une longueur d'un quart de mille, en franchissant un passage à niveau dans la municipalité de Ville St-Pierre. La photo de gauche fait voir l'endroit où la locomotive put stopper après avoir traîné le camion sur la voie. A droite, les débris du véhicule que l'on vient de retirer de la voie.

Le patin à roulettes ajouté au programme des terrains de jeu à Verdun

L'an dernier, Verdun était la première municipalité sur l'Ile de Montréal à inclure dans son programme de terrains de jeu des leçons de tennis gratuites données par des instructeurs compétents, et une autre innovation très populaire a été ajoutée au programme cette saison.

En effet, plus de deux cents enfants, garçons et fillettes, s'en donnent à coeur joie tous les jours à l'Auditorium de Verdun alors que le patin à roulettes est à l'honneur.

Les patins sont fournis gratuitement, et les moniteurs exercent une étroite surveillance sur les patineurs et leur fournissent les instructions nécessaires.

Par les journées chaudes ou pluvieuses, l'Auditorium est un endroit idéal où les enfants peuvent s'amuser sainement.

Les autorités de la Cité sont enchantées de l'assistance sur les terrains de jeux cette saison, laquelle est de beaucoup supérieure aux années précédentes. De fait, plus de 3,000 enfants prennent avantage des nombreuses activités sur les douze terrains de jeux organisés.

Durant les trois mois avant l'ouverture, les moniteurs et monitrices ont suivi des cours spéciaux sous la direction du surintendant des terrains de jeux, M. Lévis Sauvé, afin de se familiariser avec les divers item du programme, et comme marque d'appréciation pour leur excellent travail, l'enregistrement des enfants sur les terrains de jeux cette année établit un record.

La devise cette saison est "Par la force des deux" et le programme appuie sur l'importance des deux langues en permettant aux enfants de langue française et de langue anglaise de visiter les différents terrains de jeux, afin de leur fournir l'occasion de fraterniser et d'apprendre une autre langue.

Comme par les années passées, le programme comprend également l'usage gratuit du Natatorium durant la matinée sur semaine, alors que des leçons de nage, de plongeons et de sauvetage sont données aux enfants par des instructeurs compétents.

Il y a également distribution gratuite de lait tous les jours sur la plupart des terrains de jeux.

Le programme élaboré des activités sur les terrains de jeux de Verdun cette année comprend:

ACTIVITES PHYSIQUES: Piste et pelouse, cheval de bois, barres parallèles, gymnastiques, banc suédois, trapèzes, barres horizontales, anneaux.

JEUX: Ballon au panier, ballon-volant, balle molle, soccer, tennis, fers à cheval, échecs, dames, tennis à palettes.

NATURE: Collection de feuilles et fleurs, insectes, etc.

ARTISANAT: Sculpture sur bois, découpage sur papier, travaux à l'aiguille et au crochet, modelage, raffia, jute, etc.

CULTUREL: Musique, dramatisation, chants en choeur, histoires, marionnettes.

EVENEMENTS SPECIAUX: Elections, pique-nique, festival, concours de piste et pelouse.

Dans le but de créer de l'émulation, des concours sont tenus entre les divers terrains de jeux sur un grand nombre d'activités, et le terrain ayant rapporté le plus grand nombre de points durant la saison mérite le Trophée de Championnat.

Autre cautionnement refusé à Duhamel

Le juge Wilfrid Lazure s'est refusé, hier, à accorder un cautionnement à Armand Duhamel, que la police provinciale détient sans qu'aucune accusation soit portée contre lui. Le juge a déclaré qu'il n'avait pas juridiction pour se rendre à la demande de Me Alexandre Chevalier et de Myer Gross, ses avocats.

Le coroner A.-B. Clément s'est d'abord refusé à donner un cautionnement à Duhamel C'est donc un deuxième échec pour Duhamel dans sa tentative de reprendre sa liberté.

Mais Me Chevalier, immédiatement après le refus du juge Lazure, a dit qu'il s'adresserait à la Cour supérieure pour obtenir un bref d'habeas corpus dans le cas de Duhamel, qu'il déclare être retenu illégalement par la police provinciale.



LE PATIN A ROULETTES A VERDUN

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS par Henri Lépine



La bonne foi d'un syndicat en grève

Un geste a été posé, hier, par les grévistes de la Canadian Bridge de Windsor, représentés par le Syndicat des travailleurs unis de l'acier. Ils ont permis à la compagnie de faire sortir de l'usine une certaine cargaison d'acier, nécessaire au ministère de la Défense.

Il faut louer la conduite des dirigeants de ce syndict, qui honore le mouvement syndicaliste. Dans certains cas, les ouvriers syndiqués, tout en réclamant de justes réformes dans les salaires ou les conditions de travail, doivent écarter l'esprit de chauvinisme et se servir, comme l'ont fait les grévistes de Windsor, plus de leur tête que de leurs pieds et leurs bras.

Un tel geste peut avoir d'heureux résultats dans les négociations en cours. Les syndiqués ont démontré leur bonne foi; il est possible que la Canadian Bridge de Windsor démontre la sienne à son tour.

NEGOCIATIONS EN COURS A LA COMMISSION DE TRANSPORT

Le président de la Fraternité des employés de chemin de fer, M. Eucher Corbeil, nous a déclaré, que les négocitions vont bon train entre les représentants syndicaux des 5,000 employés des autobus et des tramways et la Commission de transport de Montréal. Les demandes du syndicat, cette année, comme c'est le cas pour les cheminots, ne parlent pas d'augmentations de salaires, mais seulement de réduire la semaine de travail et d'augmenter certains avantages sociaux.

Si les négociations directes se terminaient par une entente ce serait l'une des premières fois que le syndicat des employés du transport n'aurait pas eu recours au service de la conciliation ou de l'arbitrage.

UN COMPROMIS SERAIT TENTE CHEZ HEINZ

Les dirigeants de la compagnie H. J. Heinz de Leamington et les représentants syndicaux de ses employés se réuniront aujourd'hui, dans le but de tenter un compromis pour mettre fin à la grève des 21 ingénieurs stationnaires de cette compagnie.

A cause de l'emploi important de ces ouvriers, l'usine ne peut plus fonctionner depuis un certain temps. Près de 1,500 ouvriers de cette grande productrice de conserves doivent chômer à cause de la grève de ces 21 ingénieurs.

LES GREVISTES PERMETTENT LA SORTIE DE MARCHANDISES MALGRE LEUR PIQUETAGE

WINDSOR, 27. Ont. (P.Cf) — Un représentant de l'union des Travailleurs unis de l'acier des Etats-Unis (COI - CCT) a déclaré hier soir que les lignes de piquetage à la Canadian Bridge Co., avaient laissé sortir de l'usine 4-200 lbs de poutres d'acier urgemment requis à la demande du ministère de la Défense.

M. Ray Quenneville, président du local 2471, a annoncé que l'acier avait été "libéré" à la demande de M. Joe Devlin du dit ministère. Il sera employé à la construction de postes défensifs de radar. Le transport, hors de l'usine, de l'acier en question s'est fait sous la surveillance de représentants du ministère de la Production et du comité de politique de l'union.

Plus de 650 employés se sont mis en grève vendredi à l'usine de la Canadian Bridge Co., pour appuyer les demandes en vue de l'élaboration d'un programme pour l'évaluation du travail. Le taux de base actuel est de $1.42. Le programme demandé signifierait la revision des salaires selon le travail de chacun.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré hier qu'elle est prête à mettre en vigueur les termes d'une entente suggérée dans un rapport du comité de conciliation. Le contrat entre la compagnie et l'Union a expiré le 31 décembre et les négociations étaient en cours depuis novembre.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
1510 RUE DRUMMOND
MONTREAL

l'Almanach de La Patrie

MARDI, 27 JUILLET 1954

208e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 4 h. 37 et se couchera à 7 h. 34

Prévisions officielles de la Météorologie nationale, acceptables jusqu'à minuit, ce soir: Synopsis: Une masse d'air humide couvre encore l'est du Canada, mais le temps devrait s'éclaircir aujourd'hui.



Dans toutes les régions de la province: ensoleillé avec périodes nuageuses et risques d'averses ou d'orages localisés. Température saisonnière. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa, 80; à Québec, Sherbrooke, et Ste-Agathe, 75; à La-Tuque et Chicoutimi 70; à la Rivière-du-Loup 65.















PARMI LES CARDINAUX ET LES EVEQUES PRESENTS AU PREMIER CONGRES RELIGIEUX CANADIEN, A SAINT-LAURENT. — Son Em. le cardinal Valerio Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux et président du premier congrès religieux canadien, se rendit en procession du Pavillon de philosophie-sciences à l'Aréna du Collège de Saint-Laurent, pour présider la manifestation d'ouverture du congrès. On reconnait ci-haut, de gauche à droite : LL. EE. NN. SS. Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, et Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa; LL. EEmm. les cardinaux James McGuigan, archevêque de Toronto, et Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; LL. EE. NN. SS. Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, et François-Albert Cousineau, évêque de Cap-Haïtien, à Haïtien. En bas, même ordre : NN. SS. Canals et Gambarri, secrétaires du cardinal Valeri. Son Em. le cardinal Valerio Valeri, président du congrès, et le R.P. Joseph Rousseau, O.M.I., secrétaire général de ce congrès; LL. EE. NN. SS. Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, et Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean-sur-Richelelu.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Congrès religieux canadien

"Nous devons être un ferment vivant, car il n'y a que la sainteté pour sauver le monde"

(Son Em. le cardinal Valeri)

(par RENE BONIN)

"Le Canada est peut-être le pays, toutes proportions gardées, où il y a le plus de religieux. Ici, vraiment, vivent des âmes toutes dévouées au Christ", a signalé Son Em. le cardinal Valerio Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux lors de la grande manifestation en l'Aréna du Collège de Saint-Laurent, au moment où il déclarait "officiellement ouvert le premier congrès religieux canadien, dûment convoqué par la Sacrée Congrégation".

Son Em. le cardinal Valeri, récemment arrivé de Rome, a assumé la présidence du congrès. Du nouveau Pavillon de philosophie-sciences il se rendit en procession jusqu'a l'Aréna du Collège, en compagnie de LL. EEmm. les cardinaux Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et James McGuigan, archevêque de Toronto; ainsi que de LL. EE. NN. SS. Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, Francis Carroll, évêque de Calgary, Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, Albert François Cousineau, évêque de Cap-Haïtien, à Haïti, Conrad Chaumont, auxiliaire de Montréal, Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette, Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, Percival Caza, auxiliaire de Valleyfield, Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, et Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria, en Ontario. NN. SS. Canals et Gambarri assistaient le cardinal Valeri.

LE CONGRES

Une foule d'environ 1,400 religieux et religieuses, représentant les quelque 60,000 religieux du Canada, remplissait l'enceinte de l'Aréna du Collège de Saint-Laurent, à l'ouverture de ce congrès religieux, qui doit durer jusqu'à vendredi prochain. Les officiers de l'organisation générale du congrès, les membres des comités exécutifs, masculin et féminin, avaient pris place sur l'estrade d'honneur.

Le R.P. Joseph Rousseau, O.M.I., procureur général des Oblats de Marie-Immaculée et consulteur de la Sacrée Congrégation des Religieux, secrétaire général du congrès, a pris la parole le premier. Les RR.PP. André Guay, O.M.I., directeur du Centre catholique de l'université d'Ottawa, et Edward Sheridan, S.J., doyen des études au Scolasticat des RR.PP. Jésuites, à Toronto, l'accompagnaient. "Ce congrès, dit le Père Rousseau, nous est comme une insigne faveur et une grande espérance. Le choix privilégié, durant l'Année Mariale, est un heureux présage envers ceux qui se sont consacrés au Divin Fils. Ce sera un moyen de garder notre ferveur, d'intensifier notre action apostolique dans l'Eglise." Le Père Rousseau a présenté l'organisation générale du congrès. "Tendre à la perfection, dit-il encore, voilà le Religieux dans son état propre; avoir le sens religieux, le vivre, voilà sa préoccupation de chaque jour, selon la règle de son Institut. Le congrès n'est pas seulement une brillante manifestation, mais aussi un facteur d'authentiques progrès, pour les âmes religieuses et pour l'apostolat dans l'Eglise de Dieu".

MESSAGE AU PAPE

Son Em. le cardinal Valeri, s'adressant au grand nombre de religieux présents, relata comment, dès son enfance, ses pensées l'avaient porté vers le Canada. "Croyez que le Canada, dit-il, est la France d'avant la Révolution". Il a rappelé "les pages magnifiques que le Canada a écrites durant l'Année Sainte, en 1950, assombries par l'accident du Mont Obiou". "Comme président de cette assemblée, je déclare le premier congrès religieux canadien, dûment convoqué par la Sacrée Congrégation, officiellement ouvert. Notre premier devoir consiste à déposer aux pieds du Souverain Pontife l'expression de notre filial hommage et à implorer sa bénédiction sur nos personnes et sur nos travaux". Le cardinal Valeri a ensuite lu le message, que le congrès adresse au Saint-Père: "Les Religieux réunis en présence de deux cardinaux, de nombreux archevêques et évêques, à Ville Saint-Laurent, en congrès pour la première fois, déposent aux pieds de Votre Sainteté, en leur nom et au nom de ceux qu'ils représentent, leur filial hommage, leur inaltérable dévouement, leur loyale obéissance, pour le bien-être de Votre auguste personne et pour implorer Votre bénédiction".

Le cardinal Valeri a dit un mot de l'utilité du congrès "On ne saurait douter de l'utilité de ce congrès", dit-il, "pour la perfection évangélique et pour l'apostolat des âmes. Il nous aidera à bénéficier des lumières d'En-Haut, en unité de vues et de perspectives. Le temps présent pose des problèmes. Il nous faut défendre de périls, recourir à une nouvelle stratégie, dans un climat changeant, sans quoi nous risquons de voir notre action effritée. Je demande le concours de tous. Le congrès est de nature à aider nos instituts à éluder les difficultés et à trouver une orientation sage. Le temps est venu de tenir ce congrès. Les circonstances ont varié. La nécessité pressante du labeur évangélique requiert des applications plus immédiatement pratiques".

UNION ET AUTONOMIE

Le président a dit un mot du congrès, qui porte sur le comportement de la vie religieuse et sur l'accomplissement des préceptes majeurs. Les congrès n'apportent pas toujours des résultats complets et définitifs, mais le problème est posé. Il nous faut ouvrir d'autres horizons, nous unir dans l'action, tout en laissant intacte l'autonomie de chaque institut.

ORDRE JURIDIQUE

Le cardinal Valeri a aussi parlé de l'ordre juridique des Religieux clercs et laïcs. "L'état religieux, dit-il, est une école de sainteté. Du fait de sa consécration, le religieux voue toute sa vie à la perfection montrée par le Divin Maître. Le Canada est peut-être le pays où, toutes proportions gardées, il y a le plus de religieux. Ici, vraiment, vivent des âmes toutes dévouées au Christ". Le cardinal a signalé l'avantage de la formation d'une Conférence religieuse canadienne permanente. "Nous aurons avantage à grouper les supérieurs majeurs religieux du Canada, sous l'étiquette de "Conférence religieuse canadienne". Nous devons être un ferment vi-

(Suite à la page 5)

Vente de Clavigraphes
UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs
Machines à additionner Gestetner de chèques Protecteurs Calculateurs Duplicateurs Mimeographes
Dictaphones et classeurs

N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagauchetière
Loyer • Vente • Achat • Service
BElair 2318 — Montréal

"Nous devons être..."

(Suite de la page 4)

vant. Il n'y a vraiment que la sainteté pour sauver le monde".

LE CARDINAL McGUIGAN

Son Em. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, a pris la parole au nom des religieux de langue anglaise. "Nous assistons, dit-il, à un événement historique, qui marquera un pas dans notre apostolat religieux, ce dont nous sommes reconnaissants et pour nos familles et pour nos communautés religieuses". Le cardinal McGuigan a exposé longuement les problèmes qu'affrontent, à l'heure actuelle, les religieux de langue anglaise au Canada. "Nos premiers et nos plus importants auxiliaires verront leur oeuvre sérieusement compromise, s'ils ne parviennent pas à trouver de la prospérité et de l'efficacité, qu'ils ne peuvent découvrir ailleurs qu'en notre Sainte Mère l'Eglise. Je maintiens le ferme espoir que nos efforts seront couronnés de succès, avantageux pour le salut de nos âmes, pour le bien de notre pays et pour l'apostolat missionnaire, où nous devons apporter la lumière de l'Evangile".

LE CARDINAL LEGER

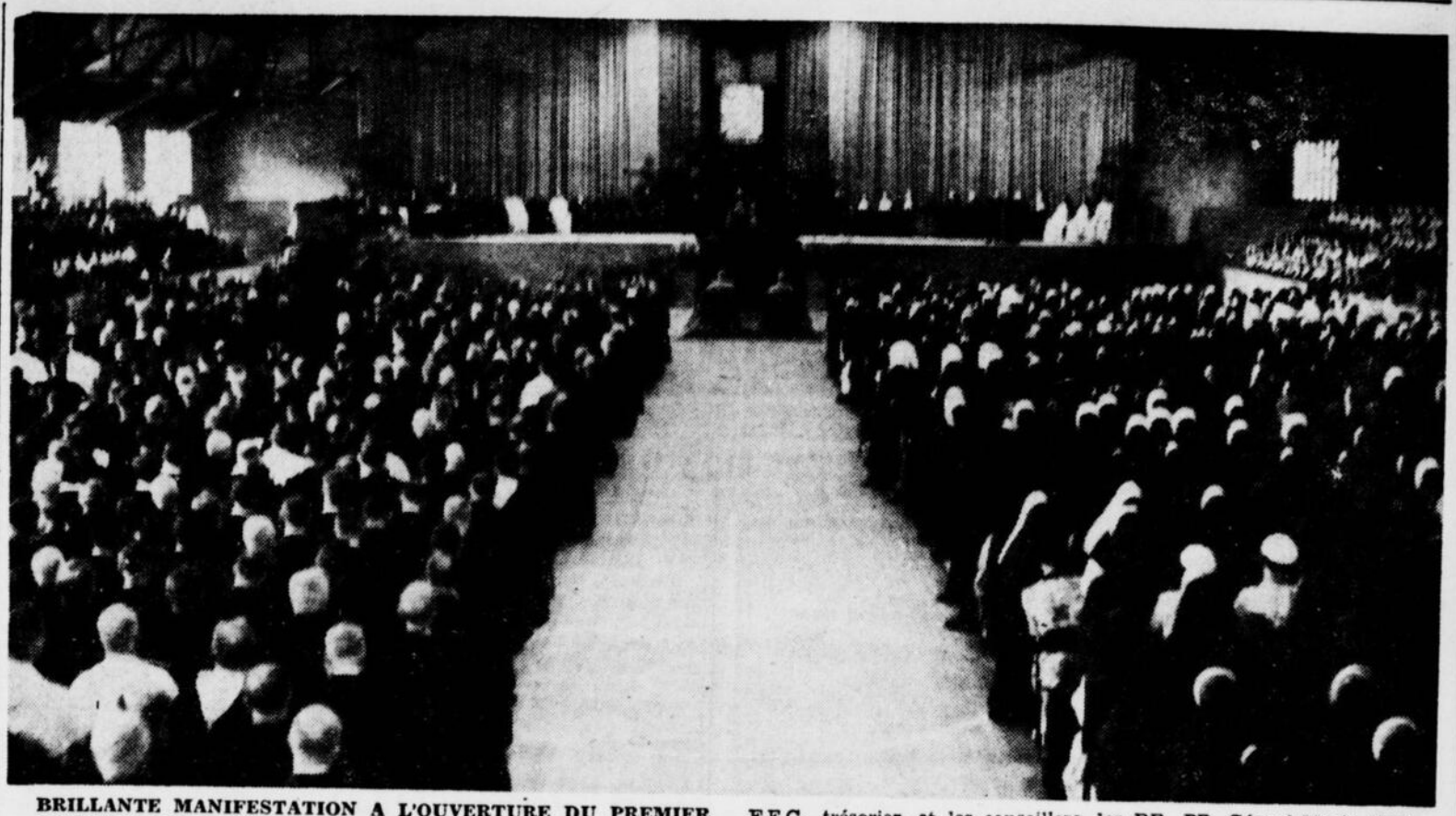
Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, exprima le point de vue des religieux de langue française. "L'importance du congrès est indéniable", dit-il. "Nous bâtissons une page de notre histoire religieuse aux avantages incalculables. Aujourd'hui, nous sommes réunis, comme au jour de la Pentecôte. Nos religieux établissent ici leur séjour, sous l'égide de Marie, afin de connaitre la volonté de l'Eglise. En cette Année Mariale, il n'y a pas de meilleur endroit qu'en cette Eglise mariale de Ville-Marie".

"Un congrès est vite passé. L'état religieux est l'un des moyens les plus sûrs d'atteindre à la perfection. La sainteté ne fleurit pas seulement dans les cloitres. Le congrès veut être un perfectionnement, une bataille décisive pour le sort du monde. La force de l'athéisme réside dans son action. C'est la première fois, dans le monde, qu'il prend des proportions aussi vastes. Le militant marxiste accepte de donner sa vie pour tâcher d'effacer Dieu. Il n'est pas seulement un militant académique, mais un ferment social. Aussi, la vie religieuse authentique est-elle nécessaire dans le monde, où le sensualisme s'affiche sans vergogne. Elle est nécessaire, pour apprendre au monde la Divine présence et l'obéissance aux préceptes religieux, les fondements les plus stables de la vie humaine".

"Il faut tenir compte des puissants mouvements spirituels, de la physionomie propre à chaque institut et ne pas ignorer le changement apporté par les mouvements d'action catholique et par la création d'instituts séculiers. Souvent, il s'établit du durcissement, de l'assèchement d'ordre et de disposition. L'Eglise veut un rajeunissement des coutumes, qui n'ont pas toujours été dictées par l'évangile. Le Pape est angoissé. Les vocations baissent. La jeunesse, éprise d'idéal, ne doit pas rencontrer une barrière dans l'ascèse. Que les supérieurs majeurs l'affirment calmement et le congrès apportera d'heureuses conclusions. La perfection religieuse est une perfection ecclésiale. Donner le sens de l'Eglise, c'est donner de la confiance. Tout dans l'Eglise se rattache à l'action de la vie religieuse".

CONGRES BILINGUE

Tous les exposés de Son Em. le cardinal Valerio Valeri et du R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., ont été donnés intégralement et en langue française et en langue anglaise. Outre les cardinaux et les évêques présents, les officiers de l'organisation générale du congrès, les membres du comité exécutif masculin, que dirige le R. P. Hervé Blais, O.F.M., ministre provincial de la Province de Montréal des Pères Franciscains, et les membres du comité exécutif féminin, que préside la Révérende Mère Thibault, supérieure générale des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, on remarquait aussi la présence de Mgr Edgar Larochelle, supérieur des Missions Etrangères de Pont-Viau, de Mgr David Petit, de St-Hyacinthe, de Dom François-Xavier, O.C.S.O., abbé de Notre-Dame-de-Mistassini, et de Dom Severin Gertken, O.S.B., de l'Abbaye St-Pierre de Muenster, au Manitoba.



BRILLANTE MANIFESTATION A L'OUVERTURE DU PREMIER CONGRES RELIGIEUX CANADIEN. — Environ 1,400 Religieux et Religieuses, représentant les quelque 60,000 Religieux, du Canada, ont assisté hier après-midi, en l'Aréna du Collège de Saint-Laurent, à la brillante manifestation de l'ouverture du premier congrès religieux canadien, sous la présidence de Son Em. le cardinal Valerio Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux. LL. EEmm. les cardinaux Paul-Emile Léger et James McGuigan, archevêques de Montréal et de Toronto, rehaussaient l'assemblée de leur présence. Il y avait également nombre d'archevêques et d'évêques. Sur l'estrade d'honneur, aux côtés du cardinal Valeri, avaient pris place NN. SS. Canals et Gambarri, ses secrétaires; les RR. PP. Joseph Rousseau, O.M.I., secrétaire général du congrès, André Guay, O.M.I., et Edward Sheridan, S.J., ses assistants; Hervé Blais, O.F.M., président du comité masculin, Rosario Lesieur, P.S.S., vice-président, Paul-Emile Desgagné, C.SS.R., secrétaire-substitut, Frère Omer of Mary, F.E.C., trésorier, et les conseillers, les RR. PP. Gérard-Marie Paré, O.P., Willie Bordeleau, P.B., Vincent Kennedy, C.S.B., Pierre Poisson, C.S.C., François Prud'homme, C.S.V., et les RR. FF. Joseph Enright, des Frères Chrétiens d'Irlande, Robert-Marie, F.I.C., Elphégius, F.S.C., et Fidélis, F.E.C.; RR. Mères Thibault, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, présidente du comité féminin, Saint-François-de-Sales, des Ursulines, 1ère vice-présidente, Saint-John-Nepomucen, C.N.D., 2e vice-présidente, Léona Breux, des Soeurs Grises, secrétaire-substitut, Mary-Eleonor, des SS.NN. de Jésus et de Marie, secrétaire-substitut, Madeleine Durand, de la Providence, trésorière, et les conseillères, Mary-Louise-Ida, de Sainte-Anne, Mary of Saint-Maureen, C.S.C., Marie-des-Lys, des Soeurs de l'Assomption, Marie-de-l'Enfant-Jésus, du Bon-Pasteur, Marie-de-la-Paix, des Soeurs Dominicaines, et Marie-Vianney, des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Coffin a aidé...

(Suite de la 1ère page)

tive à une propriété sise dans le canton York.

COFFIN FAIT SES OFFRES A UNE COMPAGNIE

La lettre de la Falconbridge Nickel Company décrivait une analyse d'un échantillon de minerai contenant 17 pour cent de cuivre. Coffin voulait savoir si la compagnie de Hastie était intéressée à acheter sa propriété.

Hastie, qui considérait que l'analyse donnait une très forte valeur à la propriété de Coffin, lui répondit deux jours plus tard que sa compagnie était intéressée à faire des expertises, mais ne pouvait se décider à acheter le terrain.

COFFIN AIDE AUX RECHERCHES

Hastie dit qu'il accompagna Coffin et le prospecteur en chef de la compagnie à Gaspé le 20 juillet. Ils devaient étudier le terrain le lendemain matin. Le lendemain, toutefois, Coffin déclara qu'il ne pourrait accompagner les courtiers parce qu'on lui avait demandé de participer à la recherche de chasseurs disparus.

Coffin leur demanda de participer également aux recherches dans une région située à environ six milles de York Centre, où la police dit que Coffin avait un camp.

Hastie et le prospecteur de la compagnie inspectèrent un ruisseau durant plusieurs heures, mais ne trouverent que du cuivre de faible valeur.

"Quel bagage Coffin a-t-il rapporté à Gaspé", a demandé le procureur de la Couronne, Me Paul Miquelon.

"En autant que je me souvienne, deux articles: un havresac et un petit sac ou valise", a répondu Hastie.

Le témoin a également déclaré que Coffin avait reçu environ $50 pour accompagner sur les lieux les représentants de la société.

PREUVE DE CARACTERE ?

Auparavant, le juge Lacroix a, pendant la déposition de M. Hastie, passé outre à une objection de la défense à des questions posées au témoin. Me Maher, avocat de la défense, voulait savoir pourquoi la Couronne continuait à poser des questions sur l'épisode du gisement de cuivre.

"Je ramène l'affaire à Gaspé", a dit Me Miquelon.

C'est cette déclaration que Me Maher a qualifiée ensuite de "mauvaise raison" à la déposition de M. Hastie. L'avocat de la défense a dit que, malgré cette explication de la comparution du courtier à la barre des témoins, Me Miquelon avait agi de manière à suggérer que Coffin avait présenté une analyse du gisement de cuivre basée sur de fausses représentations.

"Au lieu de faire la lumière sur le voyage de retour de Coffin, la preuve de M. Hastie a eu trait au caractère de mon client", a déclaré Me Maher.

ON ENTENDRA 200 TEMOINS

La Couronne s'était efforcée avant cela, de retracer les déplacements de Coffin dans sa camionnette, à peu près au moment de la disparition des chasseurs. Des témoins—plus de 50 ont été entendus—ont déclaré que le camion avait quitté la route à trois reprises et que Coffin avait bu, en chemin, de grandes quantités de bière et de spiritueux.

Les avocats de la Couronne et de la défense ont dit que quelque 200 témoins seront vraisemblablement entendus avant la fin du procès, qui en était hier à sa dixième journée.

La soeur de Coffin, Rhoda (Mme Félix Stanley, âgée de 28 ans, est venue hier pour la deuxième fois à la barre des témoins et on lui a demandé si elle reconnaissait du linge et des pantalons de toile que son frère aurait rapportés chez lui de son voyage de Montréal. Ces objets avaient été apparavant identifiés comme ayant appartenu aux trois chasseurs.

POUR $7 DE STEAK

M. Bernard Castonguay, 23 ans, employé dans une épicerie de Montréal, a dit que Coffin avait été un client régulier pendant une dizaine de jours à la fin de juin 1953, qu'il achetait chaque jour une couple de paquets de cigarettes et huit bouteilles de bière. Un jour, il acheta pour $7 de steak.

Selon M. Castonguay, certaines des marchandises furent livrées au 6327 de la rue de Laroche, à un coin de rue du magasin. C'est à cette adresse, dit la police, que Mlle Marion Petrie, que l'on dit avoir été la concubine de Coffin, conduisit les policiers en juillet dernier et que furent retrouvés des objets ayant appartenu aux chasseurs.

A la séance du soir, le juge Gérard Lacroix a rejeté l'objection de la défense, mais a accordé à Me Maher la permission de demander la reconsidération de la décision.

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste de Montréal, a exposé au jury les détails de son examen d'Eugène Lindsey, 47 ans, et d'Albert Claar, 20 ans, dont les corps ont été trouvés avec celui de Richard Lindsey, 17 ans. Tous venaient de Holidaysburg, Penn.

Me Maher s'est objecté à ce que le témoignage se rapporte à Lindsey père et à Claar parce que Coffin est accusé seulement du meurtre de Richard Lindsey.

"La Couronne tente d'ajouter des preuves partielles à l'effet que trois personnes ont trouvé une mort violente... et nous sommes d'avis que toute autre preuve, concernant Lindsey père et Claar, est inadmissible", a dit M. Maher.

LE DR ROUSSEL TEMOIGNE

Le juge Lacroix a soutenu l'argument de la Couronne alléguant que "quel que soit le nombre de morts que nous ayons à prouver, notre plan actuel est nécessaire pour prouver l'identité de Richard Lindsey."

Le Dr Roussel a fixé la date de la mort d'Eugène Lindsey au 17 juin 1953, ou plus tôt. Il n'a pu établir la cause de la mort.

Il a également identifié certains cheveux trouvés sur un télescope et la crosse d'une carabine comme appartenant à l'aîné des Lindsey. Il a trouvé de la chair ou du sang" sur la carabine, découverte près du corps. Il a également identifié ces traces comme venant d'Eugène Lindsey.

Les restes du jeune Lindsey et de Claar lui ont été présentés dans deux boites le 25 juillet 1953, dit-il. Le squelette le plus complet possédait un crâne, un bassin, la plus grande partie de la colonne vertébrale, une bonne partie des jambes et des bras et la plupart des côtes.

Le Foyer de Charité du cardinal Léger loué par la radio vaticane

La radio vaticane, dans une émission destinée à l'étranger, a loué une initiative de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger. "Un cardinal peut fort bien, sans rien perdre de sa dignité, travailler librement comme manoeuvre quand c'est nécessaire." C'est ce que fait le Cardinal lorsqu'il va donner un coup de main aux ouvriers qui travaillent à la construction du Foyer de Charité.

La "Cité du miracle" que le Cardinal est en train d'édifier est un exemple de ce que la collaboration et la charité peuvent réaliser, lorsque tous les hommes de bonne volonté unissent leurs efforts pour donner un foyer aux malheureux, comme c'est le cas pour le Foyer de Charité.

Réaliser une grande oeuvre avec de petits moyens, voilà la tâche que s'est imposée l'archevêque de Montréal. Cette oeuvre a même commencé à rayonner par l'aide qu'elle accorde à tous ceux qui en ont besoin, à tous les déshérités, qu'ils soient de n'importe quelle race ou de n'importe quelle religion.

Des unités de la marine américaine en visite à Québec

QUEBEC, 27—(P.C.I.)—Une force d'interception de la marine américaine, composée de deux croiseurs, 11 contre-torpilleurs et un pétrolier-ravitailleur, est entrée hier dans le port de Québec pour une visite de courtoisie de cinq jours. Le contre-amiral B. L. Austin, qui commande les 14 unités, a été salué par une garde d'honneur qu'il a passée en revue, accompagné du brigadier Frank Fleury, commandant la région militaire de l'est du Québec, et M. George Renchard, consul des Etats-Unis.

★ ★ À LA TÉLÉVISION ★ ★

MARDI, 27 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Dans ma cour
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Invitation au voyage
8.00—Rollande et Robert
8.15—Chambre Noire
8.30—Tour de Chant
9.00—Long métrage
10.30—Film
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-Night on CBMT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TV News
7.00—Small Fry Frolics
7.30—Living
8.00—Telesports
8.15—Pot-Pourri
8.30—Fighting Words
9.00—Playbill — "The Witness"
9.30—Racket Squad
10.00—What's My Line
10.30—Fight of the Week
11.00—CBC News

MERCREDI, 28 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Fafouin
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Initiation aux sports
8.00—Images en boite
8.30—Théâtre d'été
9.00—Lutte
10.00—Nez de Cléopâtre
10.30—L'Atelier
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-Night on CBMT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TV News
7.00—Hidden Pages
7.30—Living
8.00—Crossroads
8.30—Favourite Story
9.00—Soccer — Ukrainia vs St. Andrew's
10.00—A is for Aarvark — with Lister Sinclair
10.30—The Denny Vaughan Show
11.00—CBC News

JEUDI, 29 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Les voyages du Père Ambroise
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Télé-Sports
8.00—Portraits de femmes
8.15—Film — Ski-nautique
8.30—Concert promenade
9.30—Long métrage
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-Night on CBMT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TV News
7.00—Telestory Time
7.15—Junior Sports Club
7.30—Living
8.00—Chaplin Festival
8.30—Film
8.45—John Kieran's Kaleidoscope
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—Haunted Studio
11.00—CBC News

VENDREDI, 30 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Les écoliers en vacances
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Propos sur le Théâtre
8.00—Coup d'oeil sur le passé
8.15—Petites médisances
8.30—Interurbain
9.00—C'est la loi
9.30—Long métrage
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
6.35—To-Night on CBMT
6.40—Weather Report
6.45—CBC TV News
7.00—Mr. Wizard (Children's film)
7.30—Living
8.00—Guess my Story
8.30—Times Square Playhouse
9.00—Stock Car Races
9.30—Campbell Sound Stage "Good of His Soul" with: Thomas Mitchell, John Beal Rosemary DeCamp
10.00—Ottawa Talks
10.30—Toronto Musical
11.00—British Empire and Commonwealth Games — Opening Ceremonies
12.00—CBC News

SAMEDI, 31 JUILLET

CBFT — Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Ecran des Jeunes
6.00—Mire et musique
7.25—A l'affiche ce soir
7.30—Télé-Journal
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Conférence de Presse
8.30—De tout un peu
9.00—Chacun son métier
9.30—Long métrage
11.00—Bulletin de nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT — Channel 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.55—To-Night on CBMT
5.00—Children's Corner
6.30—On the Spot
6.45—CBC TV News
7.00—Film
7.30—Tzigane
8.00—The Stage Show
9.00—Doug. Fairbanks Presents
9.30—CBMT Feature Film
11.00—British Empire Games - Report
12.00—CBC News.

Radiographie des poumons

La Ligue Antituberculeuse de Montréal, Inc. invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées:

COMTE DE L'ASSOMPTION-MONTCALM

Mardi, 27 juillet: **L'Assomption,** (Hôtel de Ville, Poste de Pompiers) 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Mercredi, 28 juillet: **St-Paul L'Ermite,** (Couvent, salle de récréation), de 2 h. à 5 h. p.m. et 7 h. à 9 h. le soir.

Jeudi, 29 juillet: **Charlemagne** (Salle paroissiale) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Vendredi, 30 juillet: **Lachenaie,** (Couvent, salle de récréation) de 10 h. à 12 h. a.m. et de 2 h. à 4 h. p.m.

COMTE DE TERREBONNE

Mardi, 27 juillet: **Ste-Anne des Plaines** (Ecole du Christ-Roi, Salle de récréation) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Mercredi, 28 juillet: **Rosemère,** (Ecole Ste-Françoise Cabrini, Salle de récréation) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Jeudi, 29 juillet: **Ste-Sophie** (Salle paroissiale) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Vendredi, 30 juillet: **St-Janvier,** (Salle paroissiale) de 10 h. à 12 h. a.m. et de 2 h. à 4 h. p.m.

COMTE DE LABELLE

Mardi, 27 juillet: **Mont-Laurier,** (Ecole St-Eugène) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Mercredi, 28 juillet: **Val Barrette,** (Ecole des Garçons) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Jeudi, 29 juillet: **Lac du Cerf,** (Salle paroissiale, sous-sol) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Vendredi, 30 juillet: **Notre-Dame du-Laus,** (Salle paroissiale) de 10 h. à 12 h. a.m. et de 2 h. à 4 h. p.m.

Mardi, 27 juillet: **Lac des Iles,** (Ecole No 6, Village, salle de création) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Mercredi, 28 juillet: **Lac des Ecorces,** (Salle paroissiale) de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir.

Jeudi, 29 juillet: **Kiamika** (Salle paroissiale) 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir

Vendredi, 30 juillet: **Notre-Dame de Pontmain** (Ecole Notre-Dame, salle de récréation) de 10 h. à 12 h. a.m. et de 2 h. à 4 h. p.m.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute.

Chaque personne examinée recevra un rapport personnel.

Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen pulmonaire radiographique peut permettre de dépister non seulement les lésions de tuberculose au début, mais aussi les tumeurs, bénignes ou malignes, et certaines maladies du coeur.

Avis est donné que du 31 mai au 10 septembre, l'horaire d'été sera en vigueur à la Clinique de la Ligue 3446 avenue de l'Hôtel de Ville.

Durant cette période, la Clinique fonctionnera du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., le vendredi soir de 7 h. p.m. à 9 h. p.m., et le samedi matin de 9 h. à midi.

♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN

♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡♣◇♠♡

La donne d'aujourd'hui fut jouée au cours d'un championnat disputé entre équipes de quatre maitres-bridgeurs. Rien dans les enchères ou la marche du coup ne distingue ces experts de bridgeurs ordinaires. Jugez plutôt par vous-mêmes.

Donneur : Sud.

Tous vulnérables.

Nord
♠ A 7 5
♡ 7 6 4 3 2
◇ 8 3 2
♣ A 3

Ouest
♠ V 8 2
♡ 8
◇ D 10 7
♣ D V 10 9 8 4

Est
♠ D 10 9 6 3
♡ V 10
◇ 9 5 4
♣ R 7 5

Sud
♠ R 4
♡ A R D 9 5
◇ A R V 6
♣ 6 2

Les enchères à la première table se déroulèrent comme suit:

Sud	Ouest	Nord	Est
2—♣	passe	3-SA	passe
4—♡	passe	6—♡	passe
7—♡	tous passent		

Ouest entama de la dame de trèfle et le déclarant chuta de deux levées, car il ne put s'éviter la perte d'un carreau et d'un trèfle.

A l'autre table, Sud joua le coup à 6-coeurs et Ouest fit une entame malheureuse en jouant le huit de coeur. Alors, le déclarant fit défausser le mort du trois de trèfle perdant sur le quatrième carreau.



BON POUR LE SERVICE

Terence Morris était né aveugle. Après avoir subi quatorze opérations, on parvint à le faire voir, mais si peu qu'il doit porter des lunettes à verres grossissants et qu'il bénéficie, pour tous les transports, d'une carte d'aveugle.

Cette infirmité ne l'a pas empêché d'être déclaré "bon pour le service". Soldat, il fut puni pour être mal rasé, puni pour mal tirer. "Quatre semaines d'enfer", dit Morris quand il parle de son temps passé sous les armes. Car, malgré tout, les majors se sont finalement rendu compte qu'ils s'étaient trompés et ont décidé de le réformer... Il est vrai que le ministère de la Guerre anglais leur avait signalé qu'ils "avaient commis une effroyable erreur". L'opinion ne leur est pas tendre .. les accusant de ne pas avoir vu plus loin que le bout de leur nez.

POUR ACQUIT

Débutante au cinéma, une jeune starlett a reçu son premier chèque. Lorsqu'elle se présente au guichet de la banque, l'employé, après avoir tourné et retourné le chèque, déclare.

—Tel que, je ne puis vous le régler.

—Ah Pourquoi?

—Il n'est pas acquitté. Il faut que vous l'acquittiez au verso.

Deux minutes après, elle revient au guichet, présente le chèque et le caissier lit au dos: "Mille mercis. Bien à vous, Jeannette." **Jean RIGOLE**

—Moi, je crois que c'est quelqu'un d'important.

PROGRAMMES DE RADIO

MARDI

CHLP
p.m.
5.00—Nouv.-Carr. de la ch
6.00—Revue et sport
6.15—Carr. de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le Rosaire
7.15—Mélodies
7.30—Tango
7.45—Orchestre
8.00—Accordéon
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Baseball ou musique
10.15—Nouvelles
10.30—Votre vedette
10 50—Sport
11.00—Danse à Montréal
12.55—Nouvelles

CKAC
p.m.
5.00—Nouv. - Mélodies
5.45—Emile Duval
6.00—Bonnes nouvelles
6.15—Sports
6.30—Nouv de chez nous
6.45—Concert familial
7.00—Crois. chapelet
7.15—Méditations
7.30—Chansonnettes
7.45—Kiosque à musique
8.00—La louve
8.15—A l'ombre
8.30—Ici Québec
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Théâtre RDF
10.00—Nouv., Danse à Qué.
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Sports, Molson
11.15—Chanteur
11.30—Orchestre
Minuit — Nouv. et orch.

CBF
p.m.
5.00—Les malades
5.30—Sous la mer
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouv. - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Orchestre
7.00—Actualité
7.15—Garde à vous
7.30—Lettre de mon moulin
7.45—Confidentiel
8.00—Les Pasquiers
8.30—Concert
9.30—Conte
10.00—Nouvelles
10.15—Causerie
10.30—Récital
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

CFCF
p.m.
5.00—News, W. swing
5.30—Pabble from Pluto
6.00—Here's Charlie
6.45—Here's Charlie
7.30—Deegan's diary
7.45—Make mine melody
8.00—Playhouse
8.30—Concert
9.30—Albert Platz
10.00—Court of opinions
10.30—Dancing party
10.45—Sports
11.00—News & Bud's Place
11.30—Bud's place

CKVL
p.m.
5.00—Chansons
5.55—Nouvelles
6.00—Chansonnettes
6.30—Chansonnettes
7.00—Chansonnettes
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Claudine
8.30—Fiesta
8.55—Nouvelles
9.00—Willie Lamothe
9.15—Rolland Legault
9.30—Paris swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris swing
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes et Hit P.
11.55—Nouvelles
Minuit Musique

CBM
p.m.
5.00—Artists of today
5.15—Howdy Doody
5.45—Children's program
6.00—Nouv. - Sports
6.15—Interlude
6.30—At home
7.00—Roundup
7.15—Barney Potts show
7.30—4 gentlemen
7.30—Joyce Sullivan
8.00—This is radio
8.30—Let's make music
9.00—Fighting words
9.30—Travelling light
10.00—News
10.15—Canadiana
10.30—Leicester Square
11.00—Chico Valle
11.30—Rhythm

CJAD
p.m.
5.00—News - Ballroom
5.15—Ballroom
6.00—News - Ballroom
6.35—Ballroom
7.00—News - G. Stars
7.15—Curt Massey
7.30—E. Fisher
7.45—Sports
8.00—Crime classics
8.30—Dr. Kildare
9.00—The Cobbs
9.30—My friend Irma
10.00—News-Tunes & talent
10.30—News - F. Flanagan
10.45—Nocturne
11.00—News - Sports
11.15—Symphonie

MERCREDI

CHLP
a.m. (1410)
6.50—Ouverture
7.00—Revue métropolitaine
7.45—Nouvelles - Sports
8.00—Offrande au S.-Coeur
8.15—Revue métropolitaine
8.55—Nouvelles
9.00—Mme Bonjour
9.55—Nouvelles
10 00—Au bal musette
10 15—Canzone
10.30—Vedettes canadiennes
10.55—Nouvelles
11.00—Heure féminine
11.55—Nouvelles
p.m.
12.00—Heure féminine
1 00—Radio-journal
1 05—Heure féminine
1.55—Nouvelles
2.00—Mélodies
2.55—Nouvelles
3.00—Mélodies mag.
3.55—Nouvelles
4 00—Radio Notre-Dame
4.30—Thé dansant
5.00—Nouvelles
5.05—Carrefour de la ch.
6 00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosaire
7.30—Echo d'outre-mer
8.00—Chanson du souvenir
8.30—Ronde d'amour
8 55—Nouvelles
9.00—Baseball ou musique
10.15—Nouvelles
10.30—Union nationale
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.50—Nouvelles

CKAC
a.m. (730)
6.00—Messe du jour
6.30—Réveil
7.00—Actualités
7.15—Guy Darey
7.30—Les sports
7.45—Oratoire St-Joseph
8.00—Nouvelles
8.05—Emile Dorval
8.15—Louis Bélanger
9.00—Actualités
9.05—Cinq à cinq
9.10—Emile Genest
9.45—Cherchez, vous trouv
10.00—Actualités
10.05—Bons voisins
10.35—Casino de la ch.
11.00—Actualité
11.05—Casino de la chanson
12.00—Nouvelles
12.05—Table tournante
12.30—Orgue et piano
12.45—Beaux jours
p.m.
1.00—Nouvelles
1.15—Fleurs musicales
1.30—Rythme du jour
2.00—Nouv. & vedettes
2.45—Chansons d'amour
3.00—Actualité
3.05—Matinée
3.50—Ce que je pense
4.00—Actualité
4.05—Evénements sociaux
4.30—Mélodies
5.00—Actualité
5.05—Mélodies
5.50—Emile Dorval
6.00—Bonnes nouvelles
6 15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert
7.00—Le rosaire
7.15—Méditations
7.30—Ch. françaises
7.45—Colette et Roland
8.00—La louve
8.15—A l'ombre
8.30—Scène tournante
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Esquisses musicales
10.00—Nv. & danse à Madrid
10.30—Jeunesse '54
10.45—Nouvelles
11.00—Sports
11 15—Sérénades
11.30—Orchestre
12.00—Divers

CBF
a.m. (690)
7.00—Nouvelles
7.05—Opéra de 4 sous
8.00—Radio-Journal
8.15—Elévations matutin.
8.30—Rythmes
9 00—Nouvelles
9.05—Comptoir du disque
10.00—Cab des ondes
10.15—Femina
10.30—Cabaret des ondes
11.00—Francine Louvain
11.15—Foire aux disques
11.30—Chansonnettes
p.m.
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue Principale
12 30—Réveil rural
1.00—Quelles nouvelles?
1.15—Radio-Journal
1.30—Tante Lucie
1.45—Dernier mot
2.00—Face à la vie
2.15—Maman Jeanne
2.30—Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canad.
3.00—Maria Chapdelaine
3.15—Chansonnettes
3.30—Ch.-d'oeuvre de la m.
4.30—Ryth. & chansons
5.00—Les malades
5.30—Sous les mers
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Piano
7.00—Actualité
7.15—Garde à vous
7.30—Les collégiens
7.45—Confidentiel
8.00—Boites à chansons
8.30—Histoires extraordinaires
9.00—Orchestre
10.00—Nouvelles
10.15—Conférence
10.30—Piano à 4 mains
11 00—Adagio
11.30—Fin du jour

CFCF
a.m. (600)
6.00—News
6.05—Sinclair Show
7.00—News
7.15—Sinclair Show
8.00—News
8.05—Sinclair Show
9.00—News
9.05—Breakfast Club
10.00—News
10.05—Charlie Fair
10.45—Neighbor club
11.15—Red Skelton
11.45—Musique
p.m.
12.00—News
12 05—When a girl marries
12.30—Brighter day
12 45—Perry Mason
1.00—News
1.05—C. Wallace
1.15—Time out
1.30—Guiding Light
1.45—Dr. Malone
2.00—News & music
2.15—Ted Malone
2.30—Martin Block
4.00—News
4.05—Playhouse
4.30—High Time
5.00—News
5.05—Western Swing
6.00—Here's Charlie
6.30—News
6.45—Here's Charlie
7.30—R. Gilmore
7.45—Make mine melody
8.00—Helping hand
8.15—I spy
8.30—Frontier town
9.00—Sammy Kaye
9.30—Concert
10.00—The world we live in
10 30—Incredible but
10.45—Sports
11.00—Nouvelles - Sports
11.10—Peter Barry
11.30—Bud's Place

CKVL
a.m. (980)
6.00—Aux fermiers
6 15—Prière
6.30—Aux fermiers
6.55—Nouvelles
7.00—On prend le café...
7.00—On prend le café...
7.55—Nouvelles
8.00—Messieurs-dames
8.55—Nouvelles
9.00—Roger Baulu
9.55—Nouvelles
10.00—Les entrevues
10.15—Chantez avec...
10.55—Nouvelles
11.00—Parade de la ch. fran
11.55—Nouvelles
p.m.
12.00—Parade de la ch. fran.
12.55—Nouvelles
1.00—Parade de la ch. fran.
1.55—Nouvelles
2.00—Hits on Parade
2.55—Nouvelles
3.00—For the asking
3.55—Vie sociale
4.00—Music hall
4.05—Music hall
4 30—Parade de la ch. fran.
4.55—Nouvelles
5.00—Chansonnettes
5.55—Nouvelles
6.00—Par de la chans.
6.30—Par. de la chans.
7.00—Chansonnettes
7.55—Nouvelles
8.00—Secrets de la vie
8.30—Les tourtereaux
8.55—Nouvelles
9.00—Heure du Coke
9 30—Paris Swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris Swing
10.30—Dernière édition
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes
11.05—Hit Parade
11 55—Nouvelles
12.00—Musique

CBM
a.m. (940)
7.00—Nouvelles
7.05—Concert Corner
7.30—Nouvelles
7.35—Concert Corner
8.00—Nouvelles
8.05—Interlude
8.15—Dévotions
8 30—Fanfare
9.00—Musique
9.45—Light and lyrical
10.15—Kindergarten
10 30—Maud Ferguson
10.45—Song Shop
11.00—Road of life
11 15—Rosemary
11.30—Panorama
11.45—Laura Ltd
p.m.
12.00—Nouvelles BBC
12 15—Aunt Lucy
12 30—Emission rurale
1.00—Nouvelles
1.15—Elwood Clover
1.45—Musique
2.00—Musique
2.15—Matinée
3.00—Guiding light
3.15—Ma Perkins
3.30—Pepper Young
3.45—Right to happiness
4.00—Play it safe
4.30—Encores
5.00—Today's composer
5.15—Howdy Doody
5.30—Kerry Wood
5.45—In Banff
6.00—Nouvelles - Sports
6.15—Interlude
6.35—Carousel
7.00—Roundup
7.15—Wednesday night
7.30—Orchestre
8.00—A village wooing
9.00—Orchestre
10.00—News
10.15—Récital
10.30—Poetry I like
11.00—Musique de Mozart
12.00—Nouvelles

CJAD
a.m. (800)
7.05—Musical clock
8.00—News
8.15—Musical clock
8.30—News
8.35—Musical clock
9.00—News
9.05—Fifty a day
9.15—Kihl & crumpets
10.00—News & ballroom
10.05—Hope for ladies
10.30—Ballroom
11.00—News
11.05—Mail bag
11.30—House party
11.45—Widder Brown
p.m.
12.00—News
12.05—Our times
12.45—Our gal
1.00—News
1.05—Lads & lyrics
1.30—Hayes show
1.45—Art. Godfrey
2.00—News
2.05—Memo
2.15—Mrs. Burton
2.30—Party line
3.00—News
3.05—Hour of stars
4.00—News
4.05—Club 800
4.45—Who am I?
5.00—News
5.05—Ballroom
6.00—Nws & Ballroom
7.00—G. Stars
7.15—Ballroom
7.30—Curt Massey
7.45—Sports
8.00—Gangbuster
8.30—Make mine memories
9.00—Night watch
9.30—Escape
10.00—News
10.05—Tunes & talent
10.30—The way I see it
10.45—Ernie Show
11.00—News - Sports
11.15—Symphonie
11.45—Nocturne

Au congrès des hebdomadaires

"La culture et le fait français ont droit de cité dans tout le pays"

(M. Gérard Légaré)

WINNIPEG — Pour la deuxième fois dans son histoire, l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada tient son congrès annuel hors des limites de la province de Québec.

L'Association veut, par ce geste, affirmer avec plus d'éclat son caractère national.

C'est ce que déclarait, samedi soir, M. Gérard Légaré, président de l'Association et orateur principal au banquet officiel qui eut lieu en la salle de bal de l'hôtel Fort Garry à Winnipeg.

150 DELEGUES

Le banquet, offert par l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, clôturait brillamment la première journée des assises du 22e congrès annuel de l'Association tenu à Winnipeg-St-Boniface auquel prennent part 150 délégues de l'Est représentant quelque 55 hebdomadaires de langue française.

A OTTAWA

"Il n'y a pas encore un an, nous avions le plaisir de nous réunir à Ottawa pour notre 21e congrès annuel. Ce fut un événement heureux et hautement loué. A ces mêmes assises fut prise la décision de tenir notre 22e congrès au coeur même du pays, dans cette région des blés d'or, parce que les membres de notre Association croyaient alors, parce qu'ils croient encore et parce qu'ils continueront de croire que la culture et le fait français n'ont pas droit de cité qu'au Québec, mais dans tout le pays", affirma M. Légaré.

Les congressistes furent témoins de spectacles à saveur typiquement de l'Ouest. Au déjeuner de samedi offert par la compagnie Imperial Oil, où l'on remarquait à la table d'honneur les RR. PP. Léo Lafrenière, O.M.I., rédacteur en chef de "La Liberté et le Patriote" de Winnipeg, et J. Patoine, O.M.I., directeur de "La Survivance", d'Edmonton, MM. W.-A. Moorhouse, de la compagnie Imperial Oil; Lionel Bertrand, M.P., secrétaire-trésorier de l'Association des Hebdos; Don Campbell, gérant des ventes de la compagnie Imperial Oil pour le Manitoba; Aimé Gagné, 2e vice-président; Raymond Douville, 1er vice-président; L. Scott, de la compagnie Imperial Oil; Gérard Légaré, M.P., président de l'Association; S. H. le maire Garnet Coulter, de Winnipeg; ainsi que Mes G. Coulter, L. Bertrand et A. Gagné. Ce fut le chef Boniface Guimond, de la réserve indienne de Fort Alexandre, Man., qui souhaita la bienvenue aux congressistes, en saulteux. Le chef Guimond avait revêtu, pour l'occasion, son pittoresque costume indien et ses plumes d'aigle. A l'issue du déjeuner, il reçut les délégués, au nom de "La Liberté et le Patriote", "membres à vie de la Société Loyale des Emules du Sieur J.-B. de l'Aviron-qui-nous-mène et du clan est de la tribu des Buffalos-qui-regardent-vers-l'ouest".

M. Don Campbell, gérant des ventes de la compagnie Imperial Oil pour le Manitoba, offrit ses hommages aux congressistes et Mme Garnet Coulter, en l'absence de S. H. le maire qui avait dû quitter le diner plus tôt, leur a souhaité en français la bienvenue au nom des citoyens de Winnipeg. M. Gérard Légaré, président de l'Association, se fit le porte-parole des délégués de l'Est pour remercier la compagnie Imperial Oil de sa généreuse hospitalité à la réception et au déjeuner, et Mme Coulter de son "bijou de discours". M. Bernard Brouillet, de Montréal, agissait comme hôte au nom de la compagnie.

La "Jade Room" de l'hôtel Fort Garry où les invités dégustèrent de la laquaiche de l'Ouest, était pavoisée des drapeaux britannique et du Québec.

ELECTION

L'assemblée générale annuelle de l'Association suivit immédiatement le déjeuner. Les directeurs dont les noms suivent furent élus au nouveau bureau de direction: Lionel Bertrand, de **La Voix des Mille-Iles**, de Ste-Thérèse; et Adrien Bégin, de **La Tribune** de Lévis; Raymond Douville, du **Bien Public**, des Trois-Rivières; Aimé Gagné, du **Lingot**, d'Arvida, Albert Wallot, du **Progrès** de Valleyfield, et Gérard Brady, de **L'Homme Libre**, de Drummondville.

BANQUET

Samedi soir en la salle de bal du Fort Garry eut lieu le banquet officiel de l'Association des Hebdomadaires de langue française. Nous remarquions à la table d'honneur: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, les RR. PP. J. d'Auteuil Richard, S.J., Léo Lafrenière, O.M.I., de "La Liberté" et le "Patriote", et Trudeau, O.M.I., du Vicariat Apostolique du Keewatin, MM. Duferin Roblin, M.A.L., député conservateur de Winnipeg et chef de l'opposition J.-B. Rollit, assistant du président de l'Université de Manitoba, le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, Georges Aguesse, directeur du service de presse à l'Ambassade de France, invités d'honneur; MM. Adrien Bégin, Aimé Gagné, Gérard Brady, Conrad Boisvert, Roland Couture, gérant du poste CKSB de St-Boniface, Roch Lefebvre; Mmes C. Boisvert, A. Gagné, A. Bégin, R. Couture, G. Brady, J. B. Rollit et Mlle Marie Tétreault. M. Gérard Légaré, M.P., président de l'Association, agissait comme hôte.

M. GERARD LEGARE

Après avoir noté que c'était la deuxième fois que les assises du congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires de langue française se tenaient hors du Québec, M. Gérard Légaré, M.P., député fédéral de Rimouski, l'orateur invité au banquet, précisa que l'Association des Hebdos tenait à venir rendre hommage "à un des membres les plus valeureux et les plus méritants de la presse hebdomadaire". Vous avez tous reconnu, ajouta-t-il, "La Liberté et le Patriote" dont la haute réputation s'est depuis longtemps étendue du Pacifique à l'Atlantique. Il n'est pas qu'un relais de l'esprit du Québec, il est un soleil ardent qui réchauffe les coeurs de tous les patriotes de ce coin du pays et qui apporte au Québec la preuve irréfutable de notre solidarité française".

L'orateur dit ensuite que cette heureuse occasion procure aux membres l'avantage de connaître ce coin de terre et de rencontrer des frères canadiens-français. Il exprima, au nom de l'assemblée, son admiration envers les créateurs et les continuateurs du fait français dans ce coin du pays.

Reprenant le thème énoncé au début, à savoir "que le fait français a droit d'existence partout au pays", M. Légaré insista sur le fait que si l'Anglo-Canadien a le droit de se sentir chez lui au Québec, de même avons-nous le droit d'éprouver que cette nation si riche de ressources de toutes sortes est communément nôtre. Même si l'Acte d'Union de 1841 a proscrit le français comme langue officielle, il n'en a pas interdit l'usage. Ce fait a été maintenu tout au long de notre histoire. Depuis, la proscription de l'Acte d'Union fut abolie par le Parlement de Londres et les deux langues officielles du pays rétablies sur un pied d'égalité. "S'il est vrai que l'histoire est un facteur déterminant", comme l'a écrit André Siegfried, "nous avons raison d'espérer que bientôt cesseront les dernières résistances à l'acceptation et à la consécration du fait français au pays".

L'orateur évoqua ensuite le miracle de la survivance française au



M. Gérard LEGARE

Canada. Les Canadiens français auraient pu, à l'instar de plusieurs autres groupes raciaux, évoluer en adoptant le mode de vie, les us et coutumes de leur entourage. Ils auraient pu ne conserver que des reliques de leur culture. Mais bien au contraire, ils sont restés attachés fermement à leur religion, à leur langue, à leurs lois civiles; ils ont formé une communauté distincte avec les caractéristiques qui sont bien à eux.

Les causes tangibles de cette survivance du Canada français, poursuivit le distingué journaliste, sont dues au désir de survivre du peuple et de ses chefs, ce désir de sauvegarder la culture française dans son cadre catholique en Amérique, dût-il en coûter n'importe quel prix.

La capitulation de 1760 a laissé aux vaincus le plein exercice de leurs droits fondamentaux, leur foi et leur langue, privilèges reconnus par le droit anglais. Dès les débuts du régime anglais, nous dit M. Légaré, le caractère biethnique de la nation s'est dessiné et s'est perpétué en même temps que se posait le problème de notre vie nationale. L'idée d'une nation indépendante s'est développée graduellement grâce aux échanges mutuels entre les Français et les Anglais. Comme l'a écrit un historien, "le Canada d'aujourd'hui est le fruit d'un mariage arrangé par les parents plutôt que fondé sur l'amour des conjoints, mais c'est un mariage qui exclut toute possibilité de divorce".

Le Canada, aujourd'hui, témoin de deux grandes races représentant des cultures, des langues, des religions et des aspirations différentes, s'édifiant en commun, est le lieu de rencontre où les tensions raciales sont de moins en moins grandes et tout indique qu'elles se relâchent. Nous parviendrons à la parfaite entente lorsque tous les Canadiens croiront suffisamment à la diversité pour que leur double culture puisse croître en liberté.

Le conférencier se fit ensuite l'interprète de l'assemblée pour exprimer son admiration envers le clergé dont les victoires en faveur de notre élément n'ont pas été le moindre apport à notre survivance.

M. Légaré aborda ensuite la question spécialisée de la presse et dit que le bilinguisme a pris naissance chez nous par les journaux. C'est par eux qu'il vit et qu'il se perpétuera.

Dans un court exposé de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, qui fut fondée en 1932 pour la défense des intérêts de ses membres, il expliqua que l'Association groupa pendant plus de 15 ans la plupart des hebdos du Québec. En 1949 elle s'affilia presque tous les hebdomadaires français du pays. Aujourd'hui, une centaine sur 127 en font partie.

Le journal est lu de nos jours par la masse, continua-t-il. Nos douze quotidiens et 127 hebdomadaires tirent à deux millions de copies. Dans une très grande majorité, les Canadiens voient, apprennent et pensent par leur journal. Son influence peut être très étendue sur le plan social, économique, politique et religieux au triple point de vue individuel, national et international sur chaque plan. Le conférencier élabora l'influence du journal dans chacune de ces activités humaines.

Il souligna d'une façon spéciale l'influence particulière de l'hebdomadaire. Les hebdomadaires sont lus dans la région relativement limitée du lieu où ils sont publiés. Ils renferment des pages d'intérêt local et exercent au sein de leur région une influence importante. Leur caractère est plus social, plus civique que la grande presse d'information, même s'ils ne négligent pas les nouvelles et les chroniques, parce qu'ils

(Suite à la page 17)

Votre horoscope aujourd'hui

Le BELIER ☆ du 21 mars au 20 avril

Du bon temps en perspective avec de joyeux copains. Une magnifique occasion de rendre service aux autres et de vous rendre service à vous-même.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Risques d'imprudences et de petits accidents. Rien de sérieux toutefois. L'ambiance est propice aux rentrées d'argent et aux petits avantages.

Les GEMEAUX du 21 mai au 20 juin

Promesses d'accords et de redressements. Vous aurez à prendre des mesures intelligentes et efficientes. Faites comprendre à chacun ses responsabilités.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

On cherchera peut-être à abuser de votre générosité. Sachez opposer le refus qui vous empêchera d'être dupe. N'abusez pas de votre résistance nerveuse.

Le LION du 23 juillet au 22 août

La révélation de vos projets cause une joie générale. Dites toute votre pensée. La flatterie vous répugne par ailleurs. Vous avez bien raison de ne pas en user.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

N'enviez pas ceux qui vous entourent. Si vous avez le goût de vous plaindre, songez aux malheurs d'autrui. Et vous verrez qu'après tout, il y en a de moins favorisés que vous.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Attendez-vous à quelque chose d'agréable. Le hasard fait bien les choses. Vous devrez réparer un oubli. Faites-le rapidement et discrètement. On appréciera votre geste.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

Les facteurs de la réussite pour vous sont votre bonne volonté et l'aide de ceux qui vous estiment. Vous connaissez vos capacités et vos fautes.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Une organisation vous sollicite. Ajournez votre décision. Réfléchissez jusqu'à demain. Cette affaire devrait vous rendre songeur. Demain, le décor sera changé.

Le CAPRICORNE du 22 décembre au 19 janvier

Semaine favorable aux opérations commerciales, aux voyages professionnels, aux initiatives audacieuses. Résistance pour les déprimés.

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

Ce matin, veillez à bien faire votre travail quotidien. Montrez de la déférence à l'égard de vos parents et de vos supérieurs. Votre popularité s'accroîtra dans la soirée.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Vous essuyez aujourd'hui des échecs et des rebuffades. Cependant vous pourrez contrebalancer bientôt cet insuccès si vous êtes courageux et persévérant.



La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
st imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-'atherine, Montréal, par la Compagnie de Publi-ation de "La Patrie" Limitée. Roland Dubois, Secrétaire - Trésorier, Téléphone : UN. 1 - 2701. Echange correspondant avec tous les différents ervices. Autorisé comme envoi postal de la leuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an $5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois .. 3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. : Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda ; Téléphone EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS : Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y. ; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill. ; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 27 JUILLET 1954

Le congrès religieux

par Roger DUHAMEL

Ville-Saint-Laurent est cette semaine le théâtre d'imposantes assises. C'est en effet dans cette municipalité de la région métropolitaine que se tient le congrès religieux canadien, groupant quelque 1,400 délégués venus de toutes les parties de notre pays. C'est l'occasion de souligner que le Canada compte plus de 60,000 religieux, dont environ 50,000 sont de langue française, et qui se répartissent ainsi: 45,000 religieuses (37,000 francophones et 8,000 anglophones) et 15,000 religieux (12,700 francophones et 2,300 anglophones), plus 6,200 frères enseignants. Ce sont là des effectifs qui soulignent éloquemment la ferveur des vocations dans la plupart des foyers canadiens-français.

Pendant ces journées d'études, dont les séances se tiendront à huis clos, les délégués s'appliqueront à creuser plusieurs sujets concernant directement l'orientation et la fécondité de leur vie religieuse. De prime abord, on peut s'imaginer que ce travail et cet effort de perfectionnement personnel ne concernent que très indirectement les laïcs. Il n'en est rien, puisque l'action des religieux s'exerce dans le monde et qu'elle sera d'autant plus efficace et rayonnante que les personnages ecclésiastiques auront pris le plus de soins pour se préparer à leur rôle de ferment dans la société.

Outre les thèmes touchant les différents aspects de l'approfondissement de la vie spirituelle, les congressistes auront à discuter des problèmes du recrutement et des formes contemporaines de l'apostolat. Malgré la générosité traditionnelle de notre peuple, qui n'a jamais refusé de donner ses fils et ses filles à l'Eglise, il n'en reste pas moins vrai que plusieurs communautés se plaignent que leurs cadres ne soient pas remplis, comme l'exigeraient les responsabilités qu'elles assument. Dans combien de centres, par exemple, regrette-t-on leur absence à la direction d'un hôpital ou d'une école! Les dirigeants ne peuvent suffire aux demandes qui leur viennent de toutes parts et il arrive que des évêques soient dans l'obligation de rechercher jusqu'en France de nouvelles maisons consentantes à s'établir chez nous.

Au sujet de l'apostolat, ce ne sont pas les problèmes à résoudre qui font défaut. Il y a surtout à considérer les impératifs de l'adaptation à des exigences nouvelles. Sans rien sacrifier de la rigueur des principes, il est possible et souhaitable que certaines méthodes s'assouplissent pour permettre aux religieux de mieux atteindre aux fins qu'ils poursuivent. C'est ce qu'on a compris à Rome où l'on s'efforce de donner satisfaction à des réclamations bien fondées. Lors d'une réunion récente des prélats français à Paris, on a pris note, par exemple, du fait que les communautés féminines éprouvent certaines difficultés de recrutement en raison du costume qu'elles imposent à leurs sujets. Est-il indispensable en effet que des jeunes filles désireuses de se consacrer à Dieu doivent porter des vêtements conçus il y a plusieurs siècles? Ce n'est là sans doute qu'un détail, mais il a néanmoins son importance.

Le congrès religieux de Ville-Saint-Laurent sera rehaussé de la présence de trois princes de l'Eglise; c'est assez dire tout l'intérêt que porte l'autorité religieuse à cette initiative. Il y aura les deux cardinaux canadiens, Leurs Eminences Paul-Emile Léger et James McGuigan, auxquels se joint pour la circonstance Son Eminence le cardinal Valerio Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des religieux à Rome et qui agira aussi quelques jours plus tard comme légat pontifical au congrès marial du Cap-de-la-Madeleine. Tous les catholiques du Canada doivent se réjouir de ces hautes manifestations de foi.

Les mots qui vivent

—Dès lors qu'un bien peut être accompli, ne regardons nullement à nos aises.

Mgr BOURGET

Rude coup au monde libre

par Alonzo CINQ-MARS

Le mystère qui entourait la fuite en Allemagne orientale d'Otto John, directeur de la Sûreté de la république de Bonn, est bel et bien éclairci. Cet homme n'a pas été enlevé par les communistes, comme les autorités de Bonn et les représentants des puissances occidentales d'occupation à Berlin l'ont d'abord prétendu. C'est volontairement qu'il a quitté son poste pour aller se mettre à la disposition des autorités du secteur soviétique de Berlin. C'est bien lui qui a prononcé à la radio de Berlin-Ouest une allocution qui a dissipé les derniers doutes sur sa fugue et sur les motifs qui l'ont inspirée. Les gens qui connaissaient sa voix et qui l'ont entendue à la radio l'ont parfaitement reconnue.

Il n'y a plus à en douter, Otto John est un transfuge et sa trahison est grave de conséquences non seulement pour l'Allemagne occidentale mais pour tout le monde libre. Il est en effet l'homme le plus en mesure de renseigner les autorités de l'Allemagne orientale et aussi celles de tous les autres pays du bloc soviétique sur l'identité, l'habitation, les agissements et les méthodes des agents secrets que les puissances occidentales y maintiennent. Le résultat de cette défection n'a pas tardé à se manifester. Il s'en est suivi une vague d'arrestations de ces agents. Le gouvernement de Bonn et ceux des grandes puissances occidentales devront réorganiser complètement leur réseau de contre-espionnage derrière le rideau de fer.

Détail à noter, Otto John s'est enfui peu de temps après son retour d'un voyage aux Etats-Unis où il était allé conférer avec les chefs de la *Central Intelligence Agency* dans le but apparent de coordonner le travail des agents de contre-espionnage de l'Allemagne occidentale avec ceux du gouvernement de Washington. Que de renseignements précieux il a pu ainsi obtenir et dont il peut aujourd'hui se servir contre les puissances occidentales!

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la radio, le transfuge a prétendu justifier sa conduite en disant que la politique suivie par le gouvernement de Bonn ne peut aboutir qu'à une impasse qui empêcherait à jamais l'unification de l'Allemagne. Tous les Allemands désirent certes voir cesser le partage de leur pays. En passant dans le camp soviétique, Otto John travaillera pour l'unification de l'Allemagne, mais selon le voeu des Russes, qui est de la soumettre entièrement au joug communiste.

Ce transfuge est donc évidemment un communiste. S'il ne l'était pas il y a quatre ans, quand le gouvernement de Bonn le nomma chef de son service de contre-espionnage après une enquête minutieuse sur son passé et avec l'assentiment des puissances occidentales d'occupation, il l'est sûrement devenu depuis ce temps, et il n'en est que plus dangereux. D'après une des dernières dépêches où l'on essaie d'expliquer sa défection, il souffrait de dépression nerveuse depuis quelque temps. Dans une autre dépêche, on prétend qu'il a été hypnotisé par le médecin communiste qui a fui avec lui. Autant d'hypothèses gratuites qui ne changent rien aux conséquences de cette tragique affaire.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Otto John a su choisir son temps pour passer en territoire communiste aussitôt après son voyage aux Etats-Unis où il a pu se renseigner à souhait sur l'organisation du contre-espionnage américain derrière le rideau de fer. Ce transfuge est maintenant en mesure de faire un tort considérable au monde libre.

Présence du Canada

Le gouvernement canadien a étudié ces jours derniers la demande qui lui a été transmise de Genève, l'invitant à participer à la commission dont la fonction sera d'assurer l'exécution fidèle de l'accord péniblement conclu au sujet de l'Indochine. Le Canada devra s'associer dans cette entreprise avec un pays neutre, l'Inde, et avec un pays communiste, la Pologne. Il sera le seul à représenter les nations libres; il se trouvera donc à devenir le porte-parole officiel de tous les membres de la coalition atlantique.

Le problème se pose de savoir si nous avons raison d'accepter ce qui ne peut être autre chose qu'une corvée, qu'une source de responsabilités additionnelles. Le Canada a déjà assumé de nombreux engagements; il est l'un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord; il est en liaison étroite avec les Etats-Unis pour la défense de notre continent; il s'est conformé à ses obligations vis-à-vis les Nations-Unies en participant à l'expédition de Corée où nous maintenons encore des troupes d'occupation. Tout cela est extrêmement coûteux; notre budget militaire, même en temps de paix, ne baisse jamais au-dessous de deux milliards de dollars. Et l'on pense qu'il y a un peu plus de quinze ans, on se scandalisait de crédits militaires s'élevant à $35,000,000 !

C'est pour toutes ces raisons que M. Lester Pearson, rentrant de Genève, s'est empressé de déclarer que le gouvernement canadien n'entendait pas adhérer à un pacte du sud-est asiatique, chaudement recommandé par nos voisins américains, cependant que les politiques britanniques préféreraient une répétition de Locarno. Les ressources financières et humaines du Canada ne lui permettent pas en effet de multiplier inconsidérément les engagements; mieux vaut s'acquitter en toute conscience des obligations déjà contractées, plutôt qu'ajouter à nos responsabilités, sans même savoir si nous serons en mesure de les assumer pleinement et d'y faire honneur.

D'autre part, quand on nous demande de surveiller les événements d'Indochine et plus particulièrement les élections qui doivent s'y tenir dans un avenir assez lointain, il nous paraît assez difficile de nous dérober. Notre abstention pourrait créer une détestable impression. Il ne s'agit pas en effet de participer à une opération préventive ou punitive quelconque; on nous demande simplement notre appui pour la sauvegarde de la paix dans une région qui a connu depuis si longtemps les ravages de la guerre. Notre attachement à la cause de la paix est bien connu; les circonstances nous obligent à en fournir un nouveau témoignage.

Cette tâche, nous pouvons l'accepter en y mettant certaines conditions, en l'entourant de toutes les garanties possibles. Il faut qu'il soit entendu d'avance que cette besogne de surveillance exclut dès le départ toute adhésion automatique au pacte actuellement en voie d'élaboration pour la région du sud-est asiatique. De même si un jour les événements tournaient au pire et que nous devions enregistrer une reprise des hostilités, l'action militaire de notre pays serait décidée à Ottawa, et non pas à Washington, à Londres ou à Genève; nous ne sommes pas les policiers du monde et le précédent de Corée ne doit pas obscurir cette vérité. Enfin, notre rôle en Extrême-Orient ne nous entraîne nullement à reconnaître le régime de Pékin; nous ne sommes pas en principe des adversaires de cette reconnaissance diplomatique, mais nous jugeons le moment inopportun.

Il semble que ce soit dans l'ensemble la pensée de nos dirigeants. C'est à la lumière de ces faits qu'ils entendent prendre une décision dont il est impossible de prévoir dès maintenant toutes les répercussions, une décision que nous n'avons pas souhaitée mais qui nous est imposée par les circonstances. Dans la dure lutte entreprise pour la paix du monde, le Canada est présent.

L'amende n'est pas une taxe

Au cours de la dernière session provinciale, le gouvernement a fait adopter une loi conférant des privilèges particuliers aux corporations municipales. Cette législation leur permet de garder pour elles-mêmes le produit des amendes imposées dans les limites de leur territoire pour les infractions commises contre les règlements de la circulation. Auparavant, ces sommes d'argent faisaient retour au trésor provincial. Le but de cette modification était tout simplement de favoriser la collaboration entre les municipalités, le gouvernement provincial et le public en général.

Si l'on en croit une déclaration faite par l'honorable M. Duplessis au cours de sa dernière conférence de presse, il se commettrait des abus dans certaines régions de la province. Le premier ministre demeure convaincu que le principe de la loi est excellent, mais il y a toutefois quelques municipalités qui entendent se prévaloir de cet avantage pour tracasser les automobilistes, pour décourager le tourisme et somme toute pour faire de l'argent. C'est pour éviter qu'il en soit ainsi à l'avenir que M. Duplessis a donné un solennel avertissement, annonçant son intention d'abolir ce pouvoir de perception, si les abus ne cessent au plus tôt.

Pour notre part, nous avons la conviction que la province a eu raison de remettre aux municipalités le soin de percevoir et de conserver les amendes imposées dans le ressort de leur juridiction territoriale. Mais il ne faudrait pas que certains conseils municipaux fissent preuve d'un zèle intempestif qui s'exprimerait par des manifestations déplaisantes de cupidité et d'âpreté au gain. Il est toujours mauvais qu'une amende, qui n'est au fond qu'une sanction pour un délit, soit envisagée comme une taxe déguisée. C'est un principe administratif entièrement malsain, puisqu'il aboutit à considérer que les offenses commises sont une source de revenus et un excellent placement. C'est fausser l'esprit d'une législation.

Nous osons croire que la menace justifiée du premier ministre suffira à faire entendre raison aux municipalités qui ont tendance à mettre les automobilistes en coupe réglée. Nous ne voulons pas innocenter ces derniers et nous savons qu'un certain nombre d'entre eux doivent accepter les conséquences de leur négligence ou de leur culpabilité. Ce n'est pas une raison pour les persécuter indûment, pour les embarrasser sans cesse par des mesures tâtillonnes et mesquines. Que les municipalités n'oublient jamais que les voyageurs de passage contribuent à faire prospérer leurs différentes entreprises commerciales. Cela suffit amplement sans qu'ils aient au surplus à acquitter un impôt immérité.

Paroles de la Bible

— Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin que lorsqu'elles viendront à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. (Le 16, 9 — Ev. de la messe du 8e dim. après la Pent.) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

En marge de l'actualité

Les chauffeurs de taxi en cage

(par Marcel BLOUIN)

Les autorités policières de Toronto ont décidé de mettre les chauffeurs de taxi en cage. Selon une récente dépêche de la Presse Canadienne, à partir du 1er janvier 1955, les chauffeurs de taxi de la ville-reine seront isolés dans leurs voitures : une cloison en plastique les séparera de leurs clients qui n'auront plus droit de s'asseoir sur le siège avant, près du chauffeur encagé.

Un siège nouveau genre, faisant face à la banquette arrière, sera installé dans tous les taxis de Toronto. La cloison de plastique devra avoir un quart de pouce d'épaisseur et une solidité éprouvée. Une ouverture sera pratiquée dans cette cloison afin de permettre les échanges verbaux d'usage entre le chauffeur et ses voyageurs. La conversation sera rendue possible grâce à un tube acoustique qui passera par l'ouverture susmentionnée.

En décrétant ces mesures, les autorités policières ont souligné que les chauffeurs de taxi avaient grand besoin de protection contre les voleurs et les forts-à-bras qui souvent profitent de la solitude du chauffeur pour lui enlever son argent et parfois l'assommer.

Voilà un règlement qui serait sans doute bienvenu à Montréal. Nous nous souvenons tous des déplorables tragédies survenues au cours des derniers mois et qui n'auraient certainement pas eu lieu si les chauffeurs de taxi avaient été mieux protégés. Deux hommes ont été assassinés, un autre a été conduit jusqu'à Chicoutimi sous la menace d'une arme, plusieurs autres ont été victimes de vols à main armée. Les faits commandent l'établissement de mesures de sécurité.

Plusieurs villes, d'ailleurs, ont adopté le système des cloisons isolant les chauffeurs de taxi. Et nous avons déjà connu, dans la métropole même, ces voitures cloisonnées : il nous faudrait y revenir, car le métier de chauffeur de taxi est en voie de devenir le plus dangereux et le plus précaire qui soit.

Les cloisons offrent un autre avantage : celui de l'intimité. Quand une personne décide de faire une course en taxi, elle ne tient pas nécessairement à se faire casser les oreilles par un chauffeur intarissablement bavard. La plupart des chauffeurs ont assez de courtoisie et de tact pour se taire quand le client ne manifeste pas le désir de poursuivre une conversation. Mais il en est malheureusement qui vous font subir un véritable supplice en vous entretenant de leurs petites misères de famille et de leurs dernières aventures de pêche.

D'autre part, quand deux personnes montent dans un taxi, elles doivent bien souvent se retenir de converser en présence du chauffeur. Les cloisons assureraient une suffisante intimité aux clients qui pourraient parler sans crainte d'être entendus d'un tiers.

Plusieurs autres bonnes raisons, qu'il serait trop long d'énumérer, militent en faveur de l'installation règlementaire des cloisons dans les taxis. Une telle mesure obligerait sans doute les propriétaires à faire quelques déboursés mais ils seraient vraisemblablement bien payés de retour.

ANCIENNE MISSION

Une mission pour les Indiens Micmac a été établie en 1745 à Restigouche, dans le comté de Bonaventure, province de Québec.

Lettre de Genève

Après la paix du 20 juillet

(De notre envoyé spécial, DOSTALER O'LEARY)

GENEVE, 20 — Victoire pour la Paix ! C'est le grand cri qui retentit maintenant sur les bords du Leman. Mais victoire, aussi, pour la diplomatie française dont le nouveau président du Conseil, M. Mendès-France, a renouvelé la forme et les moyens.

Depuis plus de 72 heures, le Genève des diplomates et des journalistes vivait dans une atmosphère enfiévrée de grande tension. C'était un va-et-vient continu entre le Palais des Nations, la Maison de la Presse (où il n'y a décidément plus rien à obtenir) et les abords des villas des Grands. Les ministres eux-mêmes sillonnent la ville dans de grandes voitures noires de marque américaine (même les Russes et les Chinois), sur le devant desquelles flotte un petit fanion de leur pays, qui filaient, précédées d'au moins deux gardes spéciaux en motocyclette. L'on ne voyait plus personne, si ce n'est dans la rapidité d'un coup de vent.

Les journaux genevois de ce matin et ceux de Paris qui viennent d'arriver, ont tous à peu près le même titre : "Signature imminente de la paix en Indochine". Mais à 16 heures, rien n'était encore officiellement acquis... Et soudain, la nouvelle se répandit avec la vitesse, c'est bien le cas de le dire cette fois, d'un éclair. On s'y attendait, on y était préparé, on en savait déjà la teneur... néanmoins, elle eut son effet de surprise heureuse. Cette paix d'Indochine, on l'espérait déjà à la seconde même où elle nous était annoncée, allait maintenant servir de départ au grand règlement général. Car, en somme, on peut le dire sans pour cela jeter de note pessimiste dans l'euphorie générale, elle n'est qu'une étape. "Le Monde" coiffe du titre : "Après l'Asie, l'Europe", son maitre-article d'aujourd'hui.

Et c'est tellement ça ! On n'arrivait à rien, parce qu'on voulait tout régler en même temps. Avec méthode et une logique toute cartésienne, M. Mendès-France a tenu à analyser, dans le sens le plus complet du mot, la situation qu'il trouvait à son arrivée au pouvoir. Malgré les criailleries de par et d'autre, il ne se laissait pas détourner de son premier objectif. La guerre indochinoise, au 30 juin, avait déjà coûté à la France près de 100,000 hommes, officiers et soldats, tués ou disparus : ces 100,000 hommes, c'était la fleur de sa jeunesse, dont les officiers tombaient au rythme de plus de 500 par an: une promotion de Saint-Cyr. Sur le plan financier la France seule avait dû payer 2,385 milliards de francs ($6.8 milliards) des 3,000 milliards de francs ($8.5 milliards) que la guerre avait coûtés depuis 1945: ces chiffres démentissent ceux qui affirment que le poids financier de cette guerre était entièrement à charge des Etats-Unis. Il fallait donc arrêter d'abord cette saignée si on voulait que la France puisse jouer le rôle que ses alliés eux-mêmes lui avaient dévolu.

Maintenant la C.E.D.! Mais, même sérié, le problème n'en est pas pour cela résolu automatiquement. Pour que cette paix soit contagieuse, selon l'expression d'un journal suisse, il ne faudrait pas se raidir du côté occidental et se comporter comme s'il s'agissait d'un mal à éviter. Il apparait déjà que cette seconde phase de la Conférence de Genève a résolu l'Entente cordiale. A l'égard de l'Europe, ce qui n'est pas forcément à l'égard de la formule actuelle de la C.E.D., l'Angleterre semble prête à vouloir accepter toutes ses responsabilités. La presse suisse ne voit pas autrement le reproche de sir Winston Churchill à M. Attlee de ne pas avoir accepté de prendre part à la C.E.D.; selon M. Churchill, la participation anglaise aurait peut-être permis d'arriver à une formule plus souple, qui eut été, aujourd'hui, d'un maniement plus facile. On y voit même la porte ouverte à de nouveaux pourparlers anglo-français à ce sujet.

Pour le moment, il faut se réjouir des résultats de Genève. M. Mendès-France apparait ici comme le grand homme de l'heure. Son action à permis à la France de reprendre l'initiative sur le plan international, ce qui ne lui était pas arrivé depuis la guerre. En reprenant ainsi sa position de grande puissance, la France a fait faire un pas énorme à la paix. Cela ne peut qu'accroitre son prestige et inciter ses alliés à prendre en sérieuse considération son point de vue de consolidation de la paix en Europe.

Octrois d'Ottawa pour des études sur l'arthrite

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, a annoncé que, selon les termes du programme de subventions pour la santé nationale, 12 subventions ont été accordées pour des recherches sur l'arthrite. Ces subventions se montent à environ $69,963 pour l'année du 1er avril 1954, au 31 mars 1955.

Les projets qui ont été approuvés sont destinés à subventionner des études scientifiques et cliniques, et le but de ces allocations est de permettre à ceux qui poursuivent ces recherches d'obtenir l'équipement spécial, les fournitures et les techniciens nécessaires pour assurer le succès de leur travail. La plupart de ces projets ont été inaugurés grâce à l'aide financière de la Société Canadienne de l'Arthrite et du Rhumatisme, et la Société peut tirer orgueuil du fait que le Département de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social en continuant à subventionner ce travail durant l'année courante, a reconnu son importance. Six de ces projets de recherches de Québec, sous la direction des médecins et professeurs suivants: professeur R. D. H. Heard, département de biologie, université McGill; docteur de Guise Vaillancourt, département de médecine, Hôtel-Dieu de Montréal; professeur Hans Selye, département de médecine expérimentale et de chirurgie, université de Montréal; docteur Léopold A. Long, Hôtel-Dieu de Montréal; docteur Louis G. Johnson, département de médecine, université McGill; professeur L. P. Dugal, département de physiologie, université Laval, Québec.

Le trésor de la Santé par le Dr. C.-A. Dean

Les pare-brise colorés

Un pare-brise coloré ou des verres fumés peuvent réduire grandement l'efficacité de la vision dans la conduite d'une auto la nuit. Le passage graduel de la lumière aux ténèbres exige une adaptation nouvelle des yeux. Ce processus d'adaptation est plus lent que la vitesse ordinaire d'une automobile. Si l'image se forme trop lentement dans l'oeil et retarde l'identification de l'objet, ce peut être une cause sérieuse d'accident. Les pare-brise colorés sont utiles dans le jour, en plein soleil, mais plutôt dangereux la nuit, et à plus forte raison les verres fumés.

Q. — Du fait que les fruits de la mer se vendent bon marché de ce temps-ci, mon frère en consomme beaucoup. Je lui ai dit qu'il s'affaiblirait en ne mangeant pas de viandes rouges. Qu'en pensez-vous?

R. — La viande rouge n'est pas indispensable à la diète. Les fruits de mer sont une excellente source de protéines et de certains minéraux. Pourvu que les autres éléments de la diète de votre frère soient bien équilibrés, il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur l'éventualité d'un affaiblissement général.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "La migraine", paraitra dans la "Patrie" de mercredi, 28 juillet.

Le maire Desmarchais a suspendu "son" chef de police pour la 3e fois

M. Hector Desmarchais, le maire réformateur de Ville Jacques-Cartier, a annoncé hier qu'il a suspendu son chef de police "pour la troisième fois en un mois", et a renvoyé cinq autres employés de la municipalité.

L'ancien contremaitre de la construction a dit qu'il est décidé à appliquer le programme de réformes qu'il avait promis au début de l'année, au cours d'une campagne électorale agitée.

M. Desmarchais, qui a été proclamé élu à la suite d'une nouvelle compilation des voix et l'a emporté sur l'ancien maire René Prévost, a précisé que le chef de police Marcil Ste-Marie a été suspendu jusqu'à ce que la Commission des affaires municipales du Québec ait approuvé son renvoi.

Ville Jacques-Cartier est sous la tutelle de la commission depuis que la municipalité a fait banqueroute en 1953.

M. Desmarchais a ajouté que l'inspecteur des bâtiments René Pelosse "a reçu avis de sa suspension", tandis que deux contremaitres des services de la voirie ont démissionné et que deux constables de la police municipale ont été limogés.

Le maire a dit qu'il allait se rendre à Québec en compagnie de cinq échevins afin d'aplanir les difficultés qu'il rencontre pour renvoyer des employés municipaux.

"Nous voulons avoir le droit d'engager et de congédier nos employés comme bon nous semble", a-t-il déclaré dans une entrevue. A quoi sert-il de tenir des élections municipales si nous n'avons pas ce pouvoir ?"

On a appris entre temps que M. Prévost a soumis à la Commission des affaires municipales une contestation des résultats des élections. Des personnalités de la commission ont déclaré qu'une enquête est prévue pour le mois de septembre.

Le maire Desmarchais prétend que le chef de police ne reçoit pas de salaire, depuis sa suspension, mais le chef a répliqué qu'il était bel et bien payé régulièrement comme les autres employés de la ville.

Le secrétaire-trésorier, M. J.-C. Desjardins ,a confirmé les dires du chef en affirmant que ce dernier avait reçu régulièrement son salaire, depuis sa suspension, et qu'il en sera ainsi à l'avenir, à moins que la Commission des affaires municipales n'approuve le renvoi du chef Sainte-Marie.



Le Courrier d'Annie

Q.—*Un jeune homme de vingt-cinq ans, qui depuis plusieurs années me promet le mariage, ne se décide pas à m'épouser et à légitimer notre enfant, né il y a trois ans. Il n'a même jamais consenti à me présenter à ses parents. J'ai tout fait pour l'aider à réaliser des économies; j'ai renoncé à des sorties qui m'auraient plu et me suis souvent privée de fantaisies qu'il désirait m'offrir. Malgré cela, et au lieu d'apprécier ce que je fais, il se montre de plus en plus autoritaire et jaloux, et me laisse entendre, depuis quelque temps, qu'il va se diriger vers un nouvel emploi dans une ville étrangère. En plus, je viens d'apprendre qu'il fréquente une autre jeune fille et a été vu plusieurs fois récemment en sa compagnie. Ma peine est indicible. Je m'affole et ne sais plus à qui recourir. Dites-moi, dois-je demander une fois pour toutes à ce jeune homme s'il a ou non l'intention de m'épouser, et dans la négative, rompre à tout jamais avec lui? J'hésite, car je l'aime, et le courage me manque.*

Un autre garçon, au courant de mes aventures, me témoigne de l'attention et serait prêt, je crois, à m'épouser, mais s'il allait plus tard me reprocher mon passé? Je crains d'ailleurs de ne pas l'aimer assez pour le rendre heureux.

Je vous demande de publier ma lettre pour que celles qui sont tentées de faire comme moi, sachent à quelles cruelles déceptions elles s'exposent. J'ai vingt-et-un ans.

REGRETS AMERS

R.—Vous avez certainement risqué le bonheur de votre vie en entretenant ces relations qui devaient fatalement vous amener un jour ou l'autre au point où vous en êtes. Il serait plus que temps de vous montrer ferme et énergique et de faire consentir l'homme qui vous traite en esclave à légaliser votre situation, dussiez-vous, pour cela, recourir à l'appui de sa famille en révélant les faits. Ne pourriez-vous en plus demander au curé de votre paroisse de vous aider à vous diriger et à retrouver du courage?

Si, après avoir tout essayé pour persuader l'homme que vous aimez de vous épouser, vous ne réussissez pas à le convaincre, il vous restera à le rayer de votre existence, à l'oublier. Et plus tard, si, en toute loyauté et après avoir bien réfléchi, vous croyez pouvoir répondre à l'affection de cet autre garçon qui offre honnêtement de vous associer à sa vie, vous pourrez peut-être, sans trop grands risques, vous orienter de ce côté.

Q.—*Auriez-vous l'obligeance de publier pour moi une recette domestique pour préparer le chocolat au lait devant être servi froid? Mes enfants raffolent de ce breuvage, et comme j'habite loin des centres, je ne puis me le procurer aussi souvent que je le voudrais.*

MERE DE FAMILLE

R.—Voici une recette de sirop au chocolat qui correspond je crois à ce que vous désirez: 5 carrés de chocolat non sucré, 2-3 de tasse d'eau chaude, 1 tasse de sucre, 2 oeufs légèrement battus.

Faire fondre le chocolat au-dessus de l'eau chaude; laisser tiédir. Ajouter le sucre à l'eau chaude et laisser refroidir. En brassant le sirop jusqu'à ce que le sucre soit parfaitement dissous, l'incorporer graduellement aux oeufs battus — à peu près un quart à la fois — et battre vigoureusement après chaque addition. Ajouter le chocolat de la même manière, puis continuer de battre le mélange encore une minute sur le feu, ou jusqu'à léger épaississement. Mettre dans une jarre, couvrir hermétiquement et placer au réfrigérateur. Ce sirop peut être gardé plusieurs jours. On emploie deux cuillerées à table de sirop au chocolat par tasse de lait. Cette recette fournit deux tasses de sirop de base, suffisant à 16 consommations.

Suggestions de Menus Pour la Semaine de la Salade

préparés par la

Section des Consommateurs - Service des Marchés

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA - OTTAWA

DÉJEUNER

Fruits citrins (oranges, pamplemousse) ou jus OU tomate ou jus de tomate

Céréales à grains entiers, sucre, lait ET pain grillé, muffins ou petits pains avec
fruits en saison: framboises, bleuets, prunes, gadelles, groseilles, mûres, cerises, pêches, melons, abricots

(selon la personne, l'âge, l'occupation, on peut ajouter du bacon, des oeufs, de la saucisse, de la viande froide, du fromage, du poisson de manière à répartir plus uniformément la quantité d'aliments nécessaire chaque jouf)

Jeudi 29 Juillet

Diner

Bouillon de légumes
Jambon chaud
Epinards cuits
Pommes de terre au four
Salade de chou cru haché garnie de tomates
Sauce à la moutarde
Fruits frais en gelée

Souper

Omelette farcie aux pois frais
Pommes de terre sautées
Concombre, radis, échalottes à la crème acidulée
Tarte aux bleuets

Vendredi 30 Juillet

Diner

Soupe aux pois concassés
Saumon au court-bouillon et béchamel au persil
Haricots au beurre
Pommes de terre bouillies
Salade d'épinards et de chou-fleur à la mayonnaise
Blanc-manger garni de framboises fraîches

Souper

Crème de céleri
Plateau estival: oeufs farcis, salade de pommes de terre, chou, carottes, céleri, tomates et sauce au goût
Cachette aux fruits

Samedi 31 Juillet

Diner

Soupe aux légumes
Foie rôti
Petits oignons braisé et tomates
Pommes de terre pilées
Céleri et radis croquants
Pouding au riz et sauce aux gadelles

Souper

Salade de poisson (dessert) garnis de légumes variés nappés de mayonnaise
Melon au miel

Dimanche 1er Août

Diner

Coupe aux fruits
Rôti de boeuf
Chou de Bruxelles et pommes de terre au four
Tomates et concombre sur laitue
Vinaigrette à la marjolaine
Crème glacée et biscuits secs

Souper

Jus de pomme
Jambon froid
Salade de pommes de terre et de concombre servie sur laitue et garnie de radis
Gâteau roulé à la gelée

Lundi 2 Août

Diner

Poule-au-pot (bouillie avec carottes, oignons, pommes de terre)
Laitue à la vinaigrette
Framboises et crème
Biscuits ou gâteau

Souper

Hors d'oeuvres: céleri, radis, échalottes
Casserole de légumes (desserte du diner) garnie de bacon
Tarte aux pommes vertes et fromage

Mardi 3 Août

Diner

Pain de viande et sauce aux fines herbes
Brocoli et petites pommes de terre à la hongroise (saupoudrées de paprika)
Salade verte et vinaigrette
Bleuets à la crème

Souper

Desserte de la poule-au pot en salade ou à la crème
Aspics de légumes sur laitue
Mayonnaise
Sorbet ou compote aux groseilles
Biscuits secs

Mercredi 4 Août

Diner

Bouilli à la canadienne
Betteraves et persil à la vinaigrette
Croustade aux framboises

Souper

Potage aux nouilles
Salade aux oeufs et aux légumes sur laitue mayonnaise
Pouding renversé aux pommes, fromage

Jeudi 5 Août

Diner

Soupe à l'oignon et croûtons
Pain de viande froid
Pommes de terre frites
Légumes crus assortis

Souper

Macédoine de légumes sur rôties au fromage
Céleri et radis croquants
Gâteaux chauds avec sauce aux petits fruits (groseilles, gadelles, etc)

ATTENTION! ATTENTION! Cette année les Economistes ménagères comme contribution à la Semaine de la Salade vous offrent une photographie de menus spéciaux contenant autant de salades que possible tout en observant les principes d'une diète bien balancée et en tenant compte des produits disponibles en quantité sur nos marchés.

Mme Amy Vanderbilt occupe ses loisirs

Une autorité sur les choses concernant l'étiquette, Amy Vanderbilt a célébré il y a quelques jours son 46e anniversaire de naissance. Elle est née à New-York et elle fait partie de la famille Vanderbilt connue aux Etats-Unis et en Europe pour sa fabuleuse richesse.

Jeune encore, Amy décida d'adopter une carrière; elle est bien connue comme l'auteur de "Livre complet sur l'étiquette".

Elle prétend qu'il n'y a rien de désuet dans les bonnes manières et le bon goût. Actuellement, Mme Vanderbilt travaille dans sa résidence de Westport, dans le Connecticut, à la rédaction de son prochain livre, qui s'adressera tout particulièrement aux jeunes Américains et leur dictera leur façon d'agir. L'étiquette est une chose que tout le monde, même les jeunes, se doit de connaître.

Elle nous confie avec un sourire que ses trois fils lui donnent des conseils pour écrire son livre; le plus jeune a trois ans et demi, et le plus âgé, 16 ans.

Amy donne des conférences, prend part à des émissions radiophoniques; récemment elle participait à un programme à la télévision.

Elle est blonde aux yeux bleus. On lui reconnaît beaucoup d'esprit. Elle parle français couramment, et peut lire facilement 4 langues étrangères.

Ses passe-temps favoris sont variés et nombreux, mais elle signale la pêche, le jardinage, et une collection d'anciennes porcelaines américaines.

Recherches sur les maladies mentales

Une femme aux cheveux gris et au regard perspicace travaillant à l'Institut Neurologique de Montréal est un cas unique au monde quant à sa vocation.

AVEC LE DR PENFIELD

Docteur Shafica Karagulla, qui fait des recherches avec le fameux Penfield, concentre son étude sur les hallucinations et les illusions qui influencent les malades mentaux, pour arriver à mieux percer l'auréole de mystère qui entoure l'esprit humain.

BONNES CONDITIONS

"Il n'y a pas de place au Canada, même dans le monde entier, ou je pourrais trouver des meilleures conditions pour l'étude des problèmes mentaux qui me préoccupent", a-t-elle déclaré dans un interview.

GRANDE DECOUVERTE

"Docteur Wilder Penfield a fait tout récemment l'une des plus grandes découvertes du vingtième siècle. Pour la première fois dans l'histoire, il est prouvé que l'application d'électrodes dans les diverses aires du cerveau humain cause des changements physiologiques qui produisent des sensations auditives et visuelles chez l'homme".

RECHERCHES

Docteur Karagulla explique qu'au cours d'opérations de patients souffrant d'épilepsie, le Dr Penfield tente de localiser l'aire de tissu cérébral endommagé qui cause les symptômes de la maladie. "Le Dr Penfield est capable de reproduire chez un grand nombre de patients des illusions et des hallucinations de son propre gré".

NOUVELLE LUMIERE

Par cette étude clinique des épileptiques, le Dr Karagulla espère jeter une nouvelle lumière sur les désordres mentaux tels que la schizophrénie, les névroses, et les neurasthénies.

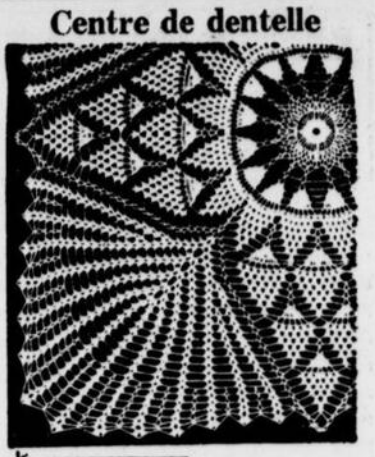
DECLARATIONS

Docteur Karagulla continue: "Certains psychologues croient que toutes les hallucinations sont causées par une expérience vécue dans l'enfance, et ils exercent leur thérapie en tentant de découvrir la base de cette présumée expérience traumatique. Le second groupe, auquel je me rattache, croit que les hallucinations et les illusions reposent sur une base psychologique dont la preuve n'a pas encore été établie".

TURQUE

Docteur Karagulla est née en Turquie. Elle ne croit pas que le nombre de malades mentaux se soit accru chez nous au cours de ces dernières années. "Il n'y a aucune statistique pour le prouver".

Centre de dentelle





PATRON No 754 — Ce motif, très joli et facile à exécuter sera bien élégant sur votre table. Ce travail intéressant occupera agréablement vos heures de loisirs.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Pour les gourmets...

TRANCHE DE JAMBON CUIT AVEC JUS DE FRUIT

Préparez une tranche de jambon d'à peu près un pouce d'épaisseur, puis faites brunir légèrement dans une poêle à frire. Enlevez du feu, recouvrez de jus de pêches en conserve ou autres fruits, ajoutez un ou deux clous et faites cuire au four lent jusqu'à ce que la viande soit bien tendre. Epaississez ensuite la sauce légèrement puis servez avec la viande, le tout très chaud. Garnissez le jambon avec des quartiers de pommes que vous aurez fait sauter dans le jus de citron.

TARTE CHIFFON A LA MELASSE

1 c. à table rase et 1 c. à thé de gélatine granulée
¼ de c. à thé de cannelle
½ tasse d'eau
3 c. à table de sucre de fruits
1 croûte de pâte de 9 pouces, ou 1 fondation de miettes de biscuits
¼ de tasse d'eau froide
½ c. à thé de sel
½ tasse de mélasse
3 oeufs séparés
1 tasse de miettes de macarons secs ou de biscuits

Faites amollir la gélatine dans l'eau froide. Combinez ensuite la mélasse avec la cannelle, le sel et l'eau. Battez les jaunes d'oeufs, ajoutez le mélange de mélasse, et faites cuire au bain-marie, en brassant constamment jusqu'à léger épaississement. Ajoutez alors la gélatine; brassez jusqu'à dissolution. Faites refroidir jusqu'à ce que le mélange ait la consistance d'un sirop. Battez les blancs d'oeufs en neige très ferme, ajoutant graduellement. Jetez alors cette neige dans le mélange de gélatine avec les miettes de macarons ou de biscuits. Mettez cette cossetarde dans la croûte de pâte ou la fondation de biscuits, et faites refroidir jusqu'à ce que ce soit bien ferme.

Mondanités

Béland-Gaboury

Samedi matin, à dix heures, à St-Germain d'Outremont, M. l'abbé Henri Gaboury bénissait le mariage de sa nièce Madeleine, fille du docteur et de Mme C.-Paul Gaboury, d'Outremont, avec M. Claude Béland, fils de M. et de Mme Benjamin Béland, de Ville Mont-Royal. M. Joachim Delorme touchait l'orgue. Des colonnettes recouvertes de delphiniums et de glaïeuls ainsi que des corbeilles de fleurs identiques et des massifs de palmiers ornaient l'église. MM. Jacques Gaboury et Jean Béland plaçaient les invités. Le docteur Gaboury accompagnait sa fille et M. Béland était le témoin de son fils.

La mariée portait sur un fourreau de satin blanc, une robe d'organdi suisse blanc à motifs brodés dont le corsage était cintré et la jupe très ample, un court voile de tulle illusion retenu sous un béguin d'organdi et un bouquet de stéphanotis. Mme Gaboury, mère de la mariée, portait une robe de chintz bleu acier, un chapeau de velours cyclamen, des accessoires noirs et une touffe d'oeillets blancs à l'épaule. Mme Béland, mère du marié, portait une robe de shantung bleu fumée, un chapeau de velours noir, une réticule de perles d'acier, des accessoires noirs et un bouquet de roses-pompon jaunes.

Il y eut réception, à l'issue de la cérémonie, au mess des officiers des Fusiliers Mont-Royal où les salons étaient décorés de fleurs d'été. M. et Mme Béland partirent ensuite, par avion, pour New-York et Atlantic City. Pour voyager, Mme Béland portait un costume bleu poudre, un chapeau sarcelle, des accessoires de cuir verni noir et des oeillets blancs à la boutonnière.

Bisaillon-Leblanc

Samedi matin, à neuf heures, à l'église Saint-Jean-Berchmans, décorée d'une profusion de fleurs de saison, avait lieu le mariage de Mlle Lucienne Leblanc, fille de M. et de Mme Amédée Leblanc, avec M. Fernand Bisaillon, fils de M. et de Mme Armand Bisaillon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Bertrand-Marie Boulay, O.P., cousin de la mariée, et pendant la messe, Mme Marielle Brisson exécuta un programme de chant. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de tulle brodé neige sur fourreau de taffetas, un voile semi-long de tulle illusion légèrement froncé sous un béguin de dentelle et un livre d'heures orné d'une orchidée et de stéphanotis.

Mme Leblanc, mère de la mariée, portait une robe de shantung sarcelle, un chapeau de velours noir, des accessoires noirs et un bouquet de roses roses à l'épaule. Mme Bisaillon, mère du marié, portait une robe de dentelle française beige rosé sur fourreau de taffetas de même ton, un chapeau de velours de Lyon brun, des accessoires bruns et des roses Talisman. Après une réception au Conseil Maisonneuve des Chevaliers de Colomb où les salons étaient décorés de fleurs d'été, M. et Mme Bisaillon partirent pour la Virginie. Pour voyager, Mme Bisaillon portait une robe de shantung café-au-lait, un petit chapeau de plumes françaises blanches et des accessoires blancs.



Mlle YOLANDE BOISVERT, fille de M. et de Mme J.-Emile Boisvert, de Trois-Rivières, et **M. LIONEL MARTINEAU**, fils de M. et de Mme Eugène Martineau, aussi de Trois-Rivières, dont le mariage aura lieu le 14 août.

Paquin-Lemyre

Le mariage de Mlle Anita Lemyre, fille de M. et de Mme Wilfrid Lemyre, avec M. Georges Paquin, T.P., fils de M. et de Mme Alphonse Paquin, a été célébré samedi, à 8 h. 30, à l'église Saint-Barthélemy, par M. l'abbé Claude Ledoux. Des fleurs de saison et des palmiers décoraient le choeur et l'allée centrale de la nef. Pendant la messe, il y eut programme musical. M. Lemyre accompagnait sa fille et M. Paquin était le témoin de son fils. La mariée portait sur un fourreau de satin, une robe de dentelle française, style Empire, brodée au corsage, un voile de tulle illusion maintenu sous un bandeau d'organdi perlé et une gerbe de lis et d'oeillets retombant en cascade.

Mlle Denyse Lemyre, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe d'organza turquoise avec incrustations de dentelle et de perles et recouvrant un fourreau de taffetas, un chapeau de même ton et un bouquet colonial composé d'oeillets roses. La petite bouquetière, Lorraine Lemyre, autre soeur de la mariée, portait une robe à crinoline d'organdi abricot, un toquet et une corbeille de fleurs multicolores. Mme Lemyre, mère de la mariée, portait une robe de dentelle acier sur fourreau de taffetas corail, un chapeau et des accessoires gris et un bouquet de myosotis roses. Mme Paquin, mère du marié ,portait une robe de poult de soie et dentelle cendre de rose, un chapeau, des accessoires marine et un bouquet de roses sweetheart.

Une réception suivit la cérémonie. Les mariés partirent ensuite pour New-York et Atlantic City. Pour voyager, Mme Paquin portait un costume rose cendré, un chapeau de même ton et des accessoires sable.



Mlle GEORGINE MALO, I.L., fille de M. et de Mme Médard Malo, **et M. ANDRE COSSETTE**, fils de M. Benoit Cossette et de Mme Cossette, décédée, dont le mariage sera célébré le samedi 14 août à l'église de Sainte-Adèle.

Waddell-Forget

A l'église de Saint-Vincent-de-Paul, de Laval, samedi matin, à neuf heures et trente, avait lieu le mariage de Mlle Pierrette Forget, fille de M. Pierre Forget, de Saint-Vincent-de-Paul, avec M. Jean Waddell, fils de M. et de Mme Eugène Waddell, de Saint-Jérôme. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. Désiré Waddell, P.S.S., oncle du marié, et pendant la messe, Mme Claire Viau ainsi que M. Paul Mugnier interprétèrent le programme de chant. Mlle Auclair touchait l'orgue. Une abondance de fleurs d'été et des massifs de verdure avaient été disposés dans le sanctuaire et la nef. M. Waddell était le témoin de son fils.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe style Empire, d'organdi suisse blanc, à motifs brodés et recouvrant un fourreau de taffetas, un voile de tulle illusion maintenu sous un toquet de fleurs et de pierres du Rhin et un bouquet composé d'orchidées et de stéphanotis. M. André Forget, frère de la mariée, M. Roland Lamarche, son beau-frère, ainsi que MM. Gilles et André Waddell, frères du marié, plaçaient les invités. Mme Forget, belle-soeur de la mariée, portait une robe de crêpe français bois de rose avec écharpe de même tissu dans les tons de marine, un chapeau de velours marine, des accessoires assortis et un bouquet de roses rose pâle. Mme Waddell, mère du marié, portait une robe de romain marine, un chapeau de milan blanc, des accessoires marine et un bouquet de roses rose pâle.

La cérémonie fut suivie d'une réception au Centre sportif Laval où les salons étaient décorés de glaïeuls et de mufliers. M. et Mme Waddell partirent ensuite, en auto, pour les Laurentides. Pour voyager, Mme Waddell portait une robe de shantung crevette, un chapeau de velours et tulle noirs, des accessoires noirs et un sac à main piqué d'une orchidée.

Prochain mariage

Le samedi 7 août, en l'église de Sainte-Pétronille de l'Ile d'Orléans, sera béni le mariage de Mlle Claire Lajoie, fille de M. Roland Lajoie, S.O., et de Mme Lajoie, de Québec, autrefois de Montréal, avec le Dr Alphonse Blais, fils de M. et de Mme Germain Blais, de Sudbury, Ont.

Réception

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Jacqueline Raymond, les membres de l'exécutif de l'Association des gardes-malades auxiliaires recevront le mardi 27 juillet, de cinq à neuf, dans les salons du Sanatorium Prévost.

Déplacements

Mme L.-E. Beaulieu est actuellement en villégiature à Pine Point, Maine.

Le Dr et Mme Pierre Meunier passent quelques jours à La Malbaie, au Manoir Richelieu.

M. Jacques Folch Ribas et Mme Folch Ribas (Camille DuCap) arrivés de Paris, ces jours derniers, feront un séjour de quelques mois chez M. et Mme Wilfrid DuCap, de Valois.

Mme André Ranger, de Québec, accompagnée de sa fillette, Maryse, passe quelques jours en ville chez sa mère, Mme C.-P. Lamarre.

M. et Mme Gaston Bélanger, ainsi que M. et Mme J.-A. Paquet ont fait un voyage dans les Adirondacks et au lac Georges.

Mlle Claude Lamarre est revenue de Québec où elle était l'hôte de sa tante, Mme André Ranger, depuis quelque temps.

QUEBEC

Le vice-consul de France et Mme Pierre Lefèvre ont reçu vendredi, de 5 à 7 heures, dans les salons du consulat, avenue de la tour, en l'honneur du commandant et des officiers de la frégate "l'Aventure", actuellement dans notre port.

M. Hervé Cantin et sa fille Jeannette reçoivent à un cocktail de neuf heures à onze à l'occasion du mariage Cantin-Roy, célébré ce matin.

Mme Pierre Roy, accompagnée de ses enfants, passe la quinzaine au lac St-Joseph.

M. et Mme Louis Pelchat, de Lévis, sont en villégiature à Ste-Luce-sur-Mer, Rimouski, pour la saison estivale.

M. et Mme St-Georges Barbeau, accompagnés de leurs fils Pierre et Louis, passent une quinzaine de jours au lac Trois-Saumons.

M. Rémy Pelchat, de Lévis, a fait un séjour à Ste-Luce-sur-Mer, Rimouski, l'invité de M. et Mme Louis Pelchat.

Mme Anna P. Girouard et Mme Germaine Alleyn sont parties samedi pour Toronto où elles assisteront à la convention de la fédération nationale des Clubs des Femmes de Carrières du Canada qui se tiendra dans la Ville-Reine du 26 au 29 juillet.

M. et Mme Danny O'Brien, de Montréal, accompagnés de leurs enfants, ont passé quelque temps à Québec, les invités de M. et Mme Roland Côté, parents de Mme O'Brien.

Mme J.-E. Gaudet, d'Arvida, Mme Robert Dumas et Mlle Margot Dumas, de St-Romuald, ont passé quelques jours aux Etats-Unis au cours desquels elles ont visité Nashua, Boston et Cape Cod.

Le lieutenant d'aviation Yvon Côté, D.F.C. & Bar, et Mme Côté, de Middleton, Nouvelle-Ecosse, étaient dernièrement, à Sillery, les invités de leur mère, Mme E.-T. Côté.

M. et Mme Bernard Turgeon, de Timmins, Ont., étaient de passage à Québec, la semaine dernière, les invités de Mme E.-B. Turgeon.

Mlles Murelle Rochon et Fernande Harvey sont parties samedi pour un voyage à New-York et à Atlantic City.

Mlle Jeannine Plante ainsi que Mlles Françoise et Suzanne Baril sont parties pour Old Orchard où elles passeront quinze jours.

Mme Raoul Dubord et sa fille Lorraine, ainsi que Mme Charles Morin font présentement une croisière dans le bas du fleuve.

OTTAWA

Mlles Augustine et Jeanne-Marie Gay, sont revenues, récemment, d'un voyage à la Côte Nord, en Gaspésie, et au Nouveau-Brunswick. A Sept-Iles, elles furent les invitées de M. et de Mme Paul Poulin (Françoise Gay), naguere d'Ottawa.

M. Emile Beaulieu annonce le mariage de sa soeur, Fernande, fille de M. et de Mme Alexandre Beaulieu, décédés, à M. Wilfrid Cousineau, fils de M. et de Mme Arthur Cousineau, tous d'Ottawa. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle de la Basilique, le samedi 14 août, dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

En exclusivité

A compter de demain, mercredi, Suzanne Piuze offrira à ses auditeurs du programme "Madame bonjour", sur les ondes de C.H.L.P. une entrevue avec l'un ou l'autre des grands créateurs de mode, tels que: Oleg Cassini, Pauline et Robert Trigère, Tina Leser, Mme Angel de la maison Christian Dior, etc. Ces entrevues ont été enregistrées sur bande sonore, lors de son récent séjour à New-York.

Conférence retardée

Le conférence qui devait avoir lieu aujourd'hui entre les membres de l'exécutif municipal et les conseillers municipaux des districts 6 et 7, relativement au projet de prolongement de la rue Christophe-Colomb, au sud du tunnel du même nom, à travers le parc Sir Wilfrid Laurier, a été remise au 3 août, a-t-on annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4537 — Cette toilette avantagera celles qui mesurent moins de 5 pieds 4 po., et affinera la taille par sa coupe de style "Empire". La jupe très large peut être portée avec une crinoline. Le PATRON no 4537 vous est offert dans les tailles 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 16 requiert 4¾ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes la "Patrie" 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Pour la femme plus âgée



Vous y gagnerez en portant des jupes-pantalon pour le sport.

La trêve est entrée en vigueur aujourd'hui dans le delta du fleuve Rouge

HANOI, 27 — (PAf) — Les Français et le Viet-minh ont donné aujourd'hui l'ordre de cesser le feu en Indochine, sept ans, sept mois et huit jours après l'attaque des rebelles contre Hanoï, le 19 décembre 1946.

La trêve négociée à Genève est entrée en vigueur à 8 heures du matin dans le delta du fleuve Rouge. Elle doit s'étendre graduellement aux quatre autres zones de combat, soit le 1er août dans le centre du Viet-nam; le 6 août au Laos; le 7 août au Cambodge, et le 11 août dans le sud du Viet-nam.

Les rebelles ont maintenu leur pression sur les avant-postes d'Hanoï jusqu'à la dernière minute. Apparemment, ils voulaient empêcher les troupes indigènes de se retirer vers le sud avec les Français.

De nombreux observateurs ici prédisent que d'ici deux à quatre ans, les communistes auront englobé tout le Viet-nam et peut-être aussi le Laos et le Cambodge.

Le général René Cogny a déclaré récemment que le sud du Viet-nam peut se défendre militairement, mais n'a pas voulu se prononcer du point de vue politique. Or des élections doivent se tenir à travers tout le pays en juillet 1956.

Les Français ont maintenant la tâche d'évacuer tout le territoire qu'ils ont abandonné aux Viets. La superficie ainsi abandonnée est de près de 78,000 milles carrés sur les 127,000 du Viet-nam. Près de 12,000,000 de personnes y vivent.

La guerre a coûté cher en hommes aux deux côtés. Les Français estiment officiellement les pertes des belligérants à 320,000; mais des observateurs disent que le nombre des morts, des blessés et des disparus s'élève peut-être à 800,000.

Les pertes de l'Union française, y compris les troupes vietnamiennes, sont de 173,000. Il n'y a pas d'estimation des civils tués ou blessés.

Critiques contre les organismes d'Etat au Canada

Les Canadiens doivent prendre leur part de responsabilité et non en faire l'apanage exclusif du gouvernement, s'ils ne veulent pas limiter leurs chances personnelles de succès, a déclaré hier soir, l'assistant gérant-général de la Chambre canadienne de Commerce, M. W.-J. Sheriden.

Des organismes tels que Radio-Canada ou l'Office national du Film ne devraient pas "grossir" si leur but n'est que de "couvrir des domaines dont peut se charger adéquatement l'entreprise privée", a-t-il dit au cours d'une assemblée tenue hier.

"La croissance d'un gouvernement a toujours favorisé l'octroi de privilèges accrus à la minorité aux dépens de la majorité."

M. Sheriden a énuméré, comme signes de la dépendance excessive du peuple canadien sur son gouvernement, les faits suivants:

(1) Le Service civil emploie deux fois plus d'employés qu'il ne le faisait en 1928, à un tel point que sur chaque 500 travailleurs au Canada, 13 sont employés par le gouvernement.

(2) Le blé est devenu un monopole gouvernemental; le prix du beurre est fixé par le gouvernement; le système du transport est en partie contrôlé par le gouvernement; ainsi en est-il de la radio et de la télévision.

"Plus la bureaucratie prend de l'importance, plus rares deviennent les occasions qu'a le pauvre citoyen d'élever la voix par l'entremise du scrutin", a conclu M. Sheriden.

On ne s'entend pas sur la population

Divers organismes ne semblent pas s'accorder sur la grandeur de la population de Montréal.

Le percepteur de taxes d'eau de la cité de Montréal a compté 1,314,641 citoyens, soit une augmentation de 23,814 sur l'an dernier, pour la cité de Montréal seulement.

Les 14 municipalités de l'île chiffrent le nombre de leurs résidants à 292,825, en comparaison de 279,881 pour l'an dernier. Le district métropolitain de Montréal comprend la cité de Montréal, les municipalités de l'île et quelques villes de la rive sud.

Le bottin Lovell attribue une population de 1,516,795 à la cité de Montréal, et compte 1,781,420 âmes dans le district métropolitain.

Le dernier recensement en 1951 fixait la population de Montréal à 1,021,520; celle de l'île à 1,320,232; et celle du district à 1,395,400.

Le pique-nique des jardiniers

Les directeurs de l'Association des jardiniers-maraichers de la région de Montréal nous informent que le pique-nique annuel de l'Association aura lieu dimanche, 1er août, à la plage Barbe, à Ste-Rose ouest, sur l'Ile Jésus.

Cette fête champêtre groupe toujours plusieurs milliers de personnes. C'est un événement attendu avec beaucoup d'impatience par tous les jardiniers-maraichers et leurs enfants.

La messe sera célébrée à 10 h. 30 du matin, sur le terrain du pique-nique, par l'aumônier de l'Association, M. l'abbé Florent J. Fortin.

Diner sur le terrain — chacun pour soi. La partie récréative débutera immédiatement après la bienvenue du président, M. Adrien Moquin.

De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs des divers concours, ainsi que plusieurs prix de présence d'une grande valeur.

En cas de pluie, le pique-nique sera remis au dimanche suivant, 8 août.



M. Lucien MAGNAN, de la rue Henri Julien, à Montréal, a pêché, dans la rivière des Mille Iles, près de Terrebonne, ce brochet de 40 livres, mesurant plus de 4 pieds de long. De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu encore une telle prise dans le comté de Terrebonne.

Visite au Canada de Sir Norman Vernon

Sir Norman Vernon, représentant des Allied Bakeries Limited, une entreprise de W. Garfield Weston, vient d'arriver au Canada pour y étudier le cas du blé. Il est accompagné de Lady Vernon.

Sir Norman est l'un des directeurs des Allied Bakeries, qui font partie des vastes intérêts de M. Weston dans l'industrie de la boulangerie en Grande-Bretagne. Sir Norman visitera Montréal, Ottawa, Toronto et l'ouest canadien afin d'y rencontrer les grands meuniers du pays ainsi que les directeurs de la commission du blé.

L'une des personnes les mieux renseignées au monde en matière de blé, Sir Norman a exercé d'importantes fonctions au cours de sa carrière. Ancien administrateur de l'une des plus importantes meuneries d'Angleterre, il a été directeur de la mouture du blé dans son pays, pendant la dernière guerre, puis directeur de la mission des vivres en Allemagne occupée avant de se joindre à l'organisation Weston. En 1932, il a dirigé la délégation anglaise pour les céréales à la grande conférence impériale d'Ottawa.

Les Allied Bakeries exploitent plus de 50 boulangeries et confiseries modernes dans les iles britanniques et constituent la plus importante entreprise du geure au sein de l'empire. Elles ne sont d'ailleurs qu'une des nombreuses compagnies que dirige W. Garfield Weston, industriel international d'origine canadienne.

M. Rhee déplore que les communistes n'aient pas été chassés de la Corée

WASHINGTON, 27 — (PAf) — Le président de la Corée du Sud, M. Syngman Rhee, est arrivé à Washington hier et il s'est plaint carrément du fait que les communistes n'aient pas été chassés de la Corée parce que certaines gens se sont montrés un peu trop craintifs.

Il a aussi déclaré: "Je remercie de nouveau le Tout-Puissant que vos soldats soient venus en Corée à notre rescousse".

Le vieil homme d'Etat, il est âgé de 79 ans, a fait exception à la règle générale voulant que les dignitaires en visite se limitent à des déclarations agréables à leur arrivée. Les fonctionnaires du secrétariat d'Etat ont souligné plus tard que M. Rhee n'avait que répété une opinion qu'il a maintes fois exprimée antérieurement.

Le président sud-coréen a été accueilli à l'aéroport par le vice-président Richard Nixon, l'amiral Arthur-W. Radford, le secrétaire d'Etat John Foster Dulles et les généraux Matthew-B. Ridgway et James-A. Van Fleet.

M. Rhee a parlé à voix si basse, toutefois, que le groupe officiel n'a probablement pas entendu sa plainte. Il parlait dans un microphone relié à des haut-parleurs si éloignés que ses paroles sont à peine parvenues au groupe officiel.

Si l'on en croit des dépêches de Séoul, M. Rhee a l'intention, dans ses entretiens avec le président Eisenhower, de demander du matériel militaire pour 10 à 20 divisions de plus que les 20 que possède actuellement sa république. Il demandera probablement, en outre, une aide économique accrue des Etats-Unis, qui fournissent actuellement à la Corée du Sud environ $200,000,000 par année.

Par ailleurs, on prévoit que M. Eisenhower demandera à M. Rhee de mettre la pédale douce à son antagonisme envers le Japon et d'écarter pour le moment son rêve d'unifier le nord et le sud de la Corée.

En accueillant M. Rhee au nom du président Eisenhower, M. Nixon a dit que la guerre de Corée a prouvé que "là où il y a volonté de résister, il n'y a pas de raison de douter de la capacité de résister.

Premières soumissions pour la canalisation

TORONTO, 27 — (PCf) — Un appel d'offres a été lancé hier pour les premiers travaux de la partie hydroélectrique du vaste projet d'aménagement du St-Laurent.

M. Robert Saunders, président de l'Hydro-Ontario, a déclaré que les soumissions seront reçues jusqu'au 24 août. Elles concernent la construction de deux bâtardeaux de centrales électriques et l'assèchement de l'emplacement de la centrale dans la section des rapides internationaux du St-Laurent, à deux milles à l'ouest de Cornwall.

Les cérémonies officielles d'inauguration du chantier de 2,200,000 chevaux-vapeur étant fixées au 10 août, M. Saunders a dit que l'Hydro-Ontario et la Régie électrique de l'Etat de New-York, sa partenaire dans le chantier international, prennent actuellement des mesures pour faire démarrer rapidement les travaux sur une grande échelle.

"Notre objectif est de tirer parti au maximum du temps le plus favorable à la construction et nous faisons l'impossible dans ce sens. Nous espérons bien être en mesure de faire un bon bout de chemin avant la fin de l'année."

Les plans actuels prévoient que le courant produit par le St-Laurent pourra commencer à être distribué à l'automne de 1958 et que les travaux seront pratiquement termines en 1959.

Les deux bâtardeaux chevaucheront la frontière internationale et entoureront l'emplacement de la future centrale. Quand ils auront été construits, le terrain qu'ils délimiteront sera asséché.

M. Saunders a dit que les appels d'offres lancés actuellement couvrent trois phases distinctes des travaux à cet endroit: construction d'un bâtardeau de 500 pieds de l'île Sheek, sur le côté canadien, jusqu'à l'île Barnhart, du côté américain; construction d'un bâtardeau de 4,500 pieds à travers le chenal nord depuis la rive canadienne jusqu'à l'île Barnhart aux Etats-Unis assèchement de la zone comprise entre les deux digues.

En vertu des accords existants, l'Ontario et l'Etat de New-York se chargeront chacun de la construction de sa moitié de la centrale. L'Etat de New-York construira le barrage du Long Sault, tandis que l'Ontario, outre la construction de deux bâtardeaux sur l'emplacement de la centrale, sera responsable de la construction de la digue de retenue d'Iroquois.

1oe Congrès des gardes paroissiales à Arvida

QUEBEC, 27. (DNC) — La fédération interdiocésaine des gardes paroissiales, du Canada, tiendra son 13ème congrès annuel à Arvida, les 31 juillet, 1er et 2 août, commémorant ainsi le 15ème anniversaire de sa fondation, qui eut lieu en 1939, par feu S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve. Le patron actuel de la Fédération est Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, qui a signé le nouveau décret d'approbation de ce mouvement, au nom de l'assemblée épiscopale de la province civile de Québec. Le même décret fut également signé par S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et par neuf autres archevêques et évêques, des différents diocèses où existent des gardes paroissiales.

Plus de 2,000 membres représentant 50 gardes paroissiales participeront à ce congrès organisé, sous les auspices de la garde St-Jacques d'Arvida, dont le président est le capitaine Julien Marcoux. Ce congrès sera sous la présidence du colonel Emile Caron, de Québec, président général, et sous le commandement du colonel Lionel Rufiange, de Valleyfield. Le secrétariat sera sous la direction du lieut-colonel Jos. Savard. L'aumônier général est le Rév. Père Jean Leduc, O.M.I. Les principales phases du congrès seront filmées puis télevisées.

Mgr Stepan Trochta condamné à la prison en Tchécoslovaquie

BERLIN, 27 — (PAf) — La Cour Suprême de la Tchécoslovaquie communiste a condamné Mgr Stepan Trochta, évêque catholique de Litomerice, à 25 ans de prison sous des accusations d'espionnage pour le Vatican.

L'agence de presse officielle allemande ADN, de l'Allemagne orientale, rapportant le procès de Prague, a dit que trois prêtres catholiques ont aussi reçu des sentences d'emprisonnement allant de sept à 20 ans pour avoir appuyé les "activités criminelles" de l'"ancien" évêque.

Les quatre prêtres étaient accusés d'avoir espionné durant des années "sur l'ordre et au profit du Vatican" dans le but de renverser le régime communiste tchèque. ADN n'a pas précisé quand le procès a eu lieu.

Les trois prêtres emprisonnés avec Mgr Trochta ont été identifiés comme étant Frantisek Rabas, Frantisek Vlcek et Bohumil Landsmann. L'acte d'accusation disait que Vlcek avait caché des armes et que Landsmann avait aidé à la préparation de "tracts de propagande".

Mgr Trochta, dont le diocèse se trouve dans le nord de la Bohème, est l'un des quatre évêques catholiques qui ont prêté le serment de loyauté au gouvernement communiste tchèque le 12 mars 1951. Antérieurement, tous les évêques tchèques avaient résisté à une loi de 1949 les obligeant à jurer loyauté au gouvernement comme condition à la perception de leurs salaires du gouvernement.

Selon ADN, Trochta fut accusé d'avoir induit les prêtres soumis à sa juridiction à inciter les fidèles contre le gouvernement durant une période remontant jusqu'à 1947. Il était aussi accusé d'avoir fondé des groupements de jeunesse "hostiles", groupements "camouflés" en tant que cercles religieux.

Ottawa attaquerait le trust des allumettes

OTTAWA, 27 — (PCf) — On a appris hier, de source généralement bien informée, que le gouvernement envisage des mesures juridiques destinées à abattre les puissants intérêts qui contrôlent la fabrication des allumettes au Canada.

Ces mesures qui sont actuellement étudiées par les experts de la loi anti-trusts revêtiront peut-être l'aspect d'une action judiciaire par laquelle le gouvernement s'efforcera d'ôter toute possibilité d'existence à un monopole dans l'industrie de l'allumette en bois qui met en jeu des intérêts de plusieurs millions de dollars.

Selon les informateurs cette nouvelle bataille entre le gouvernement et les manufacturiers se déroulera peut-être devant la Cour supérieure de Montréal avant le mois d'octobre si les experts concluent qu'il y a de sérieuses raisons d'agir.

Les 5 principaux producteurs — Eddy Match, Commonwealth, Canadian Match, Federal Match et la société Valcourt — ont été condamnés en 1951 à un total de $185,000 d'amendes sous des accusations de cartel.

Le gouvernement avait alors soutenu que la société Eddy dominait le marché et que la partie la plus importante des allumettes en bois du Canada était produite sous le contrôle de cette société.

Ce qui est maintenant envisagé, c'est la possibilité d'obtenir une injonction judiciaire empêchant les sociétés en question de récidiver, même si cela implique la dissolution de "cartels, trusts ou monopoles".

C'est par des amendements radicaux à la loi sur la recherche des ententes industrielles que le parlement a accordé au gouvernement, en 1952, le pouvoir de demander aux pouvoirs judiciaires la dissolution de cartels, trusts ou monopoles.

Des injonctions judiciaires pour empêcher la récidive en matière de délits d'ententes industrielles ont été obtenues dans des poursuites engagées récemment contre des manufacturiers de papiers fins et de caoutchouc.

En mettant en cause la légalité de l'injonction, les manufacturiers de caoutchouc ont contesté le droit du parlement d'autoriser les tribunaux à accorder ces injonctions. La question a été portée devant la Cour suprême du Canada, qui a remis l'affaire à l'automne.

Entre temps, les fonctionnaires chargés de la répression des ententes industrielles ont décidé d'examiner de près l'industrie de l'allumette en bois, dont les principales usines sont situées à Misson City, B.-C.; Hull, Qué.; Pembrooke, Ont.; et Berthierville, Qué.

Les fonctionnaires intéressés croient que la plupart des allumettes de bois sont fabriquées sous le contrôle direct ou indirect d'Eddy Match, et ils aimeraient que cette société fût forcée de céder certains de ses intérêts à d'autres firmes pour promouvoir une plus grande concurrence dans l'industrie.

Un cavalier se noie en traversant à gué

SHERBROOKE, 27. (PCf) — M. Armand Morin, 25 ans, s'est noyé vers la fin de la journée de lundi, en voulait faire traverser la rivière St-François à la nage par le cheval qu'il montait sans selle. L'animal s'est cabré soudain, précipitant son cavalier dans une dizaine de pieds d'eau. L'accident est survenu près de Richmond, à quelque 25 milles de Sherbrooke. Le corps n'a été repêché que quatre heures après la tragédie.

Entente sur Suez

LE CAIRE, 27. (Reutersf) — Un porte-parole de l'ambassade britannique dit ici aujourd'hui qu'un accord vient d'être conclu avec l'Egypte sur tous les points qui constituaient le différend au sujet du canal de Suez. Cet accord sera probablement initialé ce soir même.



INTERROGE SUR LE MEURTRE DE SON EPOUSE. — Le Dr Samuel Sheppard est photographié ici, portant des verres fumés, pendant qu'il subissait un interrogatoire dirigé par le coroner Sam Gerber, de Guyahoga, Ohio, à la suite du meurtre de son épouse, Marilyn, 31 ans. D'une voix éteinte, il a raconté comment il a aperçu une étrange "forme blanche" dans l'escalier de sa luxueuse résidence, au lac Erie, quand il se porta au secours de Mme Sheppard dont il entendit les cris au moment de l'attentat.

Nouveau bureau de M. L.-J. Dalton en gare Windsor

M. R.-W. Ryan, vice-président des Canadian Pacific Airlines, a annoncé, hier, que M. Leo J. Dalton, récemment nommé au poste d'adjoint au vice-président de cette compagnie, vient d'ouvrir un nouveau bureau à Montréal, dans l'immeuble de la gare Windsor.

On a également annoncé que M. E.-R. Elsey, aussi de Montréal, a remplacé M. Dalton, au poste de surintendant du district de Québec.

M. Dalton occupait ce dernier poste depuis 1948. Il entra aux C.P.A.L. en 1941, comme surintendant du district du nord de la province de Québec après avoir été attaché à la division de cartographie de la Fairchild Aerial Survey of Canada Limited.

M. Elsey entra au C.P.R., à Winnipeg, en 1938, et fut d'abord attaché au service des télégraphes. Après avoir occupé divers autres postes, il devint secrétaire du gérant général des C.P.A. en 1947, et surintendant adjoint à Winnipeg, en 1951.

Un pêcheur égaré dans les bois est enfin retrouvé

QUEBEC, 27. (Par Jacques Trépanier)—Un pêcheur de Montréal, qui s'était perdu dans les bois du comté de Montmagny a été retrouvé hier, nous apprend le lt. Conrad Giroux, chef de l'Unité mobile de la Sûreté provinciale à Québec.

Il s'agit de Maurice Foisy, âgé de 32 ans, et demeurant à 4836, rue Lafontaine. Il s'était aventuré dans les bois accompagné de Clement Therriault, 29 ans, 419 rue St-Pierre, ainsi que d'un garde chasse de Saint-Jean-Port-Joli, Joseph Robichaud.

Au cours de leurs pérégrinations dans les bois, Foisy s'est aventuré seul et est disparu. Une battue a été organisée dans le comté, soit dans le 9e rang, près des voies du transcontinental du Canadien National et Foisy fut retrouvé sain et sauf après un séjour de 24 heures dans la foret.

Interruptions d'électricité

La foudre a commis ses méfaits et causé des interruptions d'électricité dans maints endroits de l'ouest de l'île de Montréal, au cours de la nuit dernière, mais ce matin, les autorités de l'Hydro-Québec nous ont appris que tous les services ont été entièrement rétablis.

Une interruption d'électricité enregistrée à 1 h. 32 a.m., et qui dura 34 minutes, a affecté un premier secteur comprenant les municipalités de Ville LaSalle, Crawford Park, Ville St-Pierre, Lachine, et des secteurs de Verdun et de Ville Emard.

Par contre, deux autres secteurs ont été privés d'électricité depuis 1 h. 32 a.m. jusqu'à 6 h. 08 a.m. Il s'agit des municipalités de Beaconsfield, Baie d'Urfé, la paroisse Ste-Anne de Montréal, Senneville Road, Beaurepaire, Lakeshore Grove (jusqu'au boulevard Métropolitain), Lakeview et St-Andrews.

Les dommages matériels causés par la foudre ne sont toutefois pas considérables.



ARBRES ABATTUS ET ARBRES QU'ON VEUT ABATTRE — Des travaux de pavage et d'égouts ont commencé au coin des rues Louis-Colin et McKenna, à la Côte-des-Neiges, avec l'abattage de saules presque centenaires. Plusieurs résidants des environs de ce coin pittoresque de Montréal s'opposent à ces travaux et ont logé des plaintes en haut lieu pour faire cesser ces **"améliorations"**. Dans notre photo du haut, un érable superbe dont l'abattage est prévu. Cet arbre fait face à la résidence du recteur de l'université de Montréal. On conseille à la ville d'entourer cet arbre d'une clôture de fer forgé et de fleurs et d'en faire un ornement pour la ville plutôt que de le sacrifier. Plusieurs résidants des environs du lieu des travaux préfèrent qu'on ne pave pas ce court secteur de la rue Louis-Colin afin de garder son cachet à ce coin de Montréal.

WHITE OWL

Le cigare favori en toute circonstance



Nouvelle boite en plastique de 25
Idéale comme cadeau et pour utiliser à la maison

Qualité et fraîcheur garanties

Prêtre poignardé pendant la messe

SAN-FRANCISCO, 27. (PAf) — Une femme a poignardé un prêtre à l'autel de l'église St-Gabriel de cette ville, hier. Devant les yeux horrifiés d'un petit groupe de fidèles, la femme a planté une lame de deux pouces et demi dans le cou de l'abbé Bernard-C. Cronin, alors qu'il disait la messe, flanqué de deux enfants de coeur.

La femme retira ensuite le couteau, le déposa près du corps affaissé du prêtre, se rendit dans un banc à l'arrière de l'église et se prosterna.

Elle priait encore quand la police arriva. Elle refusa de partir de bon gré et on dut lui passer les menottes.

L'abbé Cronin, âgé de 44 ans, se tenait droit devant l'autel quand la femme, âgée d'une quarantaine d'années, s'approcha derrière lui.

"Je sentis soudainement un coup dans le cou", a-t-il raconté sur son lit d'hôpital, où il se rétablit.

"Je crus avoir le cou cassé. J'ai dû pousser un cri terrible. Je me croyais paralysé, mais on me dit plus tard que c'était le choc nerveux".

Quelques fidèles levèrent la tête juste en temps pour voir le prêtre s'affaisser au pied de l'autel et ils pensèrent qu'il avait subi une crise cardiaque.

L'assaillante a refusé de donner son nom. Elle a été incarcérée sous une accusation de voies de fait criminelles.

L'abbé Cronin était à l'autel par pur hasard, car il remplaçait un autre prêtre en guise de faveur.

IMPERIAL A l'affiche
Monster from the Ocean floor
aussi
'CAT-WOMEN OF THE MOON'

A l'affiche PALACE
"The Royal Tour of Queen Elizabeth and Philip"

PRINCESS A l'affiche
"GORILLA AT LARGE"
Cameron MITCHELL, Anne BANCROFT

A l'affiche ORPHEUM
"TOP BANANA"
aussi
"ALGIERS"

LOEW'S 3e semaine
"KNOCK ON WOOD"
(en technicouleur)
Danny KAYE

A l'affiche CAPITOL
"Men of the Fighting Lady"
Van JOHNSON — Walter PIDGEON

ALOUETTE A l'affiche
"Le Comte de Monte Cristo"
Pierre-Richard WILM — Michèle ALFA

SALLE CLIMATISEE
Cinéma de Paris A l'affiche
"LE TRESOR DE CANTENAC"

ST-DENIS à l'affiche
ANDRÉ CLAVEAU
Pas de Vacances pour M'le Maire
avec LES SOEURS PETERS
GREGOIRE ASLAN ET NOEL ROQUEVERT
un chef-d'oeuvre de comique et de vérité !
NAPLES MILLIONNAIRE
avec EDOUARD DE FILIPPO • LEDA GLORIA
et le fameux TOTO

MUSIQUE CINÉMA Théâtre TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS — "Prelude to Kitimat" tel est le titre du film que présentera au club St-Laurent-Kiwanis, M. Jean Claval du service des Relations extérieures de l'Aluminum Company, demain midi... — Un nouveau "Tarzan" est né au cinéma avec la signature d'un contrat à la firme RKO au nom de Gordon Scott, un gaillard de 6 pieds 3 pouces et pesant 215 livres. Scott est un ancien militaire. Le nouvel acteur commencera sa carrière le 16 août prochain dans "Tarzan's African Legend". Scott sera le onzième "Tarzan" depuis qu'on tourne des films sur ce personnage légendaire.

FAITS SUR LE CANADA — Selon les compilations de Quick Canadian Facts sur 2,777,950 Canadiens qui ont payé des impôts sur le revenu personnel en 1951, seulement 55,130 ont avoué des revenus supérieurs à $10,000. — Les Canadiens comptent parmi les mieux habillés au monde — On calcule que l'île de Montréal est habitée par 1,400,000 citoyens. — L'an dernier, les Canadiens ont dépensé $1,086,000,000 pour l'habitation.

NOTULES — Le Pauvre Matelot de Darius Milhaud, sur un texte de Jean Cocteau n'a pas semblé remporter les suffrages des auditeurs l'autre soir à CBFT... C'est en écoutant des oeuvres modernes semblables que l'on se reporte d'instinct vers les grands opéras de Verdi, de Massenet, etc. et qu'on se dit qu'ils n'ont jamais été dépassés... Le texte de Cocteau est assez banal et quant à la musique de Milhaud ce n'est certes pas la meilleure qu'il ait écrite... Les voix employées ne faisaient pas défaut pourtant. Herta Glaz, Richard Verreault, David Rochette, et Joseph Martel ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour faire valoir l'oeuvre à son meilleur. On se demande comment il se fait que le programme ait été si brusquement terminé. On n'a pas donné le temps de présenter les noms des artistes comme c'est la coutume à la fin. L'horaire de fin de soirée est-il si serré ? Charlotte Savaray est l'auteur de "La Promesse" qui passera le 4 août à CBFT. C'est l'histoire d'un musicien qui espère revoir sa femme décédée dans un accident. — Les vêtements qui ont servi au couronnement de la Reine d'Angleterre sont exposés au Musée des Beaux-Arts rue Sherbrooke. Cette exposition se prolonge jusqu'au 31 juillet, par la suite elle passera à Toronto.

UN PEU DE TOUT. — La télévision fera des reportages spéciaux sur le congrès marial des Trois-Rivieres qui se déroulera du 5 au 15 août.. Le cinéma s'appuie aujourd'hui beaucoup sur les pièces de théâtre à succès pour remonter sa production. Ainsi on annonce que plus de 28 films basés sur des pièces de théâtre sont en production ou à la veille d'entrer en circulation.

ARTHUR LeBLANC. — Le distingué violoniste canadien Arthur LeBlanc ayant terminé avec succès ses cours de perfectionnement qu'il donna au collège Notre-Dame, a signé un contrat avec les Jeunesses musicales pour 25 concerts du Québec à l'ouest canadien pour octobre et novembre 54 .. Le 8 août à 10 heures 30 au poste CBF, Arthur LeBlanc exécutera la Fantaisie pour violon de Schumann, ainsi que Havanaise de Saint-Saens. Du 1er au 5 août, M. LeBlanc fera une courte tournée en Gaspésie. Le 15 août M. LeBlanc jouera au camp d'été du Pré Fleuri à Eastman et dimanche, 22 août, l'excellent violoniste sera au camp musical du Lac à La Loutre.

VERGOR



AU CAPITOL. — Jennifer Jones qui est en vedette dans "Indiscretion of an American Wife" au cinéma Capitol.

Les Festivals de Montréal débuteront le 3 août aux Jardins de l'Ermitage

Dans une semaine, mardi prochain, 3 août, le Festival de Montréal inaugurera son festival 54 par la Semaine Molière. Du mardi au samedi inclusivement, le Théâtre du Nouveau Monde présentera cinq pièces de Molière dans les Jardins de l'Ermitage, 3510 Côte des Neiges. Les représentations commenceront à 8 h. 45 p.m. Les billets sont en vente aux deux magasins de musique Ed. Archambault et Willis & Co., et le seront également à l'Ermitage les soirs de spectacle.

Les 3, 4 et 6 août, à l'affiche, trois farces pleines de situations cocasses et comiques : Le Mariage Forcé, Sganarelle et La Jalousie du Barbouillé. La mise en scène est de Jean Gascon et Jean Dalmain. Une distribution de choix comprend les meilleurs comédiens de la scène et de la radio à Montréal: Guy Hoffman, Henri Norbert, Monique Leyrac, Germaine Giroux, Aimé Major, Gabriel Gascon, Gaëtan Labrèche, Jean Dalmain, Jean Gascon et Maryse Gatien, pour ne nommer que les principaux rôles.

Le 5 août, reprise de l'un des plus grands succès du Nouveau Monde, Dom Juan. Mise en scène de Jean Dalmain et distribution de premier ordre alors que les principaux rôles seront tenus par Jean Gascon (rôle-titre, Charlotte Boisjoli, Jean Dalmain, Jean-Louis Roux, Gilles Pelletier, Jean-Louis Paris, Guy Hoffman, Henri Norbert, etc.

Le 7 août, le samedi, dernière soirée Molière avec L'Avare. Le rôle-titre sera repris par Jean Gascon entouré de Georges Groulx, Guy Hoffman, Jean Dalmain, Jean-Louis Paris, Janine Sutto, Monique Miller, Denise Pelletier et plusieurs autres. La Direction de la scène pour tous ces spectacles a été confiée à Jean-Louis Roux et les décors et costumes à Robert Prévost.

Avis à tous les admirateurs de Molière et du Théâtre du Nouveau Monde; l'amphithéâtre de l'Ermitage n'est pas aussi vaste que celui de la montagne et les billets s'enlèvent rapidement !

Réduction de nos embargos avec l'URSS

OTTAWA, 27. (PCf) — Le gouvernement canadien a l'intention d'alléger les restrictions sur le commerce avec les Russes et ses satellites, ont déclaré hier des fonctionnaires du gouvernement.

Un arrêté ministériel sera passé sous peu, réduisant la liste des produits stratégiques qu'il est actuellement défendu d'expédier au pays du bloc communiste.

Ces fonctionnaires commentaient la nouvelle, en provenance de Londres, à savoir que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis étaient convenus de couper du tiers la liste des produits bannis du commerce avec les Soviets. Cette réduction ne prendra effet que le 16 août.

"Nous ne sommes pas au courant de cet accord anglo-américain", a dit un porte-parole, "mais nous savons fort bien que le Canada envisage depuis quelque temps déjà ses propres réductions."

A Londres, M. Peter Thorneycroft, président de la Chambre de commerce de Grande-Bretagne, a déclaré que la liste de produits sur lesquels l'embargo était appliqué passera de 250 à 170 produits.

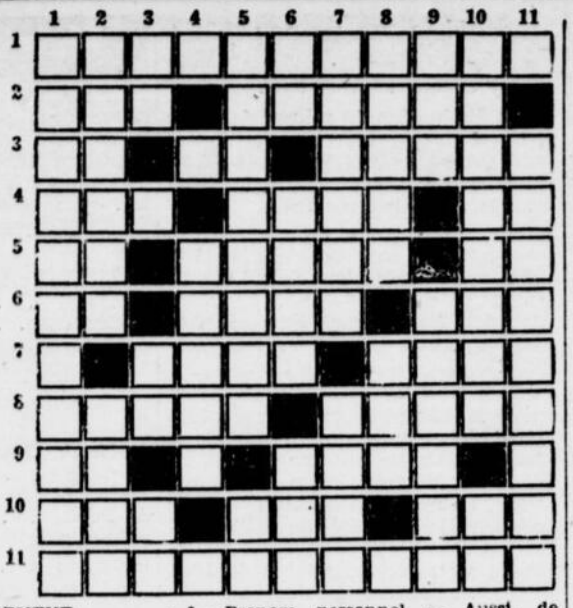
Les fonctionnaires canadiens ont précisé qu'ils n'avaient pas encore été avisés officiellement de Grande-Bretagne ou des Etats-Unis de cet accord anglo-américain. Quoi qu'il en soit, si un tel accord est mis sur pied et prend effet, le Canada s'y conformera sans aucun doute, ont-ils ajouté.

"De toute façon, nous procédons à nos propres réductions et celles-ci seront rendues publiques bientôt", ont-ils déclaré en terminant.


TUNE-UP BOYS

Les plus sensationnels comédiens, musiciens, danseurs et impressionnistes au Canada sont retenus à l'affiche en 3ième semaine.
NE MANQUEZ PAS LES
TUNE UP BOYS
DANS LEUR NOUVEAU NUMERO
GASTON CAMPEAU
CHANTEUR ET M.C. POPULAIRE
PATTY BURKE
charmante danseuse
CAMIL GALARDO
et son ensemble de 5 musiciens
★
DIMITRI MATZIENKO
Acte de nouveauté
BENNY'S TRIO
pour la danse
DIMANCHE P.M.
3 p.m. — 7 numéros de variétés dans un spectacle enlevant
6 p.m. — Spectacle régulier
CAFÉ BEAVER
316 ouest Ste-Catherine
UN. 1-1973 - UN. 1-0003
UN. 1-0112 - UN. 6-0169

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

1 — Répartition égale.
2 — Souverain — Action de brûler.
3 — En les — Chemin de halage — Couper ras le poil.
4 — Personne bavarde — Obscur — Ile de l'Atlantique.
5 — Pronom indéfini — Grasse, potelée — Le premier en son genre.
6 — Pronom personnel — Aussi, de même — Genre de fleur.
7 — Propres — Amena à soi.
8 — Perce un trou — Ordres prescrits des cérémonies de l'Eglise.
9 — Fille d'Inachos — Défectuosité physique.
10 — Tente avec hardiesse — Particule affirmative — Saison.
11 — Rendre neutre.

VERTICALEMENT

1 — Mot invariable qui unit deux autres mots.
2 — Matière colorante rouge, dérivée de la fluorescéine — Fleur du rosier.
3 — Du verbe rire — Abréviation de numéro — Possédé.
4 — Divinités du paganisme.
5 — Dent de petit enfant — Métal jaune.
6 — Usages, coutumes — Petits poèmes lyriques — Enleva la vie.
7 — Chez les Romains, cour intérieure entourée d'un portique — Ruban d'acier.
8 — Mitre à trois couronnes — Art de lancer.
9 — Une des Cyclades — Réunion d'animaux dans un même repaire (pl.).
10 — Qui exerce réellement une charge — Equerre.
11 — Sasser de nouveau.

Solution du problème de Vendredi

I	N	A	P	P	E	T	E	N	C	E
N	A	V	I	R	E	■	C	U	I	T
H	■	E	R	E	■	A	H	■	M	E
I	R	■	E	■	T	I	A	R	E	■
B	E	E	■	D	U	■	N	I	■	O
I	A	M	B	E	■	A	G	R	E	S
T	■	O	O	■	■	N	E	E	S	■
K	A	T	U	R	E	S	■	■	T	A
I	■	I	T	E	■	E	O	N	■	I
C	■	O	■	T	E	S	S	O	N	S
E	■	N	A	S	E	■	E	N	T	E



"THREE COINS IN THE FOUNTAIN". — Dorothy McGuire, Maggie McNamara et Louis Jourdan dans une scène du film "Three Coins in the Fountain" au cinéma Palace, vendredi.

L'horaire du film

LOEW'S — "Knock on Wood": 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
PALACE — "The Royal Tour": 10.25, 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
CAPITOL: — "Men of the Fighting Lady": 10.30, 12.50, 3.10, 5.30, 7.45, 10.05.
PRINCESS — "Gorilla at Large": 10.30, 12.45, 3.05, 5.25, 7.45, 10.05.
IMPERIAL — "Cat Women of the Moon": 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.10. "Monster from the Ocean Floor": 11.10, 1.35, 4.00, 6.25 8.50.
ORPHEUM — "Top Banana": 11.45, 3.05, 6.25, 9.50. "Algiers": 10.05, 1.25, 4.45, 8.05.
ALOUETTE — "Le Comte de Monte Cristo": 10.30, 1.50, 5.10, 8.30.
CINE DE PARIS — "Trésor de Cantenac": 11.00, 1.25, 4.05, 6.40, 9.20.
SAINT-DENIS — "Pas de vacances pour M. le Maire" : 12.10, 3.25, 6.30, 9.55. "Naples Millionnaire": 1.34, 5.00, 8.24.

Magnifique Spectacle! sans frais additionnels!
Chez Paree
UN 6-6666
STANLEY & ST. CATHERINE
PAS DE MINIMUM!
AUCUNE CHARGE
POUR COUVERT ET ADMISSION!

La commission d'armistice

Le Canada ferait connaître demain son acceptation

OTTAWA, 27 — (PCf) — On déclarait hier que le Canada va informer l'Inde et la Pologne qu'il se joindra à elles pour former la commission tripartite d'armistice en Indochine.

On prévoit que c'est demain, à l'issue d'un conseil de cabinet, que le Canada fera connaître officiellement son acceptation.

M. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré la semaine dernière que le gouvernement désirait, avant d'accepter au nom du Canada cette mission délicate, recevoir une assurance raisonnable que la commission pourrait fonctionner efficacement. Il a déclaré que la chose serait douteuse si la commission devait prendre toutes ses décisions à l'unanimité.

Selon les informateurs, de nouvelles informations reçues de Genève par le gouvernement sur les instructions de la commission, sa procédure de vote et autres facteurs ont été étudiées soigneusement en fin de semaine et ont permis de conclure que l'organisme d'armistice était viable.

Les mêmes personnalités déclarent que l'unanimité des voix ne sera pas nécessaire sur toutes les questions que devra trancher la commission.

La Pologne communiste ne pourra ainsi, dans les cas où la simple majorité est requise, opposer son veto aux décisions de l'Inde, qui assumera la présidence, et du Canada.

Il est maintenant clair qu'il y aura en réalité trois commissions d'armistice — une pour le Vietnam, une pour le Laos et une pour le Cambodge.

Mais il reste des questions qui n'ont pas encore reçu de réponse, par exemple celle de la coordination entre les trois commissions, celles de leur financement et de leur composition.

Ces questions ne seront pas résolues avant les premières rencontres des représentants des trois pays, rencontres qui auront lieu probablement à la Nouvelle-Delhi.

La composition de la délégation à la commission dépendra sans doute de ce que fera l'Inde. Si celle-ci confie la présidence de sa délégation à un militaire, le Canada fera probablement comme elle.

M. Pearson estime qu'il faudra de 100 à 200 Canadiens. On pense que la grande majorité d'entre eux sera fournie par l'armée et le reste par le ministère des Affaires extérieures.

M. Escott Reid, haut-commissaire du Canada à l'Inde, pourrait être chargé des travaux préliminaires à la Nouvelle-Delhi jusqu'à ce que le personnel canadien de la commission ait été choisi. Le gouvernement ne veut pas perdre de temps sur cette question.

Les Témoins de Jéhovah à Rome

TORONTO, 27—(P.C.f.)—Les Témoins de Jehovah se réuniront à Rome l'an prochain.

La capitale italienne, qui est en même temps la capitale du catholicisme mondial, sera l'un des centres d'une série de réunions européennes dont les plans définitifs ont été annoés dimanche au congrès des Témoins. Cette secte a tenu à Toronto un congrès de cinq jours.

Un Témoin a dit: "Aller à Rome, cela équivaut à l'entrée de Daniel dans la fosse aux liens. Mais c'est notre façon de procéder: dans la province de Québec, nous commençons toujours par la ville de Québec. Nous imaginons que si nous pouvons tenir une assemblée à cet endroit (Rome), nous pourrons réussir facilement ailleurs".

Nouveau poste créé à la RCMP

OTTAWA, 27. (PCf) — Le sous-commissaire A.-T. Belcher a été nommé commissaire adjoint de la Gendarmerie royale, poste déjà détenu par son père.

La nomination de cet officier de 51 ans, originaire de Calgary, a été annoncée hier au quartier-général de la Gendarmerie. Elle est rétroactive au 1er juillet et donne à la police fédérale deux adjoints au commissaire L.-H. Nicholson.

Un amendement récent à la loi de la Gendarmerie royale prévoyait la nomination de plus d'un adjoint. Le commissaire adjoint Belcher, qui fut transféré à Ottawa l'an dernier de la division "K" en Alberta, aura le même rang que le commissaire adjoint J.-D. Bird.

Son père, feu le commissaire adjoint T.-B. Belcher, a servi durant 38 ans dans la sûreté fédérale et fut un vétéran des deux prédécesseurs de la Gendarmerie royale, la Police montée du Nord-Ouest et la Police montée royale du Nord-Ouest.

M. Belcher père fut le premier commissaire adjoint de la gendarmerie et la promotion actuelle fournit le premier cas du père et du fils détenant le même rang.

Noyade au lac Noir

RIPON, 27 — (PCf) — Fernand Lavergne, 16 ans, s'est noyé hier en se baignant dans le lac Noir, près de Ripon, 50 milles au nord-ouest d'Ottawa. Son père, qui avait réussi à le ramener à la rive, a pratiqué en vain la respiration artificielle pendant près d'une heure.

STEVE EVANS
populaire chanteur-animateur présente cette semaine...
CHILI
danseuse de feu
★Laurence AUDIBERT
"La Tahama canadienne"
★FRENCHIE MENDEY
le roi des danseurs et sa partenaire, Janine
Don CARLO ★ Emile D'AMATO
et son orchestre et son trio
Dimanche après-midi: 15 artistes en scène
MERCREDIS SOIRS
soirée du bon vieux temps
avec BOB MARTIN et son trio
au "42" café du Palais
42 est, NOTRE-DAME — MA. 8917
HEURES DES SPECTACLES : Tous les soirs 11 h. et 2 h.; sam., 10 h., 12 a., 2 h.









Un spectacle extraordinaire présenté par
★ RENÉE GALLANT
sympathique chanteuse de grande réputation — animatrice
★Gilles Letarte
notre grand comédien révélation du Casa-Loma!
★Crip Heard
le célèbre chanteur et danseur qui ne possède qu'une jambe et un bras!
★Frances Du Bay
et son cheval savant, Melody Lady
★Irene Graziella
danseuse du "Can-Can"
★ Marcel DORE et son orchestre
★ Tony Romandini et son trio
★ Madelaine & Linder
danseurs-acrobates d'Amérique latine
Air climatisé
Casa Loma
94 STE-CATHERINE EST
HA. 2095 MONTREAL



FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Les gains prédominent en place locale durant la matinée.

Les gains étaient en majorité sur la liste des valeurs, en place locale, durant la première partie de la séance alors que les échanges se maintenaient à une allure modérée. Stelco a gagné 1-2 à 36 et Aluminium, à 64 7-8 a haussé de 3-8. Consolidated Smelters et Hudson Bay Mining ont monté de 1-4 à 28 et 46 respectivement. Distiller Seagrams et Fraser ont avancé légèrement. Shawinigan a perdu 1-4 à 49 1-2 et Int. Nickel a cédé une petite fraction. Actifs, mais inchangés, étaient B.A. Oil, Asbestos Corporation, Canadian Industries, Industrial Acceptance et Powell River.

Des 215 émissions transigées, hier, 62 ont monté, 57 ont accusé des pertes et 96 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a accusé les reculs suivants: banques, 0.03 à 42.77; industriels, 0.8 à 210.8 et papeteries, 2.50 à 990.52. Les services publics n'ont pas varié et les mines d'or ont monté de .03 à 59.18. Le virement a porté sur 59,907 valeurs industrielles et 220,630 valeurs minières et pétrolières.

		Haut	Bas	Ferm.
1210	Abitibi	22¾	22¾	22¾
50	Acadia Atl	8	8	8
25	Acadia Atl	21⅝	21⅝	21⅝
1120	Aluminum	64⅞	64½	64½
25	Alum 5¼%	107¼	107¼	107¼
125	Alum pfd	25⅜	25⅜	25⅜
100	Anglo Can	53¼	53	53¼
2	Anglo Can	47	47	47
300	Argus Corp	18	18	18
35	Argus Corp	97	97	97
505	Asb Corp	27½	27½	27½
95	Associated Tel	95	95	95
210	Atlas Steels	12¼	12¼	12¼
25	Bathurst P	52½	52½	52½
1918	Bell Telephone	44¼	44	44
1965	Brazilian Trac	8	8	8
100	B. A. Bank	18½	18½	18½
255	B.A. Oil	25	24⅞	25
5	B.C. Elec	93	93	93
100	BC Elec 4½%	101¾	101¾	101½
60	BC Elec	53	52½	53
2700	BC Forest	7½	7¼	7½
1125	BC Power	22¼	22¼	22¼
405	BC Telephone	42	42	42
50	Bldg Prod	44½	44½	44½
75	Can Cement	118½	117	118½
15	Can Cement pfd	30	30	30
275	Can Iron Fnd	21¼	21¼	21¼
60	Can Steamship	24½	24½	24½
700	Candn Brew	26½	26¼	26½
255	Can Car	22¾	22⅝	22⅝
700	Can Car	23	23	23
600	Can Celan	19½	19	19
160	Can Celanese	20	19½	19¾
100	Can Celan	32	32	32
300	Can Chemical	8¼	8¼	8¼
2145	Can Ind	24	22½	23½
920	Can Pacific	26	25¾	26
750	Can Vickers	28¼	27¾	28¼
745	Can Petrofina	18½	18	18
1025	Cons Min Sm.	26¼	25¾	25⅞
365	Corby's	14½	14½	14½
1185	Dist Seagr.	31	30¾	30⅞
810	Dom Bridge	19¼	19¼	19¾
300	Dom Fndries	15	15	15
95	Dom Glass	43	43	43
645	Dom Steel	11¼	11	11⅛
1125	Dom Tar	8⅝	8½	8⅝
375	Dom Text	6⅝	6⅜	6⅜
25	Donohue Bros	23	23	23
654	Dow Brew	25	25	25
50	Electrolux	11⅝	11⅝	11⅝
500	Famous Players	24¾	24¾	24¾
100	Foundation Co.	18	18	18
3525	Fraser Co	20⅝	20½	20⅝
485	Gatineau Pow	26⅛	26	26
100	Gen Dynamics	52	52	52
10	Gen Steel W	103	103	103
50	Gypsum Lime	42½	42½	42½
375	How Smith	26	25¾	26½
370	Hudson Bay	46½	45¾	45⅝
120	Imp Oil	32½	32½	32½
500	Imp Tob	24⅜	24⅜	24⅜
1130	Ind Accept	45	44⅜	44⅜
690	Int Nickel	42½	42	42½
230	Int Paper	75¼	75	75¼
100	Int Pipe Line	25	25	25
100	Int Power	95	95	95
75	Int Utilities	35¼	35	35¼
50	Labatt Ltd	21	20⅝	20⅝
504	Laurentide Acc	13¼	13¼	13¼
100	Lewis Bros	10	10	10
1000	MacMillan	22⅜	22½	22½
1950	Massey Harris	8½	8⅜	8½
50	McColl Front	32¾	32¾	32¾
25	Mtl Loco	16½	16½	16½
225	Nat Drug	12¼	12	12
300	Nat Steel Car	25	24¾	25
105	Noranda Mines	73¾	73¼	73½
50	Ogilvie Flour	32¼	32¼	32¼
200	Placer Dev	26	26	26
555	Powell River	36½	36¼	36½
305	Power Corp.	43½	43½	43½
400	Price Bros	39½	39	39
230	Prov Transp	15⅞	15⅞	15⅞
150	Que Power	26	26	26
600	Royalite Oil	11¼	11¼	11¼
260	St. Law Corp	58	58	58
375	Shaw W P	49¾	49¼	49⅝
100	Sicks' Brew	29½	29½	29¼
70	Simpsons Ltd.	21½	21½	21½
25	Southern Can	43	43	43
475	Steel Co of Can.	36⅞	35	35½
425	Thrift Stores	32	32	32
1225	Triad Oil	290	285	285
300	United Steel	12⅞	12⅞	12⅞
100	Wabasso Cot	11½	11½	11½
Walker G W		60	59½	60
70	Weston Ltd	45¾	45¾	45⅝
100	Wilsil Ltd	20	20	20
	BANQUES			
130	Montréal	46	46	46
225	Can Nat	32	32	32
300	Commerce	40½	40¼	40½
1045	Royale	43⅛	43⅝	43½

Ventes à un sommet de Canada Packers

Les profits nets de Canada Packers Ltd se sont élevés à $3,702,020, soit l'équivalent de $3.08 par action "A" et "B", au cours de l'exercice financier arrêté le 31 mars 1954 à rapprocher de $4,400,598 et $3.67 l'année précédente. Le volume des ventes s'est accru de 4 pour cent à 1,932 millions de livres. La baisse dans les prix de certains produits a réduit le volume de ventes en dollars de 3 p.c. à $374.5 millions.

La moyenne des prix par livre des produits vendus a baissé à 19.3 cents, soit 1.4 cents ou 7 p.c. de moins que celle de 1952-53. Le rapport entre le profit net et le volume net des ventes s'établit à 0.99 pour cent au regard de 1.14 p.c. l'année précédente. M. J. S. McLean, président, souligne dans son rapport aux actionnaires que le profit net se chiffre à moins de un cinquième de cent par livre. Le fonds de roulement à $20.7 millions accuse une hausse de $1.4 million.

Bourse de New-York

Marché mixte à N.-Y. — Avionneries à la hausse. — Fermeté des métallurgiques.

NEW-YORK, 27 (PA)—Les avionneries ont débuté à la hausse, à Wall Street, aujourd'hui, alors que la tendance se maintenait mixte dans la plupart des autres groupes. Boeing a avancé de ⅞ à 53½ et United Aircraft a haussé d'une petite fraction. U. S. Steel a monté de ⅝ à 54⅞ sur un échange de 14,000 actions. Bethlehem Steel a gagné ⅝ à 75¼ et Republic Steel a avancé de ⅛. Vanadium a grimpé de 1¼ à 68¼. Southern Railway, Baltimore and Ohio, Gimbel Bros., New-York Central et Ligget and Myers, ont progressé. Moins soutenus étaient American Telephone, American Can, Chrysler, Douglas Aircraft, General Electric et Radio Corporation.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, n'a pas varié à $131.40 hier. Les industriels ont haussé de 10 cents à $177.60, mais les chemins de fer ont baissé de 20 cents et les services publics n'ont accusé aucun changement. Le virement a compté 2,110,000 actions.

Bourse des mines

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO

		Haut	Bas	11.30
	Akaitcho Yellow	.80	.80	.80
	Amer Yellow	.11	.11	.11
	Anacon Lead	2.70	2.70	2.70
	Aunor Gold Mines	2.25	2.25	2.25
	Bellekeno Mines	.10	.10	.10
	Campbell Chib	3.50	3.50	3.50
	Cassiar Asb	5.75	5.75	5.75
	Castle-Trethewey	7.00	7.00	7.00
	Chesterville Min	.33	.33	.33
	Chimo Gold	1.39	1.39	1.39
	Cobalt Cons.	.90	.90	.90
	Donalda Mines	.41	.41	.41
	East Malartic	2.45	2.45	2.45
	East Rim Nickel	.89	.89	.89
	East Sullivan Min	3.90	3.90	3.90
	Falconbridge Nickel	.18⅛	.18⅛	.18⅛
	Fenimore Iron	.42	.41	.42
	Frobisher Ltd.	4.40	4.40	4.40
	Giant Yellow	8.10	8.10	8.10
	God's Lake Gold	.65	.65	.65
	Golden Manitou	1.69	1.69	1.69
	Graham-Bousquet	.31	.31	.31
	Gunnar Gold	9.15	9.05	9.05
	Hollinger Cons.	.16	.16	.16
	Inspiration Min	2.25	2.25	2.25
	Joliet-Quebec Min.	5.64	5.64	5.64
	Lab Mining	9.25	9.25	9.25
	Lake Shore Mines	6.40	6.40	6.40
	Lamaque Gold	3.65	3.65	3.65
	Mackeno Mines Ltd	.45	.45	.45
	Merrill Island	.33	.33	.33
	Nesbitt LaBine	2.44	2.44	2.44
	New Alger Mines	.06	.06	.06
	New Calumet	.60	.60	.60
	Opemiska Copper	2.28	2.28	2.28
	Pamour Porcupine	.74	.74	.74
	Quebec Copper	.92	.92	.92
	Quebec Manitou	.62	.62	.62
	Quemont Mining	.19¼	.19¼	.19¼
	Rix-Athab	1.15	1.15	1.15
	Sherritt-Gordon	3.95	3.95	3.95
	Steep Rock Iron	7.75	7.70	7.70
	Sullivan Cons.	3.25	3.25	3.25
	Sylvanite Gold Min	1.17	1.17	1.17
	Teck-Hughes	2.10	2.10	2.10
	United Asbestos	4.00	4.00	4.00
	United Keno Hill	6.60	6.60	6.60
	ViolaMac Mines	1.65	1.62	1.65
	Waite Amulet Min.	.12¾	.12¾	.12¾
	Wright Hargreaves	1.75	1.75	1.75

LONDRES, 27. (PCf) — Voici la cote de l'once d'or fin, aujourd'hui, en devises américaines, sur le marché libre de l'or en Europe: $35.06 offert et $35,11 demandé. Le prix de l'or en once de Troyes a atteint $34.86½ sur le marché londonien des lingots.

Bourse canadienne

		Haut	Bas	Ferm.
726	Anglo Can	32¼	32¼	32⅛
1395	Anglo Nfld	10¼	10⅛	10⅛
825	Brown Co	14¼	14¼	14¼
10	Can Malting	61	61	61
50	C Dredge	67½	67¼	67¼
75	Can Gen Inv	27⅛	27⅛	27⅛
110	Can Marconi	5½	5½	5½
20	Celtic Knitting	9½	9½	9½
540	Cons Paper	54½	54	54
5	Dom Oilcloth	34¼	34¼	34¼
3502	DuPont of Can.	32⅝	31½	31½
450	Ford Motor	88½	88	88
450	Great Lakes	27	26¾	27
50	Lowney Ltd	20¼	20½	20¼
10	McColl-Front	100½	100½	100½
25	Mersey Paper	103	103	103
150	M & O Paper	38¼	38	38
15	Mt Ryl Rice	10	10	10
50	North Que Pow.	52	52	52
50	Pow Corp	110½	110¼	110½
100	Russell Ind	15⅞	15¾	15¾
46	Sou Can Pow	140¼	140	140
100	Stowell Screw	20¾	20¾	20¾
100	Trad Fin A	42½	42½	42½
300	Unit Corp	15	15	15
250	Watermans Pen	10¼	10¼	10¼
150	Westeel Prod	21	21	21
	MINES			
150	Aconic Min	360	360	360
25100	Ameranium Min	28	21½	22
2900	Anacon Lead	280	274	280
5500	Arnora Sulph	7¼	6½	7¼
4000	Atlas Sulph	11½	11	11½
500	Belville Gold	35	35	35
1700	Boreal Rare	205	205	205
4500	Bouscad Gold	15½	15	15
700	Brunsw Min	11	10¾	10¾
14800	Calumet Uran	30	25	27
100	Campbell Chib	345	345	345
2500	Carnegie Min	30	30	30
200	Cassiar Asb	600	600	600
200	Chem Research.	268	265	268
2000	Cons. Candego	10	10	10
100	Dome Mines	15½	15½	15½
100	Eastern Smelt	275	275	275
1000	Eastern Met	75	75	75
205	Frobisher Ltd	420	420	420
5000	Grand. Mines	18	18	18
3000	Gui Por Uran.	34	34	34
375	Hollinger Con	15⅞	15⅞	15⅞
400	Inspiration Min.	210	205	205
4000	Iso Uranium	48	45	45
43500	Jardun Mines	26½	23	23
3000	Joliet-Quebec	58	55	58
2000	Kayrand	9	9	9
1000	Kenmayo Yuk	4	4	4
320	Kerr-Addison	18⅛	18⅛	18⅛
1500	Lafayette Asb.	10½	10½	10½
1000	Malartic Gold	145	145	145
300	Mining Corp	15½	15¼	15½
1500	New Formaque.	6	6	6
500	New Pac Coal	27	27	27
1000	Nocana Min	15	15	15
100	Normetal Min	280	280	280
1000	Obalski	18	18	18
3200	Opemiska Cop	237	230	230
14100	Parbec Min	23	20½	22
300	Que Copper	95	95	95
100	Quemont Min	19	19	19
400	Steep Rock Iron	770	765	770
2000	Sullivan Cons.	320	320	320
10500	Trans Dom	212	209	210
400	Violamac Min	161	161	161
20000	Weedon Pyrites.	25	25	25
	PETROLES			
1000	Altex Oils	33¼	33¼	32¼
500	Antone Pet	19¾	19¾	19¼
800	Calgary & Edm	11⅛	11⅛	11⅛
1000	Empire Oil	37½	37½	37½
600	Gaspe Oil	135	130	130
900	Jasper Oil	175	172	174
100	New Bristol	214	214	214
400	Phillips Oil	130	130	130
200	Que Oil Dev	55	55	55
2200	Trican Petro	68½	68	68
17700	Tri-Tor Oils	80	78	79

Quatre soumissions pour Châteauguay

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Châteauguay, comté de Châteauguay, ont reçu quatre soumissions pour leur émission de $225,000 séries vingt ans. La meilleure avait été présentée par René-T. Leclerc. Cette maison de placement avait soumis un prix de 96.33 pour $181,500 de titres à 3% 1955-69 et $43,500 à 4% 1970-74, soit pn coût net de 3.963%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $110,500 pour l'émission.

C'est en juin 1952 que la commission scolaire avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations. A ce moment-là, elle avait émis $92,000 de titres à 2-4-4½ pour cent séries 20 ans au prix de 96.76, soit un coût net de 4.409%.

Le prix des veaux baisse au marché

Le marché des bestiaux de Montréal a démarré assez lentement hier et la cote ne s'est pas établie dans la plupart des cas. Sur les 870 bovins mis en vente, seuls certains lots de bouvillons se sont vendus entre $21.50 et $22.50.

Par contre, le marché des veaux a été assez actif, mais le prix a fléchi d'environ $1 par rapport à la semaine dernière. Veaux de lait, bons, $20; communs et moyens, y compris les sujets nourris au seau, $13 à $19.

L'offre était de 767 têtes.

Les arrivages d'agneaux et moutons, 421 têtes, n'ont pas attiré les acheteurs; les porcs, au nombre de 378, ne trouvaient pas non plus preneurs jusqu'à dix heures et demie.

Recettes moindres du Can. National

La diminution du volume de trafic transporté par les chemins de fer canadiens se reflète de nouveau dans le bilan de juin publié aujourd'hui par le Canadien National.

Les recettes d'exploitation de la compagnie se sont élevées à $55,674,-000, une diminution de $5,884,000 sur celles de l'an dernier. Les frais d'exploitation se sont élevés à $52,-543,000 contre $56,837,000 l'an dernier.

Bien que les frais d'exploitation pour les six premiers mois de 1954 aient été réduits de $24,297,000, la recette nette indique une diminution de $9,146,000 pour cette même période. La recette d'exploitation pour cette période a été de $33,443,000 moins élevée que celle des six premiers mois correspondants de 1953.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd., Chambre 411 immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Ferm.	10.30
Avoine				
Juillet	72⅞	....	....	....
Octobre	71¾	....	....	....
Décembre	68⅝	....	....	....
Orge				
Juillet	109	....	....	....
Octobre	99	....	....	....
Décembre	94½	....	....	....
Seigle				
Juillet	97½	....	....	....
Octobre	99¾	....	....	....
Décembre	101	....	....	....
Lin				
Juillet	267½	....	....	....
Octobre	266	....	....	....

CHICAGO

Blé				
Mars	215	....	....	....
Mai	212	....	....	....
Septembre	211	....	....	....
Décembre	214	....	....	....
Maïs				
Mars	157¼	....	....	....
Mai	160	....	....	....
Septembre	161	....	....	....
Décembre	154½	....	....	....
Avoine				
Mars	77	....	....	....
Mai	75⅞	....	....	....
Septembre	73⅝	....	....	....
Décembre	76	....	....	....
Seigle				
Mars	126	....	....	....
Septembre	116½	....	....	....
Décembre	121¼	....	....	....

Le dollar canadien

NEW-YORK, 27. (P. C). — Le dollar canadien est demeuré à une prime de 3 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait $2.81 13/16. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 2 29/32 p. cent, à $0.97 3/32 en fonds canadiens, en baisse de 1/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a baissé de ⅛ de cent à $2.73 9/16.

Bourse de Toronto

TORONTO, 27. (P.C) — Durant la matinée, les cours ont affiché une tendance indéfinie à la Bourse de Toronto dans un marché lent. Dominion Stores a enregistré un nouveau gain à la suite de la hausse d'hier alors que les échanges étaient peu actifs dans le groupe industriel. Les métaux non ferreux étaient fermes et les pétroles de l'Ouest n'accusaient aucun changement. Frobisher a grimpé de 20 cents durant les premières minutes de la séance. Les valeurs d'uranium ont haussé sous la direction d'Algom et de Pronto alors que les mines d'or affichaient de la fermeté.

Profits accrus de Great Lakes Paper

Le bénéfice net de Great Lakes Paper Company s'est élevé à $1,-365,334 au cours du premier semestre, après déduction des dividendes sur les actions "A" et "B"; c'est l'équivalent de $1.02 par action ordinaire comparativement à $1,254,406 et 92 cents pour la période correspondante de l'an dernier.

Les actions "A" ont été retirées le 30 juin, à même les ressources de la compagnie. Le solde de $560,-000, avec les intérêts courus, en vertu du contrat d'achat des actions de Patricia Lumber Company a été versé par anticipation, ce qui a permis à la compagnie de réaliser une économie considérable.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs a fléchi, les offres sont peu abondantes, mais la demande est lente, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture. Toutefois, il s'est fait quelques ventes.

ARRIVAGES

	Caisses oeufs	Boites beurre	Boites from.
Vendredi	832	....	....
Année dern.	291	....	....

MARCHE DU BEURRE

Pain de 1 livre 57-58

MARCHE DES OEUFS

	(a)	(b)
A—Extra Gros	50½-51	66
A—Gros	50	63-65
A—Moyens	45-47	59-60
A—Petits	30	37
Catégorie B	31-32	.....
Catégorie C	25	.....

(a)—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service des renseignements sur les marchés.

(b)—Prix approximatifs aux consommateurs.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Absam	.28	.30
Ador	.07	.10
Antonian	.25	.29
Beaucage	..	..
Beaupas	..	..
Belfren	..	.30
Belmont	..	.10
Bruns Que	..	.09
Burnt Hill	4.55	4.65
Calumet Cont	.20	.25
Chateau	.12	.15
Clinger	.12	.14
Cons Chib.	.35	..
Cont Copper	.12	.15
Dawmac	1.03	1.08
Desjohn	..	.49
Derogan	.32	.37
Doris	.02	.03
Drummond	..	.35
Duvan Copper	..	..
Frebert	.06	.09
Fundy Bay	.08	.12
Garland	26	.34
Glencona	.03¼	.04
Goldmique	.10	.15
Greenlee	.04	.06
Imperial Min	.73	.78
Independent	.13	.16
Int'l Asbestos	.09	.12
Kamiac	.12	.14
Kenbay	.04	.06
Kenmac	..	.25
Lassie	.06	.08
Lorie New	.02	.11
Lun-Echo	.45	.48
Mackellar	.31	.36
Montgomery	.06	.08
Nat'l Mal	.03	.05
New Augur	.05	.07
New Pen	.10	.13
Nipiron	.14	.21
Norbeau	.65	.75
Normuska	..	.16
Opemisca	..	.36
Oklend	.11	.13
Oreland	..	.40
Ont Nickel New	.12	.15
Pascalis	.03	.05
Pascar	.13	.16
Pershing Man	.04	.06
Pinnacle U	..	..
Provincial	.02	.04
Quejo	.06	.08
Que Beryl	.49	.53
Rainville	.15	.18
Rand Mal	.08	.10
Redcon	.05	.08
Roymont	.06	.10
St. Michaels	.12	.15
St. Cyr	.32	.36
St. Simeon	.20	.23
Scott Chib	.02½	.03½
South Bachelor	.35	.38
Southvue	..	.06
Starlight	.08	.10
Sudbury N. R.	.36	.39
Titanium	.09	.11
Uran King	1.20	1.25
Troysco	.06	.10
Wesley	.02½	.04
Willroy	..	..
White Uran	.81	.85
Wm Leys	.21	.24
Young Dave	.05	.07

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Altex	.34	.35
Barons	.03¾	.04
Bata	.13½	.14
Blue Crown	.31	..
Brit. Pete	.01⅝	.05
Cdn. Anaconda	.09	..
Cdn. Emjay	.11	.13
Century	.14	.15
Command	.70	..
Cons. Greate	.03	.06
Dom. Minerals	.08	.09
Edoran	.08	.10
Emjay	..	..
Fortune	.17	..
Freehold	.04¾	.05½
Gateway	..	.12½
Hargal	.06¾	.08
Keno	.32	..
Led. Calmer	.23	.26
Mercury	.07½	.08
Merland	.05	.07
N. Ranch	.04¾	.05
New Spr. Coal	.11¾	.13
Nor. Cont.	.02¾	.02½
Northland	.26	.28
Nuco Pete	..	1.80
Reality	.03	.03½
Renfrew	.05¼	.06½
Roy. Can	.07	.08
Rundle	.07½	.08
Sage Oil	.08	.10
Select	.21	.22
Share	.08	.10
T'field	.03	.03¾
West. Warner	.09	.09½
West. Pet.	.35	.36
W. Maygill	..	1.70
Yankee Prin.	.35	..
York	.07	.10

DÉCÈS

DUBOIS—A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adrien Dubois, fils de feu Zotique Dubois, autrefois du Marché Bonsecours et de feu Célanire Gadoua, demeurant à 1409 Blvd Pie IX.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires P. Provencher, No 4240 rue Adam, à 8.15 heures pour se rendre à l'église Très Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve où le service sera célébré à 8.30 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Montréal-Londres sans escale en 10 heures 1 min.

Air-Canada annonce que la traversée transatlantique la plus rapide effectuée par un avion d'Air-Canada fut celle de la fin de semaine dernière alors qu'un Super-constellation ,quadri-moteurs, piloté par le capitaine J.-P. Lakoski, de Montréal ,a relié Montréal et Londres en 10 heures et une minute. La traversée la plus rapide effectuée avant ce dernier voyage avait été, en mai, le trajet Montréal-Londres, dans un Super-Constellation, en 11 hrs et 20 minutes.

L'appareil qui vient de battre ce record est parti de Dorval, dimanche, à 8 h. 14 p.m., ayant à son bord 54 passagers et s'est posé à l'aéroport de Londres, le lendemain matin, à 6 h. 15 a.m., soit 11 h. 15 a.m. heure de Londres.

Air-France détient cependant toujours le record de la traversée transatlantique établi en 1950 lorsqu'un de ses appareils Constellation fit la traversée sans escale Montréal-Paris en 8 hrs et 49 min.

"La culture et le..."

(Suite de la page 7)

prennent racine dans le paysage familier.

Rappelant ces paroles du Pape Pie XII que la voix de la presse est aujourd'hui "la plus puissante qui puisse atteindre le grand public", le distingué conférencier insista pour la défense de la vérité dans les polémiques, l'exposition de la vérité dans les articles plus étendus que ceux de simple information dans notre presse. C'est le véritable rôle du journalisme.

M. Légaré fit appel à ses confrères de Winnipeg, en terminant, pour qu'ils continuent leur tâche d'instruire leurs compatriotes de la région. Il leur réitéra l'appui constant de l'Association et leur affirma que les congressistes de l'Est se souviendront longtemps de la belle réception qui leur fut accordée à Winnipeg.

M. Adrien Bégin, de "La Tribune" de Lévis, a présenté le conférencier.

A la suite de la lecture du palmarès et de la présentation des trophées et des prix, par M. Aimé Gagné, MM. Dufferin Roblin, M. A.L., chef de l'opposition au provincial, et J.-B. Rollit, assistant du président de l'Université de Manitoba, adressèrent la parole en français.

$2,919,005 à des expropriés

Des indemnités au montant de $2,919,005 ont été fixées, hier, par la Régie des services publics de la province de Québec, pour des immeubles qui doivent être expropriés pour diverses fins d'intérêt public.

Les indemnités ont été accordées comme suit: $658,867.81 à 139 propriétaires du chemin de la Côte-de-Liesse dont les immeubles sont requis pour l'ouverture du boulevard Métropolitain, entre le boulevard Décarie et le boulevard Persillier.

$1,724,447.83 à divers propriétaires que la ville doit exproprier en vue de l'ouverture et l'élargissement de la rue Berri, entre les rues Ontario et Roy.

$446,397 à des propriétaires expropriés en vue de l'aménagement d'un parc et d'un terrain de jeux, entre les rues Westbury et Victoria.

$89,292.38 pour des immeubles dont la ville a besoin pour l'aménagement d'un marché central de gros, dans la partie nord de la ville.

Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE

No 356,649

DAME LAURENCE FAFARD, ménagère, des cité et district de Montréal, épouse contractuellement séparée de biens de Vianney André Corbeil, employé civique du même lieu, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes,
demanderesse

vs

HAYES W. HOUSTON, bourgeois, de la ville de Erie en Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
et

LORAN BOOTH, chauffeur, également de la ville de Erie en Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans les quinze jours.
Montréal, 26 juillet 1954.
G. BLANCHET
député-protonotaire

Lamarre & Lamarre,
152 est, Notre-Dame, Mtl.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Chin Wah Laundry, No 1222 rue Gilford, pour permission d'établir une buanderie à la main, sur le lot de subdivision No 66 du lot No 329 de la division cadastrale du Village Incorporé de la Côte Saint-Louis, quartier Saint-Denis, No 1227 rue Gilford.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
CHARLES-EDOUARD LONGPRE.
Montréal, le 27 juin 1954.

Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE

No 356,650

VIANNEY ANDRE CORBEIL, employé civique, de la cité et du district de Montréal, résidant au numéro 1677 de la rue Amherst,
demandeur

vs

HAYES W. HOUSTON, bourgeois, de la ville de Erie en Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
et

LORAN BOOTH, chauffeur, également de la ville de Erie, en Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans les quinze jours.
Montréal, 26 juillet 1954.
G. BLANCHET
député-protonotaire

Lamarre & Lamarre,
152 est, Notre-Dame, Mtl.

Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE

No 356888

COOPER CLOTHING MANUFACTURING COMPANY LDT, corps politique et incorporé, dûment incorporé, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal,
Demanderesse,

VS

A. GOULD, autrefois de la Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Montréal, 23ème jour de juillet 1954
G. BLANCHET,
Député-Protonotaire.
RUDENKO & GROSS,
Avocats,
132 St-Jacques, O.,
Montréal.

AVIS LEGAL

Province de Québec — District de Gaspé — Cour Supérieure — No 3231

Athanase Dubé, demandeur vs Armand Simoneau, défendeur.

Le 5ème jour d'août 1954 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1010 rue St-Timothée en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.
G. MEUNIER, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954 HA. 1513

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Terrebonne — Cour de Magistrat — No 1752.

J.-T. Cloutier, demandeur vs Alfred Sentenne (Amerwood Sales Reg'd.) défendeur.

Le 5ème jour d'août 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5178 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Léo MIGNER, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 312,172.

Laurentide Acceptance Corp. Ltd., demanderesse vs A. Sentenne, défendeur.

Le 5ème jour d'août 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5178 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Léo MIGNER, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 130,383.

J.C.W. Jolicoeur, demandeur vs E. Sentenne, défendeur.

Le 5ème jour d'août 1954 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5178 rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Léo MIGNER, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 306,426.

Léon Houle (Léon Houle Enrg.) demandeur vs Lucien Mallette, défendeur.

Le 5ème jour d'août 1954 à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 221 rue Bérard, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, 2 fournaises, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Marcel LANDRIAULT, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Terrebonne — Cour Supérieure — No 22,808.

Ovide D'Aoust, demandeur vs Georges Paulenco, défendeur. Le 5ème jour d'août 1954 à dix heures de l'avant-midi, en face du domicile du défendeur, au No 932 7ème avenue en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion Dodge portant licence N-4288 P.Q. 1954 et accessoires.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
Marcel LANDRIAULT, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954 MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 310,400.

Paul Labrèche (Paul Labrèche Enrg.) demandeur vs John Tokar, défendeur et Philip S. Garonce — Distrayant.

Le 5ème jour d'août 1954 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, au No 4999 rue Lafontaine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en télévision, meubles de ménage, etc...

Conditions: ARGENT COMPTANT.
G. MEUNIER, H.C.S.
Montréal, ce 26 juillet 1954. HA. 1353

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 centins par mot, minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine 8e la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine, 75c; le dimanche, $1.00.

A VENDRE

BOIS de l'armée bien sec, $11.00 le gros voyage, livré. Georges Bérichon, WI. 2303.

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalon habit, paletot, refaites pour enfants HO. 8368. 4343 Papineau, Montréal

MEDECINS

A BRISEBOIS, M Médecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris Maladies du coeur estomac, foie, reins peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires vénériennes diabète goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est près St-Hubert. FR 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

AVIS est par les présentes donné que Christina Mellis Campbell Squires, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine ou à sa Session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Alfred Squires, compositeur, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

MONTREAL, 1 avril, 1954.

MERGLER & MERGLER,
Procureurs de la Requérante.
637, rue Craig ouest,
Montréal, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE

No 356,587

JEAN-PAUL GUINDON, propriétaire et chauffeur de taxi, des Cité et District de Montréal,
Demandeur

VS

BOGDAN KREJER, membre des forces armées des Etats-Unis, de Philadelphie, Etat de Pennsylvanie, U.S.A.,
Défendeur.

et

GARAGE MORIN J. L., Auto Repair,
Tiers-saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 23ème jour de juillet 1954.
G. BLANCHET,
Député-Protonotaire.
Boissonneault & Boissonneault,
Avocats,
39 est, St-Jacques, Mtl.

Feuilleton de la "Patrie"

FÉLONIE D'AMOUR

♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡♡

par JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

15 (suite)

Depuis plusieurs mois déjà, chaque fois qu'elle avait eu la joie de revoir Robert, elle le trouvait de plus en plus sympathique. A son insu, peut-être, l'affection presque fraternelle qu'elle ressentait pour lui depuis leur enfance — ils avaient partagé les même jeux — s'était transformée en une tendresse plus vive. En conséquence, peu à peu, elle s'était aperçue que cette tendresse ressemblait beaucoup à ce sentiment que l'on appelle "amour".

Les paroles prononcées par Robert, l'admiration qu'il manifestait à son égard, l'espoir de se faire aimer d'elle, afin de l'épouser plus tard, avait éclairé Blanche sur ses propres sentiments. Elle se l'avouait à elle-même maintenant. Elle aimait Robert comme la plus tendre des fiancées peut aimer son futur époux.

Tout en dansant, elle en avait eu l'intuition. Or, elle était trop réservée pour lui avouer qu'elle-même l'aimait déjà comme il désirait l'être. Elle préféra attendre que lui-même fût assez sûr de son amour pour elle. Et cette timidité, cette délicatesse, qui lui faisaient honneur, furent sans doute la cause des événements imprévus qui allaient amener dans l'existence des deux jeunes gens une situation des plus douloureuses, surtout pour Blanche.

Lorsque l'aurore filtra à travers les persiennes de la chambre, Blanche se leva comme à l'accoutumee. N'ayant pu fermer l'oeil, son visage portait encore l'empreinte de son insomnie. Elle jeta un coup d'oeil sur la glace de son armoire, se trouva laide, mais n'y attacha aucune importance.

"Je dormirai mieux la nuit prochaine", se dit-elle. Et il n'y paraîtra plus.

A pas de loup, elle s'approcha du lit de sa mère et fut surprise de lui voir les yeux grands ouverts. Elle l'embrassa tendrement.

— Tu ne dors donc pas, chère maman?

— Non, ma chérie. Trop de noires pensées assiègent mon pauvre cerveau. Il m'est si pénible de me voir dans un tel état. En songeant que je vais vous laisser toutes deux, seules dans la vie, mon pauvre coeur si malade déjà, bat à me faire mal. Je ne puis trouver le calme et le repos. J'était contente de revoir ma petite Edith, certes. Mais elle doit repartir cet après-midi et j'ai comme une défaillance à cette pensée, car, hélas! je ne la reverrai plus...

— Ne te tourmente pas ainsi, maman chérie. Tu te fais mal. Si tu veux garder Edith quelques jours de plus, je téléphonerai à la Directrice, veux-tu?

— Je n'en ai pas le droit. Ses études s'en ressentiraient. Et toi, ma chérie, je te trouve les traits tirés ce matin. Pourquoi t'es-tu levée de si bonne heure? Après avoir passé la nuit à danser tu aurais pu te reposer jusqu'à neuf ou dix heures!

— N'en parlons plus... Que veux-tu pour ton déjeuner: chocolat, café au lait?

— Ni l'un, ni l'autre. Je n'ai aucun appétit. Une tasse de thé me suffira. Mais rien ne presse... Puisque nous sommes seules toutes deux, je préfère causer un peu, cependant qu'il en est temps encore...

"Parmi tes cavaliers d'hier, en as-tu remarqué un entre autres?

Blanche répondit en rougissant!

— Je vais te faire un aveu. Mais tu n'en parleras à personne. Pas même à Edith, car ce n'est encore qu'un projet éventuel. Tout en dansant, durant une bonne partie de la soirée avec Robert, notre ami m'a avoué qu'il croyait que l'affection fraternelle qu'il m'avait vouée jusqu'alors, allait se transformer en un grand amour. Il m'a complimentée sur ma beauté, sur mon caractère, ma toilette, etc., et m'a demandé de lui permettre de me faire la cour afin de se faire aimer de moi.

"Dans le cas où notre amour serait partagé, il envisagerait de m'épouser plus tard. Ses parents, m'a-t-il dit, seraient enchantés de m'avoir pour bru. Et il espérait aussi que tu consentirais à notre union?

En écoutant parler Blanche, les yeux de la malade rayonnèrent.

— Ton aveu me cause une grande joie. Oui, je consentirais avec plaisir à ton mariage avec Robert. Il me plait beaucoup. Il te rendrait certainement très heureuse. Il me serait doux de te voir entrer dans une famille si honorable, amie depuis toujours. Ton pauvre papa estimait et aimait beaucoup son compagnon d'études, Maître Dauret.

"Du côté matériel, nos amis possèdent une fortune au moins égale à la nôtre. Votre avenir matériel serait assuré. Seul un point noir a l'horizon: la carrière militaire de Robert.

Robert suppose, avec raison, hélas! qu'il pourrait être appelé sous peu pour partir en Indochine— les cadres faisant plutôt défaut là-bas. Alors, le cas échéant, si nous étions sûrs de notre amour réciproque, il ne m'épouserait qu'à son retour, ne voulant pas partir en laissant une jeune femme à la maison.

— Il a raison. Mais dis-moi, Blanche, crois-tu pouvoir l'aimer au point de vouloir l'épouser à son retour?

Blanche rougit, baissa les yeux et murmura:

— Je l'aime déjà depuis longtemps, maman. Mais je n'ai pas osé le lui dire...

— S'il en est ainsi, tu l'épouseras lorsqu'il reviendra.

"Et maintenant, prie Julie de m'apporter une tasse de thé. Je me sens beaucoup mieux. Ta révélation m'a causé une grande joie. Je partirai rassurée sur ton avenir. Tu mérites tant le bonheur, ma grande chérie! Tu n'as pas été très heureuse jusqu'ici! J'espère qu'il en sera tout autrement à l'avenir...

Pauvre mère! Elle était loin de se douter quels tragiques événements allaient traverser l'existence de Blanche!

— Il me reste à te faire part de mes recommandations concernant Edith. Cette enfant n'a pas mauvais coeur — du moins je ne le crois pas — mais elle est impulsive, fantasque, volontaire et d'une coquetterie exagérée. J'espérais que la vie d'internat l'aurait assagie.

(à suivre)

RIONS UN PEU



—*Oui, c'est bien ici, mais auriez-vous la bonté de passer par la porte de service, s'il vous plaît.*

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Pomeroy a trouvé la carte



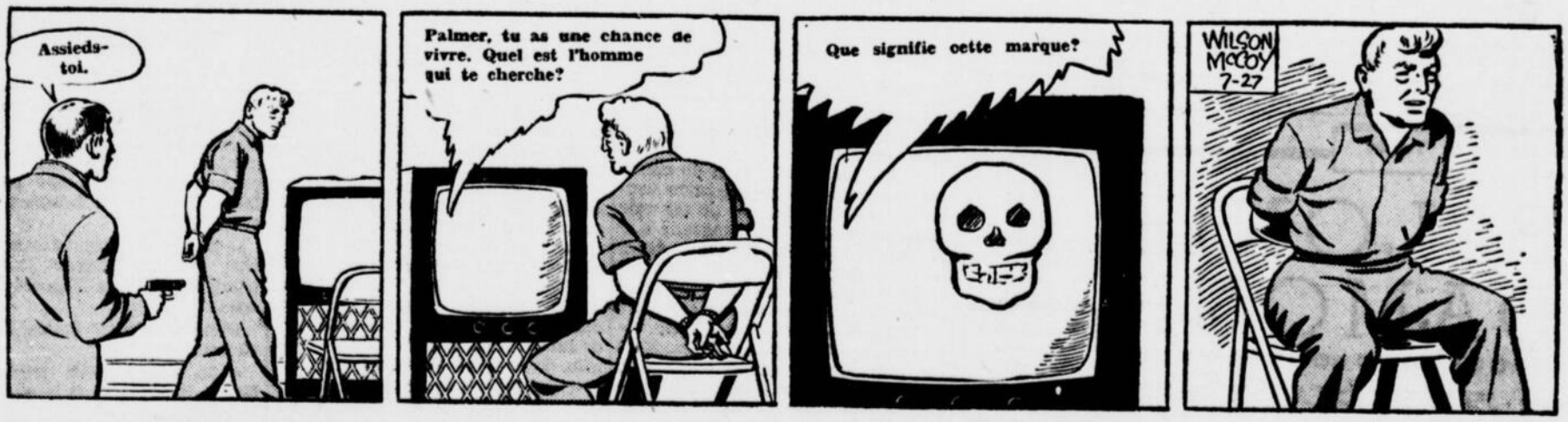
EXPEDITION



—Combien de fois devrai-je te dire de te servir de ton jugement?

LE FANTÔME

La marque du Fantôme



QUESTION

HOPALONG CASSIDY

Et maintenant, colonel ?



REFLEXION

SHERLOCK HOLMES

Sir James Kilgallion

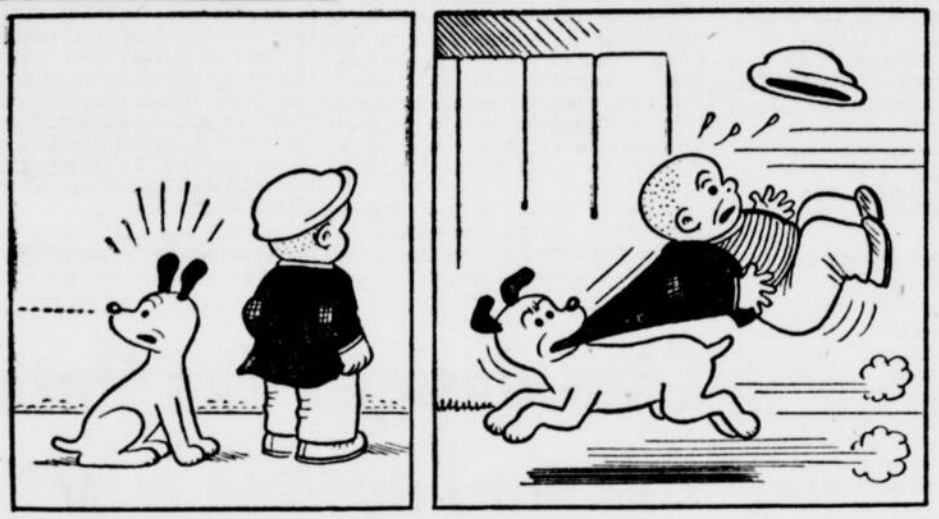


QUEL PRIX ?



PHILOMÈNE

Le temps des vacances



SYMPATHIE



— Gérald est revenu mais il ne rampe pas.

JEANNINE ET PATAUD

Jeannine n'a pas faim



DOUTE



ROBERT L'INTRÉPIDE

L'heure est grave



INONDATION

JOS BRAS-DE-FER

Les femmes avant les hommes



PSIT !

Main, Bédard, Rochon et Macken sont inscrits

Le tournoi provincial de tennis qui se jouera en entier sur les courts du club Papineau, du 31 juiliet au 8 août prochains réunira les meilleures raquettes du pays.

C'est ainsi qu'évolueront sur les courts du populaire club de tennis du nord de la ville, Lorne Main, le joueur No 1 au tennis du Canada et Robert Bédard, de Sherbrooke, qui nous reviennent plus expérimentés après un séjour aux Etats-Unis et en Europe où ils ont bien représenté le Canada.

De son côté, Henri Rochon essaiera sans doute de gagner le terrain qu'il a perdu l'an dernier en triomphant de ceux qui lui furent préférés dans le choix des membres de la Coupe Davis (Canada).

Brendan Macken, joueur expérimenté que l'on ne pourra sans doute pas dépasser, continuera sa marche triomphale commencée au Papineau, continuée au Mont-Gabriel et à la coupe Montréal. Deux autres membres de l'équipe canadienne de la coupe Davis, Paul Willey et Don Platt, sont au nombre des concurrents.

Du côté féminin, Hanna Sladek, Pat Macken, Shirley Haritt, Mariette Laframboise et nombre d'autres essaieront de remporter le championnat provincial. L'on sait que les résultats de ce tournoi provincial comptent pour beaucoup dans le classement des joueurs pour l'année courante.

Les amateurs de tennis verront du beau jeu au club Papineau pendant cette prochaine semaine du tournoi provincial.

Les entrées seront reçues jusqu'au 29 juillet, à 6 h. p.m.

Snead, Boros et Stranahan sont inscrits dans l'omnium

TORONTO — (PCf) — Sam Snead, de White Sulphur Springs, Virginie occidentale, sera au nombre des inscrits qui prendront part à l'omnium qui sera disputé sur le parcours du club Scarboro de Toronto, du 23 au 28 août prochain. Un total de $26,500 en bourses sera en jeu dans cet omnium.

Quelque 75 golfeurs américains et 38 canadiens se sont déjà inscrits dans ce tournoi dont la limite de concurrents est de 150 joueurs.

Parmi les autres golfeurs en évidence déjà inscrits dans l'omnium, on remarque les noms de Julius Boros du Dr Cary Middlecoff et de Bob Toski, de Livingston, New-Jersey, les trois golfeurs qui ont obtenu jusqu'à date cette année le plus de succès dans le circuit professionnnel américain.

Frank Stranahan, de Toledo, Ohio, que a longtemps détenu le championnat amateur des Etats-Unis, et Gene Littler, de Palm Springs, Californie, le champion amateur de 1953, ont également fait parvenir leurs inscriptions. Les deux sont maintenant devenus professionnels.

Doug Ford, un professionnel de Yonkers, qui a remporté le premier prix de $5,000 dans l'omnium de l'an dernier, disputé à Montréal, sera encore en lice cette année.

Rudy Horvath, de Windsor, Ontario, est un des professionnels canadiens les plus en évidence à s'être déjà inscrit dans l'omnium.

Les frères Dusek opposés à Eakins et Atkins demain

Les frères Dusek, Ernie et Emil, ont accepté de rencontrer les Australiens Fred Atkins et Ike Eakins dans la semi-finale au Forum demain soir. Cette rencontre précédera le combat de championnat qui opposera le sensationnel Pat O'Connor à Bobby Managoff.

Les Dusek ne sont pas inconnus à Montréal. En effet, ces deux vétérans athlètes ont déjà fait sensation quand ils sont venus se battre soit au Forum ou au stade de la rue Delorimier. Ils sont reconnus comme de véritables "bad-men", mais ils constituent quand même une forte attraction dans la lutte à Montréal.

Les Dusek possèdent une vaste expérience dans les matches par équipes. Ils ont déjà rencontré des équipes telles que les Togo, Robert et Moquin, Watson et Robert et plusieurs autres. Ils se sont toujours bien acquittés de leur tâche dans ce genre de rencontres. Demain soir, ils recevront une vive opposition quand ils affronteront Eakins et Atkins, mais ils seront favoris pour l'emporter.

Le promoteur Eddie Quinn a annoncé que Rebel "Bob" Russell rencontrera Herbie Trawick dans une préliminaire. Et dans un autre combat, Stan Hollek sera l'adversaire de Steve Stanlee.

O'Connor et Managoff termineront leur entrainement aujourd'hui en vue de leur match de demain soir.

Carmelo Costa bat Vic Toweel

BROOKLYN.—Le jeune Carmelo Costa de Brooklyn, classé au dixième rang chez les poids plumes, a gâché les débuts de Vic Toweel, de l'Afrique du Sud, aux Etats-Unis, hier soir, en l'emportant par décision unanime dans un match de dix rondes présenté devant 815 amateurs à l'Eastern Parkway Arena.

Costa, âgé de vingt ans, n'a pas encore connu la défaite. Il s'est tenu à distance hier soir et c'est grâce à une superbe défensive qu'il l'a emporté. Toweel qui en était à son premier combat depuis décembre manquait de rapidité.

Supple remplacerait Boucher à Vancouver

VANCOUVER. — Bud Peirson, un poids-plume substitut de Vancouver, a été expulsé de l'équipe canadienne de boxe des Jeux de l'Empire parce qu'il refusait de coopérer et ne s'occupait pas des règlements de l'entrainement.

Le coach Joe Lavery de Hamilton, a révélé que Pat Supple, de Montréal, affiche une très belle tenue à l'entrainement et qu'il remplacera peut-être Gerry Boucher de Vancouver comme représentant canadien dans la classe des 112 livres.

Supple s'était fait "voler" une décision contre Boucher dans la finale pour le championnat canadien à Toronto.

Tom Park bat Cliff Lumsden

ATLANTIC-CITY (PA-f). — Tom Park, un nageur canadien, a dépassé un autre nageur canadien, Cliff Lumsden, de New-Toronto, et il a gardé les devants dans les deux derniers milles pour remporter hier les honneurs de la grande course de 26 milles, autour de l'île Absecon.

Park, originaire de Hamilton, Ontario — il demeure maintenant à Lakewood, Californie — a pris neuf heures, 21 minutes et 42 secondes à nager les 26 milles. La première place a changé de mains plusieurs fois au cours du marathon.

Lumsden a fini en deuxième place, 150 pieds derrière Park, Herb Simon, de Belleville, s'est classé troisième, et Charles Grover, de Dorchester, Mass., s'est classé quatrième.

La première femme à finir la course a été Marily Bell, de New-Toronto. La jeune nageuse de 16 ans s'est classée septième.

Gordon Linn en première place

Gordon Linn, de Hampstead, s'est classé premier hier dans la ronde de qualification du championnat junior de la province, disputée à Wentworth. Gordon a enregistré un score de 77 sur ce difficile parcours de Côte Saint-Luc. Linn frappait de très longs coups de départ et, si ce n'avait été de petits "putts" manqués, il aurait réussi un 74 facile.

Raymond Huot, de Granby, s'est mérité les honneurs de la ronde de qualification dans la catégorie de 16 ans et moins. Raymond, fils de Gerry et neveu de Jules, a gagné avec un 81. Ce jeune s'avère de plus en plus parmi les meilleurs "prospects" de la section des juniors.

Grant Dearneley, de Mont-Royal a pris la seconde position avec 79, tandis que Dave Pemberton-Smith, de Hampstead, champion de l'année dernière, a terminé troisième avec 81.

La Suède écrase la France, 5-0

PARIS, (PA-f).—La Suède a complété hier la déroute de l'équipe française dans la finale européenne pour la coupe Davis en gagnant ses deux derniers matches de simples de la série. Les Suédois ont ainsi balayé la série finale de la zone par 5-0. Ils ont gagné les deux premiers matches de simple et le match de doubles avec une étonnante facilité.

Hier, Sven Davidson, le joueur numéro un de l'équipe suédoise, a défait Robert Haillet, 24 ans, classé deuxième en France, au compte de 6-4, 6-4, 4-6, 6-3. Dans le premier match de la journée, Lenhart Bergelin a défait Paul Remy, le meilleur joueur de France, 6-2, 6-3, 6-8, 6-4.

La Suède rencontrera maintenant le gagnant de la finale de la zone nord-américaine.

Match-revanche Walls-Romero

VANCOUVER. — Trois promoteurs de boxe se disputent le match revanche entre le champion poids lourd canadien Earl Walls et le champion de l'Argentine Edguardo Romero.

Earl Kalani de Vancouver, Jack Berry d'Edmonton, et Frank Tunney, de Toronto, désirent tous présenter le combat. Romero a défait Walls par décision partagée dans un match de dix rondes, jeudi dernier, à Vancouver

Jimmy Jones, le gérant de Walls, a déclaré que le match serait présenté là où il suscitera le plus d'intérêt. Romero et son gérant Joe Herman tentent également d'obtenir un match de championnat contre Rocky Marciano, qui serait présenté en Argentine.

NEW-YORK—Paul Andrews, 175 3-4, N.-Y., K.O. Yvon Durelle, 166 1-2, Baie Ste-Anne, N.-Y. (5).

Deux joutes de ballon-panier au Stadium lundi prochain

L'une des plus grandes attractions sportives en plein air sera présentée, le lundi soir, 2 août, au stadium des Royaux de Montréal, alors que les meilleurs joueurs de ballon au panier au monde, viendront démontrer leur savoir-faire aux sportifs montréalais et des environs.

Quatre clubs de ballon au panier envahiront le stadium De Lorimier pour la circonstance, et deux de ces clubs, en l'occurrence les Etoiles des Etats-Unis, pilotés par l'incomparable George Mikan, et les Globe-trotters d'Harlem, possèdent une réputation universelle.

Dans la première joute cédulée pour 7 h. 30 précises, les Whirlwinds de Boston engageront la lutte avec les Barbus de la Maison David. Comme on le sait, le club Boston compte dans son alignement un véritable as au ballon au panier, Clarence (Bevo) Francis, un joueur ayant établi nombre des records dans les rangs intercollégiaux.

Entre les deux parties, diverses attractions seront présentées au public. C'est un fait que les Globe-trotters alignent en Reece (Goose) Tatum, 6' 11" et Walter Dukes, 7 '1", deux grandes étoiles du ballon au panier, mais les Etoiles ont en Paul Arizin et Ed Mikan, deux fameux joueurs qui leur livreront une vive opposition.

Les Globe-trotters reviennent à Montréal après une fructueuse tournée en Europe. Leur présence suscite un immense intérêt et c'est pourquoi une foule-record est prévue au stadium De Lorimier, le 2 août prochain. L'on dit qu'une joute de ballon au panier disputée en plein air est encore plus intéressante qu'à l'intérieur. C'est donc significatif, quand on sait que les Globe-trotters à deux reprises au Forum, ont joué devant quelque 15,000 personnes.

Les billets sont toujours en vente à prix modique au stadium des Royaux et chez Lord's Sport Shop.

Côté désigne Jim Peters comme l'homme à battre

VANCOUVER — Gérard Côté, de St-Hyacinthe, vétéran coureur de marathon, a célébré son anniversaire de naissance lundi, en courant 21 milles. Côté a dit qu'il avait 39 ans, mais George Norman, un autre coureur de distance de Toronto, a exprimé l'avis que Gérard avait au moins 41 ans. Côté a tout simplement ri.

"Je n'ai pas couru la distance entière d'un marathon, soit 26 milles et 385 verges, depuis que je suis arrivé ici, samedi, a dit Côté. Je courrai de 7 à 15 milles tous les jours jusqu'à trois jours avant la course. Je me reposerai alors pour conserver mon énergie.



GERARD COTE

"Rien ne sert de courir la distance entière maintenant. Je tente plutôt d'augmenter ma rapidité et d'étudier le parcours. Il y a de bonnes pentes au début et au septième mille. Le parcours n'est pas aussi difficile que Boston."

Côté a gagné le marathon de Boston quatre fois.

Côté a prédit que le marathon sera couru en moins de 2 heures et 25 minutes. Il croit que l'Anglais Jim Peters, détenteur du record mondial, sera l'homme à battre.

Durelle knockouté

NEW-YORK. (PAf) — Paul Andrews, de Buffalo, classé 7ème aspirant chez les mi-lourds, a knockouté Yvon Durelle de Baie Ste-Anne, N.-B., le champion mi-lourd canadien, avec une droite à la tête à 1:06 de la 5ème ronde d'un combat qui devait en durer 10 hier soir, à l'Aréna St-Nicholas. Andrews pesait 175¾ et Durelle, 166½.

Joutes de hockey à la télévision

Le gérant général, Frank J. Selke, de la Canadian Arena Company vient d'annoncer à Montréal, aujourd'hui, que des arrangements définitifs viennent d'être complétés pour la télévision des parties locales des Canadiens disputées le samedi soir.

Selke affirme que les Canadiens s'estiment très heureux de ce que la télévision aide à créer un intérêt croissant pour le Tricolore. Pour prouver cette assertion, il rappelle que les Canadiens ont établi un record d'assistance pour la Ligue de Hockey Nationale l'an dernier lorsque 516,934 personnes ont vu les Canadiens évoluer à Montréal.

Monsieur Selke rapporte qu'il existe une possibilité bien nette que les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto partagent la radiodiffusion des parties du samedi soir à travers tout le Canada. Jusqu'ici, Toronto s'avérait seul possesseur des émissions trans-Canada du samedi soir et Conn Smythe parait plus favorable maintenant à ce que les deux clubs alternent la radiodiffusion de leurs parties du samedi. D'après ce système, s'il est accepté, les Maple Leafs auront une émission de leur partie un samedi soir et les Canadiens suivront le samedi suivant.

Chase bat Simon

STELLARTON, N.-E. (PCf) — Charlie Chase, le champion poids moyen du Canada, a donné une leçon de boxe à Gay Simon, de New-Glasgow, qu'il a défait hier soir par décision unanime dans un combat de dix rondes. Le titre de Chase n'était pas en jeu. Quelque 1,500 personnes ont assisté à la rencontre.

Le dur cogneur montréalais a eu le meilleur sur le jeune mécanicien durant toute la rencontre. A la cinquième ronde, il lui a ouvert une blessure au-dessus de l'oeil droit. Il n'y a cependant pas eu de chute au plancher.

A 165 livres, Chase pesait 10 livres de plus que son adversaire.

John Landy parle d'un autre mille en moins de 4 minutes

VANCOUVER — (PCf) — John Landy, le fabuleux coureur australien, a déclaré hier que la classique du 7 août prochain aux Jeux de l'Empire britannique, la course d'un mille, pourra fort bien être inscrite au livre des records mondiaux. Landy est d'avis qu'il se peut que pour la troisième fois dans l'histoire, le mille soit couru en moins de quatre minutes.

Le fameux coureur de 24 ans, un garçon très timide, détient le record de tous les temps avec un temps de 3:58.0 pour le mille. Hier, il a parcouru trois-quarts de mille en 2:59.4 et à Empire Village, où sont hébergés les athlètes de 24 pays inscrits aux Jeux, on parle déjà de la possibilité d'un autre mille en moins de quatre minutes, lors de la rencontre entre Landy et Roger Bannister.

SUCCES FINANCIER

Il ne reste plus que trois jours avant l'ouverture des Jeux et Stan Smith, le président du comité d'organisation des concours, de Vancouver, a déclaré hier dans un interview que ces jeux seront, à tous les points de vue, les plus grands de l'histoire. Le succès financier de l'affaire est presque assuré. On ne doute pas de la valeur de la compétition. Ici se trouvent réunis à l'heure actuelle les plus grands champions sportifs de l'univers entier. L'optimisme règne partout, tant au sein des organisateurs que parmi les quelque 700 athlètes qui prendront part aux concours.

La plupart des athlètes se la sont coulée douce hier, mais Landy, le deuxième homme de l'histoire à percer la barrière du mille en quatre minutes, ne s'est pas reposé. Landy a pratiqué ferme sur le terrain de jeu de l'université de la Colombie-Britannique.

Landy et Bannister ont déjà déclaré qu'ils n'avaient que simplement l'intention de gagner la course et que le facteur temps serait d'importance secondaire. Des observateurs ont rapporté que les deux fameux coureurs batailleraient tout simplement pour la première place et que le mille ne serait pas couru en moins de quatre minutes à cette occasion. Mais ils ont maintenant changé d'avis et ils admettent la possibilité que l'on assiste à la course du siècle.

Sam Rosen, le préposé à la vente des billets, a déclaré qu'on en a déjà vendu pour $250,000 et que l'objectif de $385,000, s'il n'est pas atteint, sera "frisé" de près. Le stadium contient 26 000 sièges et Rosen a déclaré qu'il ne reste plus une seule place à vendre pour la course du mille, entre Landy et Bannister.

OPTIMISME

On a noté hier une recrudescence d'optimisme dans le camp des athlètes canadiens, plus particulièrement chez les officiels des épreuves sur pistes et pelouse. On a commencé à remarquer cet optimisme après que l'équipe de course à relais d'un mille eut abaissé le record canadien en fin de semaine, dans une épreuve amicale contre les coureurs de la Côte d'Or. "Ne nous comptez pas battus dans cette course à relais d'un mille," a déclaré Tom Lord, de Montréal, le gérant général de l'équipe.

Il est d'autres athlètes qui contribuent à faire monter l'enthousiasme dans le camp de Canadiens. Il y a d'abord Roy Pella, de Sudbury, à qui on concède d'excellentes chances de victoire dans les épreuves du lancer du disque. Puis il y a Jackie MacDonald, de Toronto, une favorite pour le lancer du poids chez les femmes. Puis on considère que Doug Hepburn, de Vancouver, le plus fort homme du monde, n'aura aucune difficulté à remporter la première place chez les poids-lourds, dans les épreuves haltérophiles.

L'enthousiasme et l'intérêt dans les Jeux ont réellement commencé à se faire sentir en fin de semaine et au cours de la journée d'hier, alors que des milliers et des milliers de personnes se sont rendues à Empire Village, à six milles environ du centre de Vancouver, pour jeter un coup d'oeil sur ce qui s'y passe.

Les gens se promènent à Empire City et au stadium, se contentant de regarder les centaines d'athlètes en uniformes, pratiquant ferme en attendant le grand jour. Des centaines de gans s'assoient dans les estrades, regardant le gazon et faisant des commentaires sur tel ou tel athlète.

Hier, cependant, il n'y avait plus que le gazon à regarder. Devant eux, sur la pelouse, se trouvaient Landy, Marjorie Jackson et Hec Hogan, les fameux sprinters australiens, Chataway, le célèbre coureur britannique qui a toujours tenu son bout contre Bannister et Landy, Yvette Williams, de Nouvelle-Zélande, la championne mondiale des sauts en longueur chez les dames, et une foule d'autres athlètes de renommée internationale.

Walt Burkemo en finale du tournoi de la P.G.A.

ST-PAUL — Walter Burkemo, le champion de l'an dernier, et Chick Harbert ont triomphé en semi-finale du tournoi de golf de la P.G.A. hier et s'affronteront dans la finale aujourd'hui. Burkemo l'a emporté au trente-septième trou seulement contre Cary Middlecoff. Herbert l'a emporté par un coup sur Tommy Bolt.

Burkemo a dominé durant tout son match et possédait une avance de trois coups au trentième trou. Middlecoff s'est superbement rallié cependant, réussissant trois "birdies" pour égaler le compte au dernier trou. Sur le 37e trou, Burkemo a réussi un magnifique drive et son approche a été parfaite, Middlecoff a concédé le "putt" alors que Burkemo était à huit pouces du trou seulement. Le deuxième coup de Middlecoff était à douze pieds du trou et il a manqué son "putt" par quatre pouces.

Harbert, qui possédait une avance de deux coups sur Bolt après 34 trous, n'a pas eu la tâche facile. Au 35e trou, Bolt a manqué son deuxième coup et était à trente-cinq pieds du trou. Il a étudié la situation durant quinze secondes pour finalement réussir un long "putt" et demeurer dans la lutte.

Sur le dernier trou, les deux joueurs ont atteint le velours sur deux coups. Harbert était à huit pieds du trou et Bolt à six. Harbert a réussi un "putt" parfait pour gagner le match.

Burkemo et Harbert se rencontreront donc dans la finale de 36 trous aujourd'hui. Si Burkemo l'emporte ,il sera le premier golfeur à s'assurer le titre deux années de suite depuis que Denny Shute a réussi l'exploit en 1936 et 1937.

Burkemo a déjà rencontré Harbert en finale et l'avait battu en 1951 au 19e trou. Burkemo avait atteint la finale cette année-là et avait perdu contre Sam Snead. Le tournoi de cette année de la PGA est l'un des plus intéressants dans toute l'histoire de l'association.

Les favoris gagnent

TORONTO—Les joueurs favoris ont tous remporté des victoires dans la première ronde du tournoi pour le championnat des simples d'Ontario.

Paul Willey, de Vancouver, choisi numéro 1, a triomphé de B. Terry, de Toronto, 6-0 et 6-1. Don Platt, Jim Bentley et Henri Rochon ont gagné par défaut.

Cherrier impose des amendes à Notte et Bell

SOREL, 27. — Le président Alfred Cherrier de la Ligue des Laurentides a annoncé immédiatement après la partie des étoiles de son circuit hier soir à Sorel qu'il avait imposé des amendes de $25 à deux joueurs des Cardinaux de St-Jérôme. Dimanche, Cherrier a suspendu le gérant Mike Notte des Cardinaux pour avoir frappé un arbitre jeudi le 22 juillet lors d'une partie entre le St-Jérôme et le Lachute. Le joueur de deuxième but Harry Bell a été expulsé de la partie, ce même soir, et il s'est vu imposer une amende de $25 par le docteur Cherrier.

Ralph Lapointe, joueur de troisième but du St-Jérôme, devra aussi verser la somme de $25 au trésor de la ligue. Il a commis sa faute mercredi le 21 juillet à Sorel où son équipe a perdu par 12 à 0.

Lapointe et Bell ont pris part à la partie des étoiles, mais Notte n'a pu le faire. Il a été remplacé par le receveur Nick Malfara, du Joliette.

CLASSEMENT

	G.	P.	Moy	Dif.
Lachute	23	13	.639	½
St-Eustache	27	16	.628	—
St-Jérôme	28	18	.590	3
Joliette	18	21	.462	7
Ste-Thérèse	18	22	.450	7½
Sorel	10	29	.256	15

Club majeur à Kansas City?

KANSAS CITY. — Le journal "Kansas City Star" rapporte que si la ville achète le stade des Blues de l'Association Américaine d'ici le 3 août, il existe de bonnes possibilités qu'un club majeur s'y établisse la saison prochaine.

L'achat du stade serait le premier geste posé dans le but d'obtenir une franchise majeure. Les estrades seraient ensuite agrandies pour y recevoir au moins 35,000 personnes.

Kansas City aurait pu obtenir la franchise des Browns de St-Louis l'an dernier mais ne possédait pas un stade disponible. C'est Baltimore qui a hérité de la franchise. Les Blues appartiennent aux Yankees qui ont déjà été propriétaires du stade. Aujourd'hui, le stade appartient à un groupe de Chicago. Kansas City obtiendrait la franchise des Athlétiques de Philadelphie de la ligue Américaine.

Victoire de Tom Park

ATLANTIC CITY—Tom Park, de Hamilton, Ontario, a devancé son compatriote Cliff Lumsden, de New Toronto, deux milles avant la fin du marathon de 26 milles d'Atlantic City, hier, et il a conservé les devants jusqu'à la fin pour gagner. Park a parcouru la distance en neuf heures, 21 minutes et 42 secondes.

Piste Richelieu

RESULTATS

PREMIERE COURSE—Sandy H Lee, 7.70, 2.80, 2.50; Donation, 2.90, 2.60; Blue Ridge, 5.10. Temps: 2.17.

DEUXIEME COURSE — Miss Stars, 30.50, 10.80, 4.50; Billy D Davenport, 8.50, 5.50; Majestic Mac, 3.30. Temps: 2.15.1. Quinella: $155.45. Double: $200.05.

TROISIEME COURSE—Jean B Lee, 15.90, 6.30, 4.90; Gay Wave, 4.50, 3.70; Roberta Lee, 4.80. Temps: 2.10. Quinella: $28.00.

QUATRIEME COURSE—Fury, 23.20, 8.30, 4.20; Patsy Chief, 3.20, 2.60; Abbie Vic, 5.40. Temps: 2.10.3. Quinella: $27.90.

CINQUIEME COURSE — Cax Brooe, 37.50, 9.70, 7.20; Williamsburg, 3.50, 2.90; L. E. M., 3.80. Temps: 2.07.4. Quinella: $76.70.

SIXIEME COURSE — Larel Chips, 10.50, 5.20, 3.40; Mr. McKillop, 4.60, 3.60; Chippa Hanks, 3.40. Temps: 2.11.3. Quinella: $22.70.

SEPTIEME COURSE — Just Teddy, 22.50, 13.10, 5.70; Dorothy Van, 6.10, 4.20; Royal Prince Volo, 4.40. Temps: 2.10.3. Quinella: $176.65.

HUITIEME COURSE — Hand Brook, 95.00, 20.10, 8.30; L. E. M., 2.80, 2.20; Royal Pointer, 2.70.

NEUVIEME COURSE—Marys Boy, 10.60, 5.00, 4.10; Ruth Riddell, 8.40, 4.60; Pard C., 2.70. Temps: 2.13.1. Quinella: $39.95.

INSCRITS

PREMIERE COURSE. C. trot, $400—Silver Wally, Robillard; Indiana Vic, St-Jacques; Highmame, Bocher; Davey Rowntree, Moreau; Spenda, McKinley; Wee Mite, Bomar; Miller, T. Turcotte Jr.; Real Lee, Lou Drayton.

DEUXIEME COURSE. C. amble, $400—Prompt Guy, Silliphant; Miss Lou Volo, Leboeuf; William West Kyer, Kyer; Wee Butchie, Robinette; Sir Pete rBrooke, Grisé; Victory Direct; Lady Alemite, Blouin; Miss Timmie Aubrey, Sauvé.

TROISIEME COURSE. C. amble, $400—Little Brady, St-Jacques; Betty Jester, Ricard; Calumet Gentdy, Sauvé; Sweet Caprice, M. L'Heureux; April Chips, Mildred Williams; Dillon The Great, E. L'Heureux; Absand, Dussault; Betty Wisdom, Bomar.

QUATRIEME COURSE. C.C. amble, $450—Dandy Handy, Sauvé; Guy Worthy, T. Turcotte Jr; Attorney Todd, Pike; Halland, Pagé; Tea For Two, Proulx; Lady J. Stuart, Baker; Ben Straight, Croteau; Little Champ, Côté.

CINQUIEME et HUITIEME COURSES. B. trot, $900—Dannie Rocket, T. Turcotte, Jr; Flying Con, Mothersell; Randolph, Leboeuf; Marquette Hanover, Pagé; Pat H. Pelletier; Signal Lee H, Masse; Hardwood Castle, Kyer; Strastor Simpson.

SIXIEME COURSE. C.C. trot, $450—Silver Star Dust, Kinston; Bernice Rosecroft, Grisé; Peter Whippet, Dupont; Trelis Volo Jr, Ouellet; Sun Hill, Pelletier; Cardinal Lincoln, Hanna; Favorite Hanover, Pagé; Ante Up, Grisé.

SEPTIEME COURSE. A. et B.B. trot, $600—Prince Colby, Cormier; Early Rose C, McKinley; Glocca Morra, Zeron; Miss Mary Van, Kitchen; Sir Harris, Sauvé; Frolic Hanover, Dussault; Cecil's Sweetheart, Drayton; Arch Bunter, Proulx.

NEUVIEME COURSE. C.C. amble, $450—Laurene Hal, Mildred Williams; Zig Zag, Silliphant; Goose Vic, Zeron; Howard Jr, Bomar; Louise Widower, Boucher; Clever Jimmy; E.F.E.; Cindy Royal, Pike; Arnold Direct.

Ligue des Laurentides

Deux parties seront au programme ce soir dans la ligue des Laurentides. Les Renards de Ste-Thérèse, qui tentent de se qualifier pour les éliminatoires, recevront la visite des Tigres de Lachute, les meneurs dans le classement, et la lutte promet d'être serrée.

Fritz Luciano sera désigné au monticule par Gerry Cotnoir, tandis que les Renards auront recours à Stanley Deneka.

Une autre importante partie sera disputée à St-Eustache où les Patriotes seront les hôtes des Cardinaux de St-Jérôme. Cette dernière équipe tentera de mettre fin à une série de trois revers consécutifs. A Ste-Thérèse, la partie débutera à 8 h.; à St-Eustache, la joute commencera à 8 h. 30.

BROOKLYN — Carmelo Costa, 129, Brooklyn, bat aux points Vic Towee, 133, d'Afrique-sud (10).



JOUTE D'ETOILES A SOREL. — Hier soir, au magnifique stade de Sorel, la ligue de baseball des Laurentides du président Alfred Cherrier a présenté sa joute d'étoiles annuelle devant plusieurs milliers de spectateurs. Les étoiles de la Section Nord dirigées par Gerry Cotnoir ont triomphé de la Section Sud au compte de 4 à 2. On remarque dans la photo, ci-haut, les étoiles de la Section Nord.

À CE SOIR



AU MAGNIFIQUE
PARC RICHELIEU

Les Dodgers se rapprochent à trois parties des Giants

BROOKLYN — (PAf) — Les Dodgers de Brooklyn sont tombés sur Sal Maglie à bras raccourcis comme ils ne l'ont jamais fait auparavant et ils ont réussi 11 coups sûrs aux dépens de leur traditionnel rival avant de l'envoyer aux douches à la sixième manche dans le processus de battre les Giants de New-York au compte de 9-1.

Les Bums ont ainsi réduit à trois parties la confortable avance que les Giants détenaient sur eux.

Pendant que les Dodgers infligeaient à Maglie la première défaite de sa carrière à Ebbets Field, Carl Erskine n'accordait que cinq coups sûrs aux Giants qui sont actuellement en pleine période de dégringolade. C'était la cinquième défaite consécutive des Giants.



CARL ERSKINE

Léo Durocher, le gérant des Giants, a envoyé trois lanceurs dans la mêlée dans l'espoir d'arrêter les cogneurs des Bums, mais ces derniers n'en ont épargné aucun. Ils ont frappé un total de 15 coups sûrs au moins un à chaque manche, et ont compté à toutes les manches sauf aux deuxième et troisième.

Pee Wee Reese et Jackie Robinson ont frappé chacun trois coups sûrs tandis que Gil Hodge a fait compter trois points avec un double, un sacrifice et un but sur balles alors que les buts étaient remplis. Erskine a frappé un double et un simple pour faire compter un point. La victoire d'Erskine était sa 12ème de la saison.

La défaite de Maglie était sa 5ème contre 10 victoires. Il avait battu les Dodgers dix fois en ligne à Ebbets' Field depuis 1945, soit depuis qu'il s'est joint aux Giants.

PITTSBURGH. (PAf) — Gene Conley, un solide droitier, n'a accordé que quatre coups sûrs hier soir alors que les Braves de Milwaukee ont remporté une victoire de 3-1 sur les infortunés Pirates de Pittsburgh.

Pour les Braves, les détenteurs de la 3ème place de la ligue Nationale, c'était leur 5ème victoire consécutive.

Duke Snider et Noren mènent les frappeurs des majeures

NEW-YORK — (PAf) — Il semble que Wallie Moon, des Cardinaux de St-Louis, est assuré du titre de meilleure recrue de l'année dans la ligue Nationale maintenant qu'il a réussi à se frayer un chemin parmi les meilleurs frappeurs du circuit.

Dans les joutes disputées la semaine dernière, l'agile joueur de champ centre des Cards s'est hissé de la septième à la cinquième place. Il a recueilli 12 coups sûrs en 33 présenes au marbre et il a monté sa moyenne de bâton à .333.

La seule recrue à se trouver parmi les 10 premiers frappeurs des deux ligues majeures, Moon, a encore énormément de chemin à parcourir avant de rejoindre Duke Snider, des Dodgers de Brooklyn. Snider a gagné six points la semaine dernière et il est confortablement installé en tête des frappeurs de la Nationale avec une moyenne de .365.

Don Mueller, des Giants de New-York, est toujours en deuxième place mais il a perdu du terrain dans son pourcentage. La semaine dernière, il a perdu sept points et sa moyenne n'est plus maintenant que de .345. Stan Musial, des Cardinaux de St-Louis, est troisième avec une moyenne de .337. Red Schoendienst, son co-équipier, le suit avec une moyenne de .337.

Willie Mays, des Giants de New-York, demeure le meilleur cogneur de coups de circuit avec l'imposant total de 34.

Dans la ligue Américaine, Irv Noren, des Yankees de New-York, est bien en avant de tous ses rivaux avec une moyenne de .358.

Minnie Minoso, des White Sox de Chicago, en deuxième place, est 34 points derrière Noren avec une moyenne de .324. Les deux points qu'il a recueillis la semaine dernière l'ont fait passer de la quatrième à la deuxième place.

Mickey Mantle, des Yankees, est troisième avec .321. L'habile voltigeur de champ intérieur, qui est sur un pied d'égalité avec Lary Doby, des Indiens de Cleveland, pour le nombre de coups de circuit — ils en ont chacun 20 — a recueilli sept points la semaine dernière avec ses 13 coups sûrs en 33 présences au marbre.

Bobby Avila, qui se trouvait en deuxième place, a dégringolé en quatrième en perdant 24 points la semaine dernière. Il conservera une moyenne de .320.

Rest. Raymond et Prosper gagnent

Le Restaurant Raymond a causé une surprise, hier soir, alors qu'il a triomphé au compte de 6 à 5 du T. Sansregret lors d'une joute régulière de la ligue de balle-molle intermédiaire des Loisirs Nativité.

Dans l'autre partie, disputée au parc Lalancette, le Prosper a augmenté son avance en tête du circuit en triomphant du Dézéry Valet Service au compte de 8 à 3.

Ce soir, au parc Moreau, Bowling Alouette visite Sansregret. Au parc Lalancette, Raymond disputera la victoire à Ménard Oil.

Elmer Lach à Halifax

HALIFAX. (PC) — Un journaliste du Chronicle-Herald annonce, aujourd'hui, qu'il est fort probable que le vétéran joueur de centre du Canadien, Elmer Lach, soit nommé coach du club. Le président du club aurait rencontré Lach, à Montréal, ces jours derniers. Lach devrait rendre sa réponse d'ici une dizaine de jours.

Snyder sera un régulier

WASHINGTON, (PAf). — Jerry Snyder, le joueur que les Sénateurs avaient obtenu "par dessus le marché" lors de leur transaction avec les Yankees de New-York, au cours de l'hiver de 1953, est devenu hier l'arrêt-court régulier des Sénateurs.

Snyder, âgé de 25 ans, est natif de l'Oklahoma. Il a été appelé à remplacer Pete Runnels après que ce dernier eut été blessé il y a une semaine, et il a tellement fait bonne figure que le gérant Bucky Harris a décidé d'en faire un régulier de l'équipe. En plus d'afficher une superbe tenue sur la défensive, il a obtenu 10 coups sûrs en 30 présences au marbre.

Snyder est passé aux Sénateurs dans la transaction qui a envoyé Jack Jensen, Frank Snea et Archie Wilson à Washington, en échange des services de Tommy Upton et d'Irv Noren, actuellement avec les Yankees.

Fain subira une opération

CHICAGO. (PAf) — Ferris Fain, joueur de premier but des White Sox de Chicago, doit subir aujourd'hui une intervention chirurgicale au genou droit.

Le Dr John Claridge, chirurgien de l'équipe, a déclaré que Fain devra être inactif pour au moins trois semaines. "J'espère cependant qu'il pourra revenir au jeu cette saison," a-t-il déclaré.

L'étoile des White Sox s'est blessé au genou alors qu'il est entré en collision, au marbre, avec Sam White, le receveur des Red Sox de Boston. L'accident est survenu le 27 juin dernier.

Pour Fain, ce sera la troisième intervention chirurgicale à son genou droit, y ayant subi des opérations en 1947 et en 1948.

St-Jean triomphe du Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (PCf) — Les Canadiens de St-Jean se sont ralliés dans la 9ème manhe en comptant trois points et ils ont ainsi vaincu les Phillies de Trois-Rivières par 6-5 dans une joute de la ligue Provinciale, hier soir.

Dick Descalso a contenu les Canadiens avec une avance de 5-1 jusqu'à ce que les visiteurs réussissent deux points contre lui. Il fut chassé dans la neuvième manche et la défaite a été débitée au lanceur de relève Smithson.

Chaque club a réussi six coups sûrs. Weakley, le 2ème des trois artilleurs du St-Jean, a mérité la victoire.

Thetford-Mines bat Québec 9-3

QUEBEC, (PCf) — Les Mineurs de Thetford-Mines ont croisé le marbre à six reprises à la neuvième manche, remportant ainsi une décisive victoire de 9-3 sur les Braves de Québec, dans une joute de la ligue Provinciale. Trois lanceurs des Braves ont été envoyés dans la mêlée dans cette seule manche.

Les Braves avaient égalé le compte à 3-3 à la huitième manche et Peoplis, le lanceur perdant, avait lancé une solide partie jusqu'à la neuvième, alors que les Mineurs se sont mis à le bombarder.

Febbraro et Thode ont tenu les Québecois à trois coups sûrs, Febbraro obtenant le crédit de la victoire.

Roy Mack veut garder les A's à Philadelphie

NEW-YORK — (PAf) — Roy Mack, le vice-président des Athlétiques de Philadelphie, a déclaré hier que ce club de baseball "ne sera définitivement pas vendu", et qu'il songe à acheter les actions que son frère Earle détient actuellement dans l'entreprise.

Roy a fait cette déclaration hier à une assemblée, lorsqu'on lui a dit qu'une rumeur circulait à l'effet que le club était déjà pratiquement vendu à un syndicat présidé par Arnold Johnson, de Kansas City. Johnson est le propriétaire du stade des Blues de Kansas City et il était à la tête des négociations en vertu desquelles les Chevaliers de Colomb se sont portés acquéreurs du Stade des Yankees, à New-York.

"Certainement, nous nous sommes entretenus avec le syndicat de M. Johnson", a déclaré Mack, mais nous ne nous sommes engagés à rien à leur endroit, pas plus d'ailleurs que nous nous sommes engagés à quoi que ce soit auprès des autres groupes qui se sont montrés intéressés à acheter le club".

"Différents groupements du Texas (dont Dick Burnett, le propriétaire du club de Dallas, dans la ligue du Texas), ont tenté d'acheter le club, mais j'ai refusé toutes ces offres", a déclaré Mack.

Puis, il a ajouté :

"Il y a quelque temps, mon frère Earle m'a déclaré qu'il m'accorderait une option pour acheter ses actions. La transaction était sur le point d'être bâclée lorsque mon frère a soudainement changé d'idée. Je ne sais pas encore pourquoi mais il a décidé de garder ses actions".

Earle Mack a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire en marge des déclarations de son frère.

Restrictions imposées aux clubs des majeures

NEW-YORK — (PAf) — Les propriétaires des clubs de baseball majeur ont adopté hier une résolution défendant de mettre sous contrat des étudiants universitaires n'ayant pas atteint le stade senior dans leurs études.

Ils ont également abandonné l'idée de présenter des parties entre les clubs des deux ligues au cours de la saison régulière et ils ont décidé que la joute d'étoiles de 1955 sera disputée à Milwaukee

Dans une assemblée conjointe de 30 minutes, les propriétaires ont accepte de permettre à cinq joueurs de chaque club—trois vétérans et deux recrues — de jouer un nombre illimité de parties dans une ligue d'hiver. Il a cependant été stipulé que ce circuit dans lequel ces joueurs évolueront devra avoir complété son calendrier le 15 février. Ceci inclura la série mondiale de la ligue de l'Amérique latine.

L'an dernier, le même nombre de joueurs se sont vu accorder la permission de jouer au baseball au cours de l'hiver mais le nombre de joutes était limité à 60.

Les propriétaires ont également accepté une requête des joueurs à l'effet qu'aucun athlète ne soit forcé d'arriver au camp d'entrainement avant le 1er mars. Cependant, tout joueur qui le désirera, pourra arriver au camp plus tôt, à son gré. La première joute hors-concours sera jouée le 10 mars.

Une proposition des Tigers de Détroit, de limiter le nombre de joutes du soir à 21 par saison, a été retirée.

Les clubs majeurs se sont également opposés aux transferts conditionnels de joueurs à des ligues de classe inférieure. Ceci couvre les cas où un joueur est envoyé dans les mineures "sur approbation", dépendant de son rendement et de sa condition physique.

A la suite de la discussion sur l'embauchage d'étudiants universitaires, on a décidé de former un comité de trois membres qui étudiera la question avec les autorités scolaires. Ce comité est formé du commissaire Ford Frick, de Frank Lane, gérant général des White Sox de Chicago, et de James Gallagher, l'adjoint du président des Cubs de Chicago.

Le plan de joutes mixtes, entre équipes des deux ligues, a été retiré avant même d'être mis à l'étude. Hank Greenberg, gérant général des Indiens de Cleveland, qui avait conçu ce plan, a retiré l'idée à cause de l'opposition rencontrée au sein même de la ligue Américaine.

La question de raffermir le règlement en vertu duquel une personne ou un groupe de personnes ne peuvent être propriétaires ou contrôler deux clubs majeurs a été reportée à l'assemblée de décembre prochain.

Milwaukee a été choisi comme site de la prochaine partie d'étoiles mais aucune date n'a encore été convenue.

Bel exploit du lanceur Hudon

Le jeune Guy Hudon a lancé une partie sans point ni coup sûr alors que le club de l'Immaculée-Conception juvénile a blanchi le St-Ambroise au compte de 12 à 0. Cet artilleur droitier a alloué seulement un but sur balles et il a retiré onze frappeurs au bâton. Il a auss. brillé au bâton, ayant réussi un coup de circuit avec deux joueurs sur les buts.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

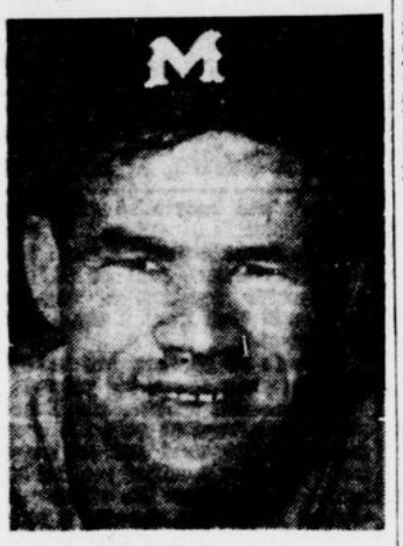
Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

Ed Roebuck bat Syracuse 6-3; 22e circuit de Rocky Nelson

SYRACUSE — Les Royaux de Montréal ont cogné treize coups sûrs contre quatre lanceurs des Chefs de Syracuse hier soir pour l'emporter 6 à 2 dans une joute régulière de la ligue Internationale. Rocky Nelson a cogné son vingt-deuxième circuit de la saison pour faire compter deux des six points des Royaux.

Ed Roebuck a connu une autre de ses bonnes soirées pour décrocher sa neuvième victoire de l'année contre dix défaites. Roebuck a accordé six coups sûrs dont deux dans la dernière manche.

Un simple de Cassini et un autre



ROCKY NELSON

simple de Chico Fernandez suivis d'un roulant de Charley Thompson ont donné un premier point aux Royaux dans la manche initiale.

Dans la quatrième manche, un but sur balles à Rocky Nelson, un simple de Bob Wilson, un but sur balles à Don Thompson et un simple opportun de Young ont donné deux autres points au club de Max Macon.

Dans la cinquième, un simple de Charley Thompson et le vingt-deuxième circuit de la saison de Nelson ont donné deux points de plus aux Royaux. Dans la sixième, des simples de Cimoli et Walter Fiala et un double de Jack Cassini ont produit le sixième point des vainqueurs.

Les Chefs ont compté un point dans la quatrième, un autre dans la sixième et un troisième dans la neuvième, grâce à un triple de Bob Bowman. Jack Sanford, le premier des quatre lanceurs des Chefs, a subi la défaite, sa huitième contre six victoires.

Jack Cassini, Charley Thompson, Bob Wilson et Gino Cimolli ont cogné deux coups sûrs chacun pour les Royaux. Ce soir, les Royaux jouent de nouveau à Syracuse dans un programme double.

Grâce à leur triomphe, les Royaux ont gagné un peu de terrain dans le classement de l'Internationale. Ils ne sont plus qu'à quatre parties des Red Wings de Rochester, qui ont perdu deux fois contre Richmond hier soir. Les Montréalais sont toutefois à neuf parties et demie des Leafs de Toronto en première position.

Montréal (6)	ab	p	cs	r	a	e
Cassini, cd	5	1	2	1	0	0
Fernandez, ac	5	0	1	0	8	0
Thompson, c, r	5	1	2	4	0	1
Nelson, 1b	4	2	1	14	2	0
Wilson, 3b	4	1	2	1	5	1
Thompson, D, cc	3	0	1	1	0	0
Cimoli, cg	4	1	2	1	0	0
Young, 2b	2	0	1	0	0	0
Roebuck, l	2	0	1	2	1	0
Fiala, 2b	3	0	0	3	3	0
Totaux	37	6	13	27	19	2

Syracuse (3)	ab	p	cs	r	a	e
Mayo, cc	4	2	1	3	0	0
Richmond, cg	4	0	0	0	0	0
Blaylock, 1b	4	0	1	15	1	0
Bawman, cd	4	1	2	2	0	0
Caballero, 2b	4	0	1	3	5	0
Smith, 3b	4	0	1	6	2	0
Micelotta, ac	3	0	0	0	9	0
Erautt, r	3	0	0	3	0	0
Sandford, l	1	0	0	0	1	0
a-Zientara	1	0	0	0	0	0
Kipper, l	0	0	0	0	0	0
b-Tesauro	1	0	0	0	0	0
Zinker, l	0	0	0	0	0	0
Totaux	33	3	6	27	19	0

a-Frappa pour Sandford à la 5e.
b-Frappa pour Kipper à la 8e.

MONTREAL	.....	100	221	000	—	6				
SYRACUSE	.....	000	101	001	—	3				

SOMMAIRE — Points produits par: Young 2, Nelson 2, Blatnik, Cassini, Bowman, C. Thompson, Caballero. Coup de deux buts: Cassini. Coup de trois buts: Bowman. Circuit: Nelson. Doubles-jeux: Caballero à Micelotta à Blaylock; Fernandez à Young à Nelson; Micelotta à Caballero à Blaylock. Laissés sur les buts: Montréal 9, Syracuse 4. Buts sur balles contre: Roebuck 2, Sandford 3. Retraits au bâton par: Sandford 1, Roebuck 3. Coups sûrs contre Sandford 7 en 5 manches; Spring 5 en 2; Kipper 0 en 1; Zinker 1 en 1. Lanceur perdant Sandford (6-8). Lanceur gagnant Roebuck (9-10). Arbitres: Tabacchi, Burch.

LIGUE ★★★ NATIONALE

HIER

New-York	.....	000	100	000	—	1	5	1		
Brooklyn	.....	200	113	11x	—	9	15	2		

Batteries: Maglie, Wilhelm (6), Giel (6), Corwin (8) et Westrum, Katt (7); Erskine et Campanella. Lanceur perdant: Maglie.

Milwaukee	.....	101	001	000	—	3	10	0		
Pittsburgh	.....	000	000	100	—	1	4	1		

Batteries: Conley et Crandall; Purkey, Thies (7), Law (9) et Atwell. Lanceur perdant: Purkey.
Seules parties.

LIGUE ★★★ PROVINCIALE

1ère partie

Sherbrooke	.....	101	0000	—	2	5	0			
Drummondville	.....	100	0000	—	1	7	0			

Batteries: Miller et Pratt; Guie, Carpentier (3) et Dorcey. Lanceur perdant: Guie.

2ème partie

Sherbrooke	.....	011	0000	00	—	2	5	0		
Drummondville	.....	000	0151	0x	—	7	11	2		

Batteries: Beatty et Ruba; Bourbeau et MacKenzie. Circuit: Sherbrooke: Williamson.

St-Jean	.....	010	000	203	—	6	6	3		
Trois-Rivières	.....	300	110	000	—	5	6	1		

Batteries: Pomykala, Weakly (5), Stewart (9) et Onuska; Tescalso, Smithson (9) et Sack. Lanceur gagnant: Weakly. Lanceur perdant: Smithson.

Thetford-Mines	.....	100	0200	6	—	9	8	0		
Québec	.....	020	0000	10	—	3	3	3		

Batteries: Febbraro, Thode (9) et Randolph; Peoplis, Nottbert (9), Espinola (9) et Quaterman. Lanceur gagnant: Febbraro. Lanceur perdant: Nottbert. Circuit: Québec: Pratt.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie (Kellner 5-11 et Fricano 3-7) à Détroit (Gromeck 11-9 et Garver 7-6) — 2 soir.

New-York (Byrd 6-5 à Chicago (Trucks 13-5) — soir.

Boston (Sullivan 7-8) à Cleveland (Lemon 11-5) — soir

Washington (Schmitz 5-5) à Baltimore (Pillette 8-10) — soir.

LIGUE NATIONALE

Chicago (Hacker 5-9) à Brooklyn (Newcombe 6-5).

St-Louis (Poholsky 2-3 ou Beard 0-1) à New-York (Liddle 4-3 ou Antonelli (14-2) — soir.

Cincinnati (Podbielan 6-4) à Philadelphie (Roberts 14-8) — soir.

Seules joutes cédulées.

Mlle Connolly au repos forcé pendant deux mois et demi

SAN DIEGO, Californie. (PAf) — Maureen Connolly, 19 ans, la reine mondiale du tennis, a déclaré hier qu'elle pourra quitter l'hôpital jeudi prochain, mais qu'une blessure à une jambe la tiendra éloignée des courts pour au moins deux mois et demi.

Elle a subi une profonde entaille au mollet droit et une fêlure du péroné — le plus petit os de la jambe — lorsqu'elle a été coincée entre son cheval et un camion de ciment, la semaine dernière, alors qu'elle faisait de l'équitation, à son retour d'Europe.

BASEBALL d'un Coup d'Oeil

HIER

Ligue Internationale :
Montréal 6, Syracuse 3.
Richmond 5, 8, Rochester 4, 3.
Toronto 3, 7, Cuba 2, 0.
(Seules joutes).

Ligue Nationale :
Milwaukee 3, Pittsburgh 1.
Brooklyn 9, New York 1.
(Seules joutes).

Ligue Américaine :
Aucune joute cédulée.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale :
Montréal à Syracuse (soir).
Buffalo à Ottawa (soir).
La Havane à Toronto (soir).
Richmond à Rochester (soir).

Ligue Nationale :
Chicago à Brooklyn.
St-Louis à New York (soir).
Cincinnati à Philadelphie (soir).

Ligue Américaine :
New York à Chicago (soir).
Philadelphie à Détroit (soir).
Boston à Cleveland (soir).
Washington à Baltimore (soir).

CLASSEMENTS

Ligue Internationale :

	G.	P.	Moy.	Dif.
Toronto	65	33	.663	—
Rochester	62	41	.602	5½
Montréal	56	43	.566	9½
La Havane	54	50	.519	14
Syracuse	46	54	.460	20
Buffalo	41	55	.427	22
Richmond	39	62	.386	27½
Ottawa	40	65	.381	28½

Ligue Nationale :

	G.	P.	Moy.	Dif.
New York	62	35	.639	—
Brooklyn	59	38	.608	3
Milwaukee	51	45	.531	10½
Cincinnati	49	49	.500	13½
St-Louis	46	48	.480	14½
Philadelphie	45	48	.484	15
Chicago	40	54	.426	20½
Pittsburgh	31	66	.320	31

Ligue Américaine :

	G.	P.	Moy.	Dif.
Cleveland	65	29	.691	—
New York	65	32	.670	1½
Chicago	61	37	.622	6
Washington	41	50	.451	22½
Détroit	40	53	.430	24½
Boston	38	55	.409	26½
Philadelphie	34	58	.370	30
Baltimore	33	63	.344	33

LOS-ANGELES—Sgt J. B. Reed, 193 1-2, Vallejo, Calif., bat aux points Jake Williams, 187, Los-Angeles (10).

HONOLULU—Kelly Davis, 126, Los-Angeles, KOT Steve Takano, 129 1-2, Hawai (8).

Toronto porte son avance à 5½ joutes sur Rochester

TORONTO — (PCf) — Les Maple Leafs de Toronto ont porté leur avance en tête de la ligue Internationale à cinq parties et demie hier soir en remportant deux victoires sur les Sugar Kings de La Havane en 11 manches de jeu.

Les Leafs ont blanchi les Cubains par 7-0 dans la partie régulière de neuf manches après avoir tenu le coup pendant deux manches pour remporter une victoire de 3-2 dans une joute qui avait été commencée à La Havane le 15 juillet dernier. Lorsque la joute a été suspendue le 15, le compte était 3-2 et aucune équipe n'a réussi à compter dans les deux manches disputées hier.

Une foule de 8,100 personnes ont assisté aux joutes. Rudy Minarchin n'a accordé que six coups sûrs pour remporter la joute régulière. C'était sa huitième victoire contre une défaite.

Jack Crimian a sauvé la victoire pour Connie Johnson dans la portion de joute avant la partie régulière.

ROCHESTER. — Les Virginiens de Richmond ont battu les Red Wings de Rochester deux fois, 5-4 en 11 manches et 8-3 ici hier soir pour faire tomber les Red Wings à cinq parties et demie de la première place.

La première partie a été l'achèvement d'une joute qui n'a pu être complétée à Richmond le 15 juillet. Cette partie avait alors été interrompue après huit manches.

Le vétéran Ken Heintzelman, qui a lancé les trois dernières manches, a reçu le crédit de la victoire et Duke Markell a subi la défaite. Dans la deuxième partie, Jocko Thompson a tenu les Red Wings à sept coups sûrs bien espacés et ses copains l'ont aidé d'une attaque de 15 coups contre trois lanceurs.

Ligue des Laurentides

La Section Nord triomphe de la Section Sud 4 à 2

(par ROLLAND RICARD)

SOREL — Le club d'étoiles de la section Nord dirigé par Gerry Cotnoir a défait celui de la section Sud au compte de 4 à 2, hier soir, lors de la joute d'étoiles annuelle disputée à Sorel. Le club de la section Sud était piloté par Henri-Paul Duval.

LIGUE ★★★ INTERNATIONALE

HIER

La Havane	.....	000	000	000	00	—	0	6	1	
Toronto	.....	001	112	20x	—	7	14	1		

Batteries: Moreno, Sanchez (5), Lopez (7) et Noble; Minarcin et Griffin. Lanceur perdant: Moreno.

Richmond	.....	020	000	240	—	8	15	1		
Rochester	.....	100	000	002	—	3	7	2		

Batteries: Thompson et Johnson; Faszholz, Stathos (8), Ludwig (9) et McArdle. Lanceur perdant: Faszholz. Circuit: Clark.
(Complétion de la joute du 15 juillet.)

Toronto	.....	021	000	00	—	3	11	0		
La Havane	.....	010	001	000	—	2	10	0		

Batteries: Johnson, Crimian (6) et Griffin; Rogovin, Lopez (3), Harris (7), Cueche (8) et Noble, Guerra (7). Lanceur gagnant: Johnson. Lanceur perdant: Rogovin.

Rochester	.....	000	001	100	20	—	4	12	1	
Richmond	.....	100	000	010	21	—	5	11	0	

Batteries: Jackson, Jacobs (8), Markell (10) et Riggan; Nardella, Heintzelman (9) et Tabacheck, Johnson (9). Lanceur gagnant: Heintzelman. Lanceur perdant: Markell.

Normand Dussault a cogné un circuit pour les vainqueurs et Sheasgreen a réussi l'exploit pour les perdants. La section Nord s'est assuré la victoire dès la première manche en croisant le marbre à quatre reprises. Ryan, du Sorel, a été le lanceur perdant et Luciano, le gagnant. Plus de 3,000 personnes ont assisté à la joute. Le président, le Dr Alfred Cherrier, a lancé la première balle.

SECTION NORD

	Ab	p	cs	r	a
Dussault, cc	3	1	1	1	0
McCullough, cg	2	1	1	0	0
Groulx, cg	2	0	1	2	0
Hardy, ac	2	1	1	2	0
Stobbs, ac	2	0	1	0	0
Kimball, 3b	2	0	1	2	0
Taillefer, 3b	2	0	0	0	0
Dubé, cd	4	1	2	4	0
Goyer, 1b	2	0	1	5	0
Munroe, 1b	1	0	0	7	0
Bell, 2b	4	0	0	2	0
Malfara, r	2	0	0	0	0
Cotnoir, r	2	0	0	0	0
Luciano, l	1	0	0	0	0
Griffeth, l	1	0	0	0	0
Ayotte, l	1	0	1	1	0
Slovika	1	0	0	0	0
Totaux	34	4	10	27	0

SECTION SUD

	Ab	p	cs	r	a
Coffey, ac	20	0	0	0	
Brodeur, ac	1	0	0	2	0
Dufort, 3b	2	0	0	1	0
Robert, 3b	2	0	0	0	0
Sheesgreen, cd	2	1	2	0	0
Glande, cd	2	1	1	2	0
Ste-Marie, cc	1	0	0	0	0
Clovinsky, cc	2	0	0	1	0
Duval, cc	0	0	0	0	0
Brathwaite, 2b	3	0	0	2	0
Martin, 1b	2	0	1	10	0
Sarrazin, 1b	1	0	0	2	0
Brown, 1b	1	0	0	0	0
Toles, cg	2	0	0	2	0
Valois, r	0	0	0	0	0
Duceppe, r	2	0	0	0	0
Ryan, l	0	0	0	0	0
Buckley, l	1	0	1	1	0
Rousseau, l	1	0	0	1	0
Desrochers, l	1	0	1	3	0
Totaux	30	2	6	27	0

Section Nord	.....	400 000 000	—4
Section Sud	.....	100 000 001	—2

SOMMAIRE—Aucune erreur. Points produits par: Dussault, Dubé 2, Goyer, Sheesgreen et Duval. Deux buts: Stobbs. Trois-buts: Glaude. Circuits: Dussault et Sheesgreen. Sacrifice: Duval. Doubles-jeux: Section Nord 3, Section Sud 3. Laissés sur les buts: Section Nord 4; Section Sud 2. Buts sur balles: Luciano 1, Slovika 1. Retraits: Buckley 1, Rousseau 1, Desrochers 3, Griffeth 1, Ayotte 1. Coups sûrs contre: Ryan, 5 en 1-3 de manche; Buckley, 1 en 3 1-3 manches; Rousseau, 2 en 3 manches; Desrochers, 1 en 2 manches; Luciano, 2 en 3 manches; Griffeth, 2 en 2 manches; Ayotte, 0 en 2 manches; Slovika, 1 en 2 manches. Lanceur gagnant: Luciano. Perdant: Ryan. Arbitres: St-Jean, Gagnon, Lavioletie et Pohen. Temps: 2 h. 10. Assistance: 2,500.

Royaux au bâton

	J.	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Bv.	Moy.
THOMPSON, Charlie, r.	42	132	19	47	9	0	4	17	0	.356
NELSON, Rocky, 1b.	89	291	69	94	16	5	22	62	5	.323
WILSON, Bob, 3b.	54	214	38	68	14	1	7	35	3	.318
CIMOLI, Gigno, cc.	72	212	32	67	11	2	5	37	1	.316
CASSINI, Jack, cd.	93	321	44	96	25	1	0	20	0	.299
HOWELL, Dixie, rec.	71	212	26	63	14	0	6	36	0	.297
WHITMAN, Dick, cg.	65	175	19	50	11	2	4	29	2	.286
FERNANDEZ, Chico, ac.	100	319	46	108	31	2	4	35	9	.285
FIALA, Walter, 2b.	32	109	18	28	7	0	1	8	0	.257
YOUNG, Dick, 2b.	79	281	38	71	12	1	6	27	2	.253
THOMPSON, Don, cc.	18	60	4	15	2	0	0	7	0	.250
CLEMENTE, Rob., cc.	43	61	15	14	2	0	1	5	1	.230
MACON, lanc.-gér.	10	10	1	2	0	0	0	4	0	.200

LANCEURS

	P.	Mi.	Cs.	Bb.	Rab.	Pc.	G.	P.	Moy.
LASORDA, Tom,	22	144⅔	136	72	74	12	13	5	.722
LEHMAN, Jeux,	21	127⅓	138	55	64	9	12	5	.706
FABBRO, Art,	19	37	31	38	11	0	3	2	.600
HOOD, Ken,	28	39⅓	32	24	16	0	3	2	.600
BLACK, Joe,	15	90⅔	96	32	56	7	7	6	.538
COLEMAN, Hamp.,	10	33⅔	47	27	16	1	1	1	.500
ROEBUCK, Ed.,	23	129⅔	115	52	65	11	9	10	.474
COX, Glenn,	20	111⅓	102	62	49	5	7	8	.467
MACON, Max	1	4	1	3	4	0	0	0	.000
OWEN, Ronnie	5	8⅓	5	5	6	0	0	0	.000
CARBONARO, Art,	9	15⅓	22	14	2	0	0	0	.000
WHITE, Frank,	4	6⅓	9	11	0	0	0	0	.000
CIMOLI, Gino,	2	3	1	6	1	0	0	0	.000

Les E.-U. exigeront que cessent immédiatement les attaques rouges contre les avions alliés

Energique note de protestation

WASHINGTON, 27 — (PAf) — Tout indique que les Etats-Unis sont disposés aujourd'hui à faire tenir au gouvernement de la Chine communiste une énergique note de protestation, dans laquelle ils exigeront que cessent immédiatement les attaques contre les avions américains et britanniques.

Déjà, annonce-t-on dans les milieux officiels, un projet de note a été rédigé qui dénonce les Chinois dont les chasseurs ont tout d'abord abattu un aérobus britannique et, ensuite, ouvert le feu sur des avions de la Marine américaine qui s'étaient portés au secours des survivants.

La note américaine sera transmise au gouvernement de Pékin par l'entremise de Londres qui reconnait la Chine communiste. On sait que Washington ne reconnait pas ce pays.

Tôt ce matin, les dépêches de Hong-Kong signalaient d'autres incidents aériens. Un aérobus d'Air-France rapporte en effet que dans la même région où les attaques se sont produites, quatre avions réactés, qui ne se sont pas identifiés, l'ont approché de très près. Aucun dommage n'a cependant été rapporté. Le capitaine d'un aérobus indien a fait savoir pour sa part que deux avions américains avaient approché son appareil de la même façon.

Ces incidents de fin de semaine ont provoqué des réactions colèreuses au sein du Congrès américain, avivant davantage les sentiments d'hostilité qu'éprouvent les Américains envers le régime de Pékin.

Le sénateur Homer Ferguson (républicain du Michigan) s'est dit d'avis que le bloc communiste devrait apercevoir "un durcissement de la politique étrangère des Etats-Unis" dans le phénomène par lequel deux avions communistes ont été abattus au large de l'île communiste de Haïnan.

M. Ferguson, président de la commission sénatoriale de la politique républicaine, s'est inspiré du sentiment général exprimé à l'égard des aviateurs qui ont abattu les avions communistes, sentiment qui se résume en ces quelques mots: "C'est bien fait".

Le sénateur estime qu'il est sage d'abattre les agresseurs communistes parce que toute hésitation à répliquer "aurait pu les amener à croire que les Américains ne se battront pas".

"Souhaitons que cet incident leur serve de laçon, que les Américains se défendront et défendront leurs droits en haute mer."

Le sénateur Alexander Wiley (républicain du Wisconsin) a annoncé que la commission sénatoriale des relations étrangères, dont il assume le présidence, abordera probablement l'examen de cette question au cours de la semaine avec le secrétaire d'Etat Dulles.

M. Wiley a ajouté que, pour sa part, il recommanderait que cette question soit confiée aux chefs de l'administration et que Washington ne doit pas s'agiter à l'excès.

Il a souligné que les attaques des communistes "n'avaient pas provoqué une situation nouvelle— nous avons été en guerre avec les communistes chinois durant des années en Corée".

"Mais si de telles conditions persistent, j'estime, quant à moi, que nous devrions indiquer notre volonté de protéger nos droits sur les routes maritimes du monde, et de ne tolérer aucun empêchement à l'exercice de ces droits".

A LONDRES

LONDRES, 27. — (PAf) — Le premier ministre Churchill a aujourd'hui tenu une séance spéciale avec les membres de son cabinet et les chefs militaires, afin d'étudier la situation de Haïnan.

La gravité de la situation a été soulignée par la présence d'environ 1,000 personnes à l'extérieur de 10 Downing Street. Comme au cours de la dernière guerre, plusieurs constables spéciaux ont dû venir maitriser la foule aux abords de la résidence officielle du premier ministre.

Les séances du cabinet n'attirent habituellement qu'une poignée de touristes.

Churchill a soumis à son cabinet un rapport détaillé de l'incident survenu au large de Haïnan, quand deux avions provenant de porte-avions américains ont abattu deux chasseurs communistes qui les attaquaient.

Le secrétariat d'Etat américain a aimablement confié ce rapport à l'ambassadeur britannique à Washington, sir Roger Makins, quand il s'est entretenu hier avec M. Dulles.

Plus tard dans la journée, le secrétaire du Foreign Office, M. Eden, doit faire rapport de la situation à la Chambre des Communes.

A Berlin

Un agent américain de contre-espionnage, ami du Dr Otto John, se tue

BERLIN, 27 — (PAf) — Un agent américain de contre-espionnage, connu comme ami du Dr Otto John, chef disparu du contre-espionnage en Allemagne de l'Ouest, s'est suicidé chez lui à Berlin, apprend-on aujourd'hui.

L'agent détenait le rang de capitaine dans le contre-espionnage. Il avait été naturalisé Américain. Des officiers, ses collègues, le trouvèrent mortellement blessé dans son appartement, près de l'hôpital de l'armée américaine, vendredi dernier. Il était mort à son arrivée à l'hôpital.

L'Armée ne révélera son identité qu'après avoir averti les parents.

Les rumeurs voulant que l'agent ait été interrogé et qu'il fût soupçonné de déloyauté ont été carrément niées aujourd'hui par les autorités américaines. Un officier supérieur dit qu'une enquête a prouvé que l'homme était au-dessus de tout soupçon.

Des officiers disent que l'agent connaissait depuis quelque temps l'ancien chef John, de la police occidentale d'Allemagne. L'agent s'est suicidé le lendemain de la disparition de John.

John est disparu de Berlin-Ouest le 20 juillet et le gouvernement fédéral insiste pour dire que John a été attiré dans l'Est, mais les autorités communistes soutiennent qu'il s'y est rendu volontairement "pour travailler à l'unité".



EN ROUTE VERS L'ALLEMAGNE. — Cinq soldats montréalais voguent présentement vers l'Europe, à bord du navire "Columbia". Ils seront, dès leur arrivée en Angleterre, dirigés sur Sottens, en Allemagne, où présentement stationnent les troupes de la 1ère brigade d'infanterie canadienne. Sur notre photo, de g. à d.: le sergent R.-S. Clemens, RCOC, Montréal-Nord; le sergent T. Wall, RCOC, Montréal et les soldats R. Garceau, RCOC, J. Martindale, RCR et J. Brown, RCOC, tous de Montréal. (Photo Défense nationale)

L'Ange de Dien Bien Phu est ovationnée à N.-York

NEW-YORK, 27 — (PAf) — Mlle Geneviève de Galard-Terraube, surnommée "Ange de Dien Bien Phu", a reçu une ovation grandiose de la population new-yorkaise et a été consacrée officiellement "héroïne du monde".

La petite infirmière française âgée de 29 ans, a été la vedette d'un défilé sur le Broadway, dans une limousine ouverte sur un trajet où plus de 250,000 personnes l'ont acclamée.

Des milliers d'autres l'arrosaient de confettis et de rubans du haut des bureaux des gratte-ciel longeant le parcours.

Mlle de Galard est arrivée de Paris par avion dans la métropole américaine en réponse à l'invitation du Congrès américain. Elle devenait ainsi la première citoyenne d'un pays étranger à recevoir un tel honneur.

Les frais encourus au cours de cette visite seront partagés par les secrétaire d'Etat et de la Défense.

L'infirmière était vêtue d'un uniforme blanc, immaculé, sur lequel on pouvait voir le ruban rouge de la Légion d'honneur, au cours des cérémonies officielles de bienvenue à l'hôtel de ville.

"L'héroïsme n'est pas rare chez votre peuple," lui a dit le maire de New-York, au cours d'une allocution, "mais le vôtre est sans pareil car vous avez fait preuve de plus que du courage. Vous avez mis en évidence la volonté de vous sacrifier et de risquer votre vie même pour demeurer au chevet de ceux qui avaient besoin de votre main secourable.

"Vous n'êtes pas seulement l'ange de Dien Bien Phu. Vous n'êtes pas seulement l'héroïne de la France. Vous êtes devenue l'héroïne universelle."

La jeune infirmière, répondit, la voix tremblante:

"Je me sens si touchée par ces marques d'affection et de sympathie que les mots me manquent pour exprimer adéquatement tout ce que je ressens. Permettez-moi cependant de vous remercier tous du fond du coeur".

Mlle de Galard-Terraube avait prononcé un bref discours un peu plus tôt à sa descente d'avion à l'aéroport d'Idlewild, alors qu'un comité de réception et une foule de spectateurs étaient venus lui souhaiter la bienvenue en terre américaine.

"Je suis très reconnaissante de l'honneur que le président Eisenhower et le Congrès m'ont accordé", avait-elle déclaré.

"Je ne suis pas digne de cet honneur car je n'ai fait que mon devoir".

Mlle Geneviève de Galard-Terraube est à Washington aujourd'hui où elle est l'invitée d'honneur à plusieurs cérémonies et vendredi elle partira pour une tournée qui la conduira à Cleveland, Chicago et San-Francisco.

Un avion de l'Aviation américaine transportera l'héroïne et sa suite au cours de ce voyage. Le secrétariat d'Etat défraie le transport et lui alloue la somme de $12 par jour durant son séjour aux Etats-Unis.

A travers le monde

GALT, Ont., 27. (P.C.f.) — Un convoi de passagers du Pacifique-Canadien a heurté une auto en panne sur un passage à niveau à Galt. William Cross, 23 ans, de London, Ont., a subi de graves blessures. Une jeune fille non identifiée a reçu de légères coupures, qui n'ont pas nécessité l'hospitalisation.

QUEBEC, 27 (PCf).—Jacques Lessard, 17 ans, de Bienville, Qué., s'est noyé alors qu'il se baignait dans le St-Laurent. Son corps n'a pas été repêché.

ST-JEAN, Terre-Neuve, 27. (PCf) —On croit que trois aviateurs américains se sont noyés dans une rivière du Labrador. Quatre aviateurs ont été sauvés quand une chaloupe de 15 pieds a chaviré à un mille de la rive.

Nouveau refus à Hawaï et Alaska

WASHINGTON, 27 — (P.A.f.)—Le comité des règlements de la Chambre des Représentants a mis fin, hier, à tout espoir entretenu par Hawaï et Alaska de devenir Etats américains à la session actuelle du Congrès.

Le comité, par vote oral, a adopté une résolution qui renvoyait le projet de loi à une conférence spéciale où les représentants de la Chambre et du Sénat pourront aplanir les différences entre leurs deux versions.

La Chambre a approuvé la loi de l'administration Eisenhower qui accordait l'étatisation d'Hawaï, de tendance républicaine. Le Sénat n'y posa aucune objection, mais y ajouta le territoire de l'Alaska qui, ordinairement, vote démocrate.

Le président du comité des affaires intérieures de la Chambre, M. A.-L. Miller (Nebraska), a déclaré que le geste du comité des règlements tue toutes les chances d'adoption d'une loi accordant le statut d'états à Hawaï et Alaska, au cours de la presente session. Il ajouta que la hâte apportée à l'ajournement ne laisse pas entrevoir la possibilité d'une pétition qui enlèverait cette motion des mains du comité.

Un jeune cerf se balade à Ottawa

OTTAWA, 27. (PCf)—Il semble qu'un jeune cerf ait provisoirement élu domicile à Ottawa. Mme Burton Darlingtong a déclaré qu'elle l'avait vu hier dans un quartier résidentiel de l'ouest de la ville. La Société humanitaire d'Ottawa a, par la suite, recherché l'animal, mais ne l'a pas trouvé.

TUNIS, Tunisie, 27. (Reutersf)— Les troupes ont encerclé le district arabe de Tunis dans le but de capturer un groupe de terroristes responsables de plusieurs assassinats.